

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

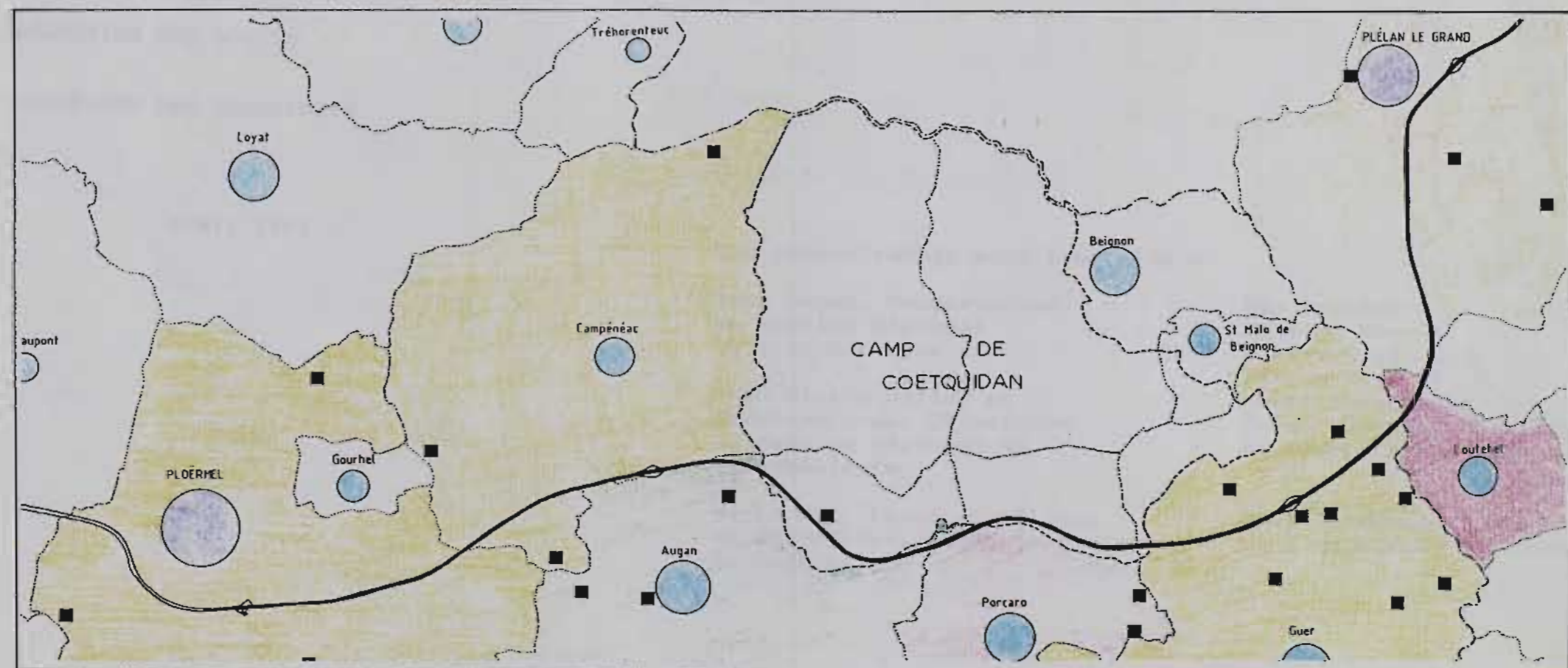
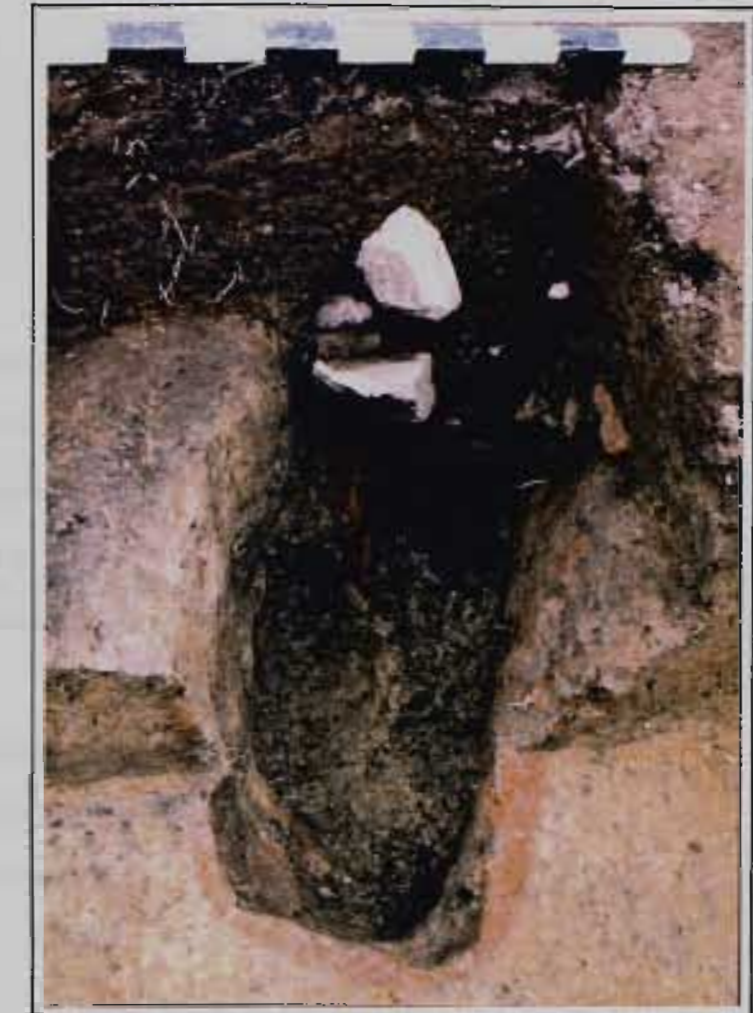
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

MINISTERE DE LA CULTURE

Jean-Charles ARRAMOND

Alain PROVOST



AVRIL 1992

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATIONS DU CAMP DE COETQUIDAN ET DE PLELAN-LE-GRAND

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation de sondage n° 92-02 AH

Présentée par Jean-Charles ARRAMOND et Alain PROVOST

SERVICE REGIONAL
DE L'ARCHEOLOGIE
DE BRETAGNE

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

MINISTERE DE LA CULTURE

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES
DE L'EQUIPEMENT DU MORBIHAN
ET DE L'ILLE-ET-VILAINE

DIRECTION DES ROUTES

MINISTERE DES TRANSPORTS

AVRIL 1992

SOMMAIRE

Raisons de l'intervention

Contacts préliminaires

Opération prospection/sondages

Méthodologie

Prospection pedestre

Sondages mecaniques

Conclusion

Annexe 1: site de Saint-Jean en Ploërmel

Annexe 2: site gaulois de Bellevue en Augan

Annexe 3: site gallo-romain de la Démardais en Porcaro

Nos remerciements pour leur aide à

Yves Menez, Conservateur
au Service Régional
de l'Archéologie

Jean-Pierre Colleu et
Stéphane Jean, Objecteurs
au Service Régional de
l'Archéologie

MM Le Cam, Pasco, Guillemot
et Chevallier, conducteurs
de travaux

Guy Larcher

Maurice Houeix

Pierre Cren

Pierre Tessier

Maurice Gauthier

Joseph Orhant, fouilleurs
et prospecteurs bénévoles

MM le Commandant Moisan
et l'Adjudant chef Couny

OPERATION PROSPECTION / SONDAGE
RN 24

Axe Rennes - Lorient

DEVIATION DU CAMP DE COËTQUIDAN ET DE PLELAN-LE-GRAND

Raisons de l'intervention:

La RN 24 Rennes - Lorient a fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un aménagement en deux fois deux voies, élargissement nécessité par la croissance de la fréquentation automobile observée sur cet axe routier. A l'orée de l'année 1991, seule une section comprise entre les villes de Plélan-le-Grand en Ille-et-Villaine et Ploërmel en Morbihan présente, sur une trentaine de kilomètres, un tracé traditionnel, à zones de dépassement limitées.

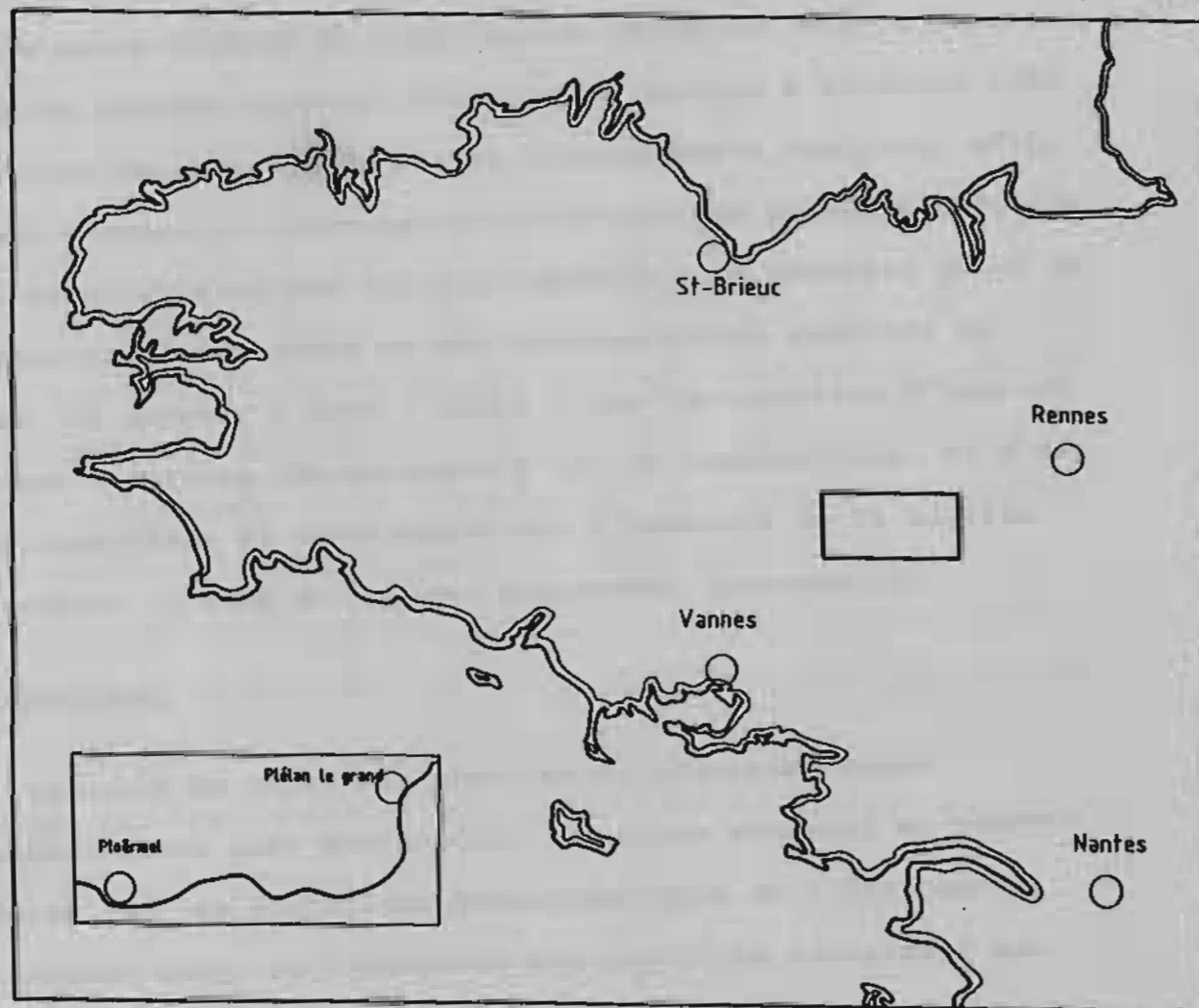
Le tracé du projet routier visant à harmoniser l'ensemble de cet axe Rennes - Lorient comprend deux importantes déviations, celles de Plélan-le-Grand et du Camp militaire de Coëtquidan.

Contacts préliminaires:

Le dossier du tracé définitif est communiqué par les Directions Départementales de l'Équipement du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Ce dernier, ayant demandé préalablement aux prospecteurs aériens qui travaillent sur ce secteur de couvrir les zones concernées, établit un premier contact avec les responsables des travaux, pour leur signaler les sites classés ou inventoriés dans la Carte archéologique sur ou à proximité du tracé, afin de prévoir leur sauvegarde.

Seul un dolmen situé dans le Camp militaire près d'un échangeur a fait l'objet d'une mesure conservatoire. Dans un

FIG N°1



deuxième temps, une opération de prospection/sondages est mise en place, entièrement financée par la Direction Départementale de l'Équipement à hauteur de 254500 francs.

Opération prospection / sondages:

Cette opération, d'une durée de trois mois et demi, est menée par MM Alain PROVOST et Jean-Charles ARRAMOND. Elle s'inscrit dans une période couvrant les mois de janvier à mi-avril 1992 soit bien en amont du début des terrassements routiers, afin qu'une éventuelle intervention archéologique puisse s'inscrire dans le calendrier des travaux prédéfini. La première phase de l'intervention consiste en une reconnaissance pédestre du tracé. Ce dernier a fait l'objet d'une implantation d'emprise précise au niveau des ouvrages d'art en construction, et d'un débroussaillage et déboisement sur l'ensemble de la section traversant le camp militaire, auparavant inaccessible.

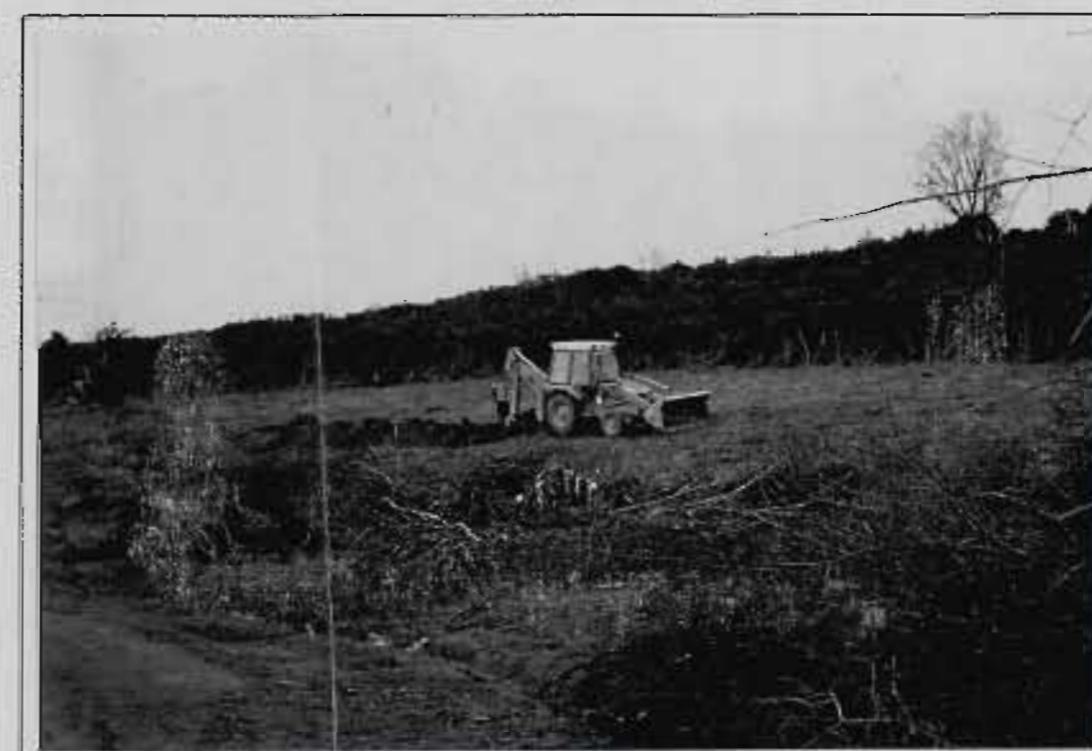
METHODOLOGIE

Au cours de cette reconnaissance, plusieurs types d'observations sont portées sur les plans généraux au 1000^{ème} fournis par les Directions Départementales de l'Équipement. En premier lieu, la lisibilité des parcelles traversées est notée systématiquement, tout comme la nature des sols rencontrés, que ce soient des terres labourées, prairies, friches, landes, bois, affleurements rocheux, etc...

La deuxième phase consiste à localiser toute trace ou indice d'occupation visible à l'œil nu, et enfin la troisième phase privilégie les observations topographiques déterminant



Sondages mécaniques dans la zone du camp militaire



l'impossibilité ou la probabilité d'une éventuelle implantation humaine.

De tous ces indices découlera la fréquence des tranchées effectuées au tracto-pelle sur l'ensemble du tracé.

Cette fréquence est déterminée en fonction de notre expérience acquise lors de chantiers similaires. Les endroits inaccessibles au tracto-pelle tels que déclivité trop importante, ruisseaux, bois et zones à taux d'humidité excessive ne sont pas sondés mécaniquement, d'autant plus qu'aucun indice archéologique n'a été observé dans ces endroits là sur l'ensemble de la portion de RN 24 concernée.

Les secteurs présentant des affleurements rocheux feront l'objet de sondages d'une longueur de dix mètres tous les cent mètres dans l'axe de la quatre voies. Les autres zones seront sondées sur dix mètres tous les cinquantes mètres, les parcelles présentant une topographie favorable sur vingt mètres tous les cinquantes mètres également. Enfin, sur les secteurs renfermant des indices ou à proximité de sites connus les sondages seront continus tant dans l'axe qu'en limite d'emprise.

Si cette graduation dans la fréquence des sondages ne doit pas être d'une rigidité absolue, elle nous permet de quantifier horairement l'intervention mécanique, tout en ayant une couverture de l'ensemble du chantier permettant de déceler les sites importants, en réduisant au minimum le risque d'oubli de vestiges isolés.



Sondages mécaniques, jalonnement de l'axe du tracé



Le tracto-pelle utilisé est muni d'un godet lisse d'un mètre de large, nécessaire à une bonne lisibilité des structures en creux mises au jour dans les tranchées au contact terre végétale / substrat.

PROSPECTION PEDESTRE:

Notre intervention tant pédestre que mécanique étant liée à l'avancement des tractations financières, les autorisations de pénétrer sur les propriétés ne peuvent être obtenues qu'après achat ou promesse de vente des parcelles et accord des exploitants.

L'opposition rencontrée chez les agriculteurs de la commune de Guer en Morbihan ne nous a permis de prospecter et sonder que cinq cent mètres sur les cinq kilomètres traversant ladite commune, à l'est de l'échangeur du lieu-dit "La Bonde", dans le temps qui nous était imparti (Pl.15). Ce secteur a fait l'objet, en 1968, d'une fouille au cours de laquelle des sépultures du Haut Moyen Age ont été mises au jour.

La zone située à l'ouest de l'échangeur présentant des indices archéologiques en surface, des sondages en continu seront nécessaires lors de la libération des terrains à l'automne 1992.

Sur l'ensemble de la section comprise entre Ploërmel et le Camp militaire de Coëtquidan, le tracé retenu traverse ou longe un maximum de terrains inexploitable pour l'agriculture (fortes pentes, fonds de vallées, ruisseaux). Seul un versant de colline situé au lieu-dit **Saint Jean en Ploërmel** près du Nolf a révélé des traces d'occupation gallo-romaine

matérialisée par du mobilier de type *imbrices* et *tegulae*. La présence, dans la partie supérieure de l'autre versant de la colline, d'un site gallo-romain localisé en prospection au sol confirme la probabilité d'une occupation humaine dans ce secteur.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'emprise de la section de route recoupant le camp militaire de Coëtquidan a été préalablement dégagée. En effet, ce secteur, resté figé depuis un siècle, n'a fait l'objet, à quelques exceptions près, d'aucune modification tant paysagère (remembrement) qu'agricole (terrains boisés ou envahis par la lande).

Cette intervention préliminaire s'est résumée en travaux de déboisement, les souches étant enterrées à proximité, hors emprise du tracé, et en broyage de la lande. Bien entendu, la première opération a consisté en un déminage total ayant permis d'évacuer entre autres quelques quinze mille obus dont deux cent cinquante actifs.

Le travail de déboisement végétal ayant respecté toutes les structures en affleurement, qu'elles soient naturelles (rochers) ou artificielles, nos observations pédestres ont été effectuées dans des conditions optimales.

Quatre indices de site ont été localisés sur cette section:

* Un enclos quadrangulaire voisin de carrières d'extraction de schiste à proximité du moulin de Coëtquidan à l'ouest du camp, près de la **Ville-Marqué en Augan**.

* Des fragments de tuiles romaines au nord de **la Ville-Costard** en **Augan**, à peu de distance du dolmen.

* Un tertre de forme rectangulaire à parement de dalles de schiste, côté nord, situé sur un promontoire, près de **la Belle-Etoile** en **Porcaro**.

* Des traces d'occupation gallo-romaine, au lieu-dit **la Démardais** en **Porcaro**, matérialisées par la présence de fragments de tuiles de toiture (*tegulae*, *imbrices*) et de céramique commune, ceci sans structures linéaires ou autres apparentes, à proximité d'une source en rupture de pente.

En ce qui concerne la zone publique enclavée dans le camp militaire, un indice de site gallo-romain de même type que celui mentionné précédemment a été localisé au sud de la station de pompage du camp, au lieu-dit **Bellevue** en **Augan**. Il présente une densité d'indices archéologiques intéressante, l'emprise de la future RN 24 semblant concerner la périphérie du site.

De l'extrémité est du camp militaire à la limite des départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, s'étend la commune de **Guer** inaccessible à nos travaux comme nous l'avons évoqué précédemment.

Sur l'ensemble de l'emprise de la RN 24 traversant le département d'Ille-et-Vilaine aucun indice archéologique n'a

été localisé lors de notre intervention pédestre, la nature des cultures représentées à 90% par des prairies limitant d'autant nos observations de par le peu de lisibilité inhérent à ce type de terrain.

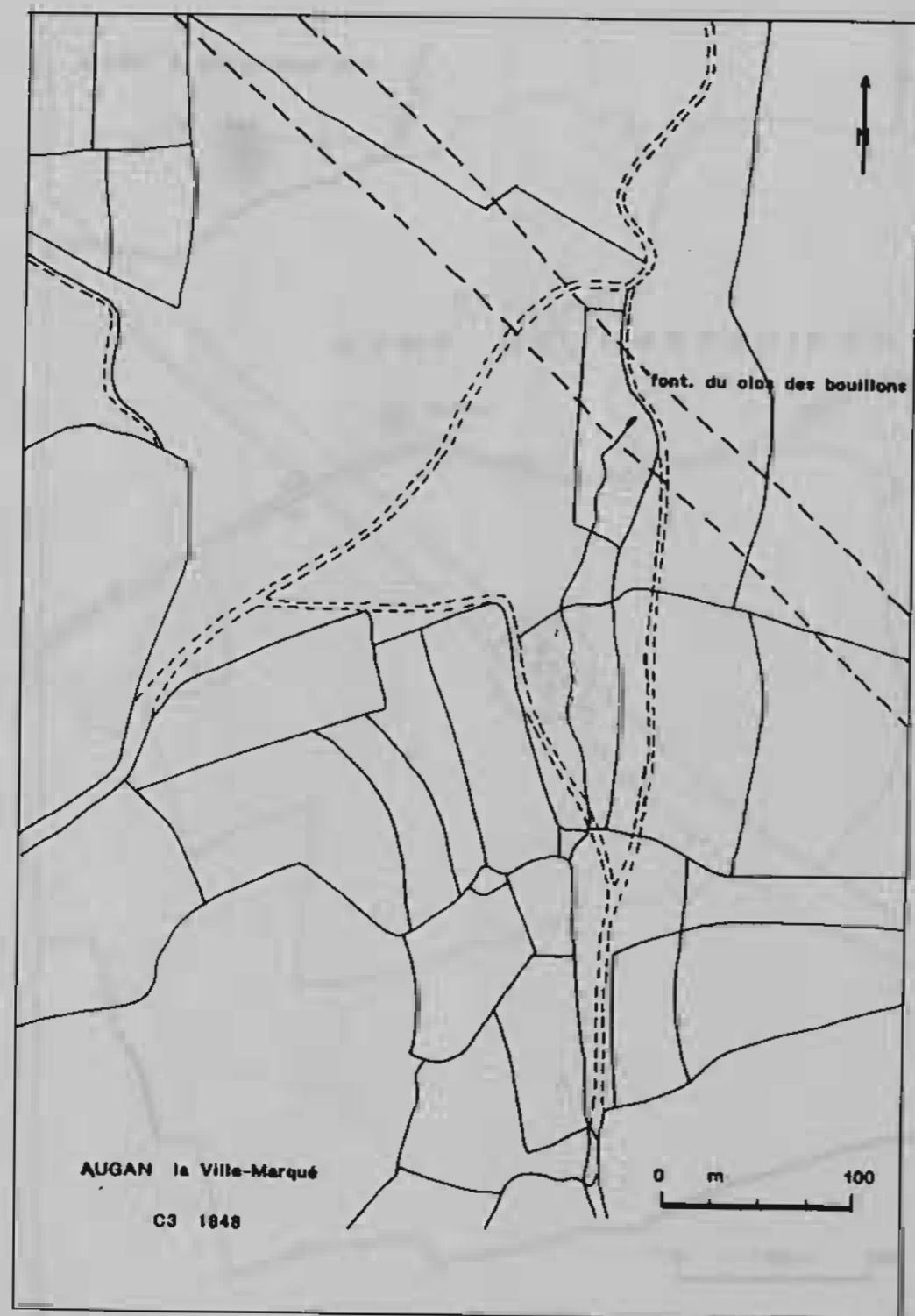
SONDAGES MECANIQUES: (Pl. n° 1 à 23)

Cette seconde phase de travaux, menée au contact d'un substrat à dominante schisteuse a confirmé l'impression générale laissée par notre évaluation visuelle. En effet, si l'on excepte la zone de la commune de **Guer** qui, dans l'environnement du projet routier, présente le plus de sites archéologiques répertoriés dans nos archives (**fig n°2**), nos sondages successifs, d'une longueur développée de plus de 5,5 kilomètres, ont souligné l'absence de mobilier archéologique hors emprise des sites potentiels décelés en prospection pédestre. Hormis la présence de rares fossés ou talus de parcellaire, isolés et indatables de par l'absence d'indices évoqués ci-dessus, seule une structure -la base d'un radier de fondation en pierres de grès, non datable- a été mise au jour en Ille-et-Vilaine, près de **la Basse-Haie** en **Plélan-le-Grand** (**Pl.19**).

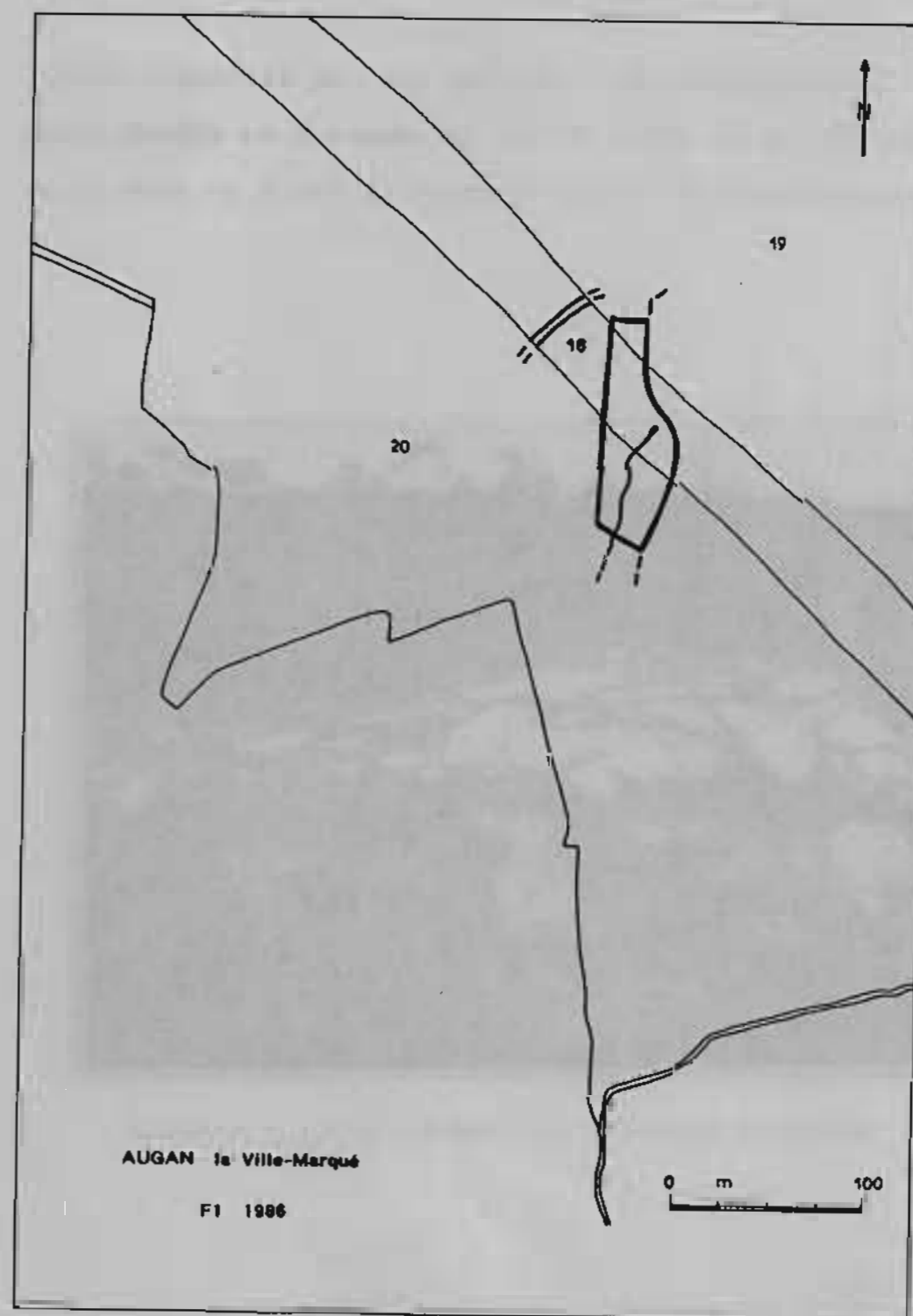
Finalement **six indices de site** ou **sites** ont fait l'objet, à des degrés divers, d'une étude approfondie par sondages; incluant la fouille de certaines structures apparues dans les tranchées d'évaluation:

* Près du lieu-dit **Saint-Jean** (ou les Ormes) en **Ploërmel**: il s'agit d'une implantation rurale présentant des structures en

creux de type fossés et trous de poteaux, non datée, bien qu'à proximité d'un gisement de *tegulae* (Fig.3 -A) (Pl.2). Ce site fait l'objet d'un développement en annexe 1.



* Près de la Ville-Marqué en Augan, un enclos à talus et fossé, bordé au nord par un chemin, qui n'a livré aucun élément susceptible de le caractériser et de le dater. On peut penser toutefois qu'il s'agit d'un aménagement moderne sachant qu'il est cadastré au XIX^e siècle; peut-être l'enclos à bestiaux des carriers du voisinage! (Fig.3 -B). (Pl.8)



* Près du lieu-dit la Ville-Costard en Augan, les seuls indices observés dans les sondages se résument à un fossé comblé, sans mobilier archéologique, et des fragments de *tegulae* et quelques tessons d'amphore et de céramique sigillée du I^{er} siècle ap. J.-C., présents à l'interface de la terre végétale et du substrat schisteux (Fig.3 -D) (Pl.9).



* Près du lieu-dit Bellevue en Augan, en périphérie d'un enclos localisé en prospection aérienne et datable, d'après les vestiges au sol, de l'époque gallo-romaine, un site présentant le même type de vestiges qu'à Saint-Jean, c'est-à-dire des fossés, fosses et trous de poteaux de la période gauloise et un fossé gallo-romain (Fig.3 -C) (Pl.10). Ce site est développé en annexe 2.

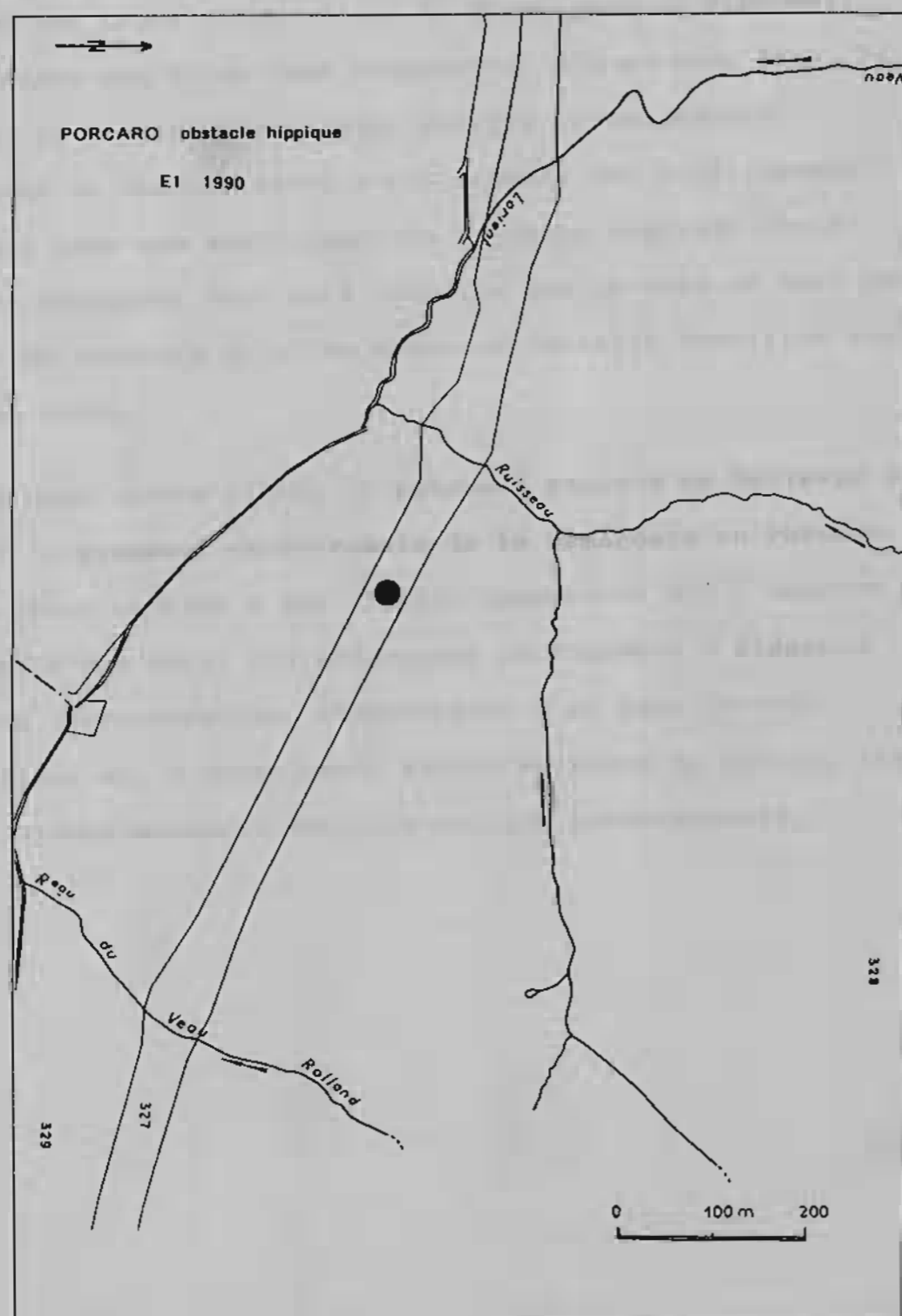
* Dans l'emprise du camp militaire de Coëtquidan à l'est de la Belle-Etoile en Porcaro, le tertre conservé en élévation a été sondé mais ce n'est qu'après l'apport de renseignements oraux



Porcaro = La Belle-Etoile, obstacle hippique

que nous en avons pu cerner la nature. Il s'agit d'un saut d'obstacle de cheval dressé au milieu du XX^{ème} siècle juste après guerre, ayant utilisé en réemploi des dalles de schiste d'un moulin à vent voisin entièrement démonté! (Fig.3 -E)

(Pl.12)



* Le dernier site, d'époque gallo-romaine, est localisé à proximité du précédent, près du lieu-dit **la Démardais** en **Porcaro**, toujours dans l'emprise du camp militaire. Il présente, outre des traces de bâti (murs), des structures en creux (fosses, fossés, four) et du mobilier archéologique (fer, scories) lié vraisemblablement à l'exploitation du minerai de fer (Fig.3 -F) (Pl.12 et 13). Son étude est argumentée en **annexe 3**.

CONCLUSION

Sur les six indices de site ou sites reconnus dans l'opération de prospection/sondages, trois retiennent l'attention. (Annexes 1, 2 et 3)

Parmi ces trois sites, celui de **Saint-Jean en Ploërmel**, s'il présente des structures organisées, n'a pu être daté. De surcroît, il ne sera pas atteint par les terrassements : l'épaisseur de remblai prévu à cet endroit est suffisamment importante pour que soit conservée la terre végétale protégeant les vestiges. Tout ceci justifie que ce site ne soit pas fouillé. On ajoutera qu'il se trouvera conservé fossilisé sous la future route.

Les deux autres sites, le gisement gaulois de Bellevue en Augan et le gisement gallo-romain de la Démardais en Porcaro, doivent faire l'objet d'une fouille exhaustive sur l'emprise routière. D'une part, ils présentent un ensemble d'éléments cohérents -structuration, chronologie- d'un haut intérêt scientifique et, d'autre part, situés en zones de déblai, ils seront irrémédiablement détruits par les terrassements.



FIG N°2

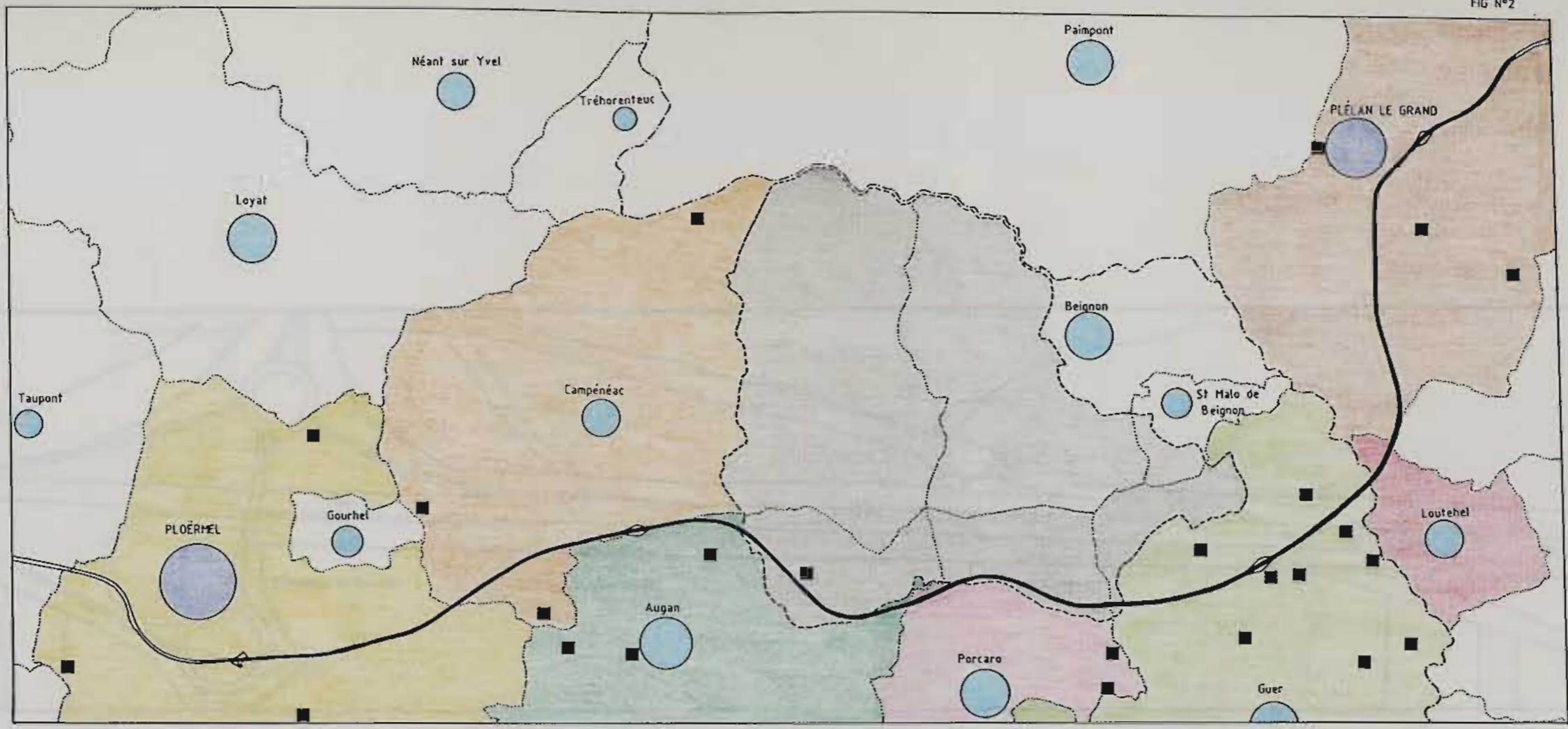
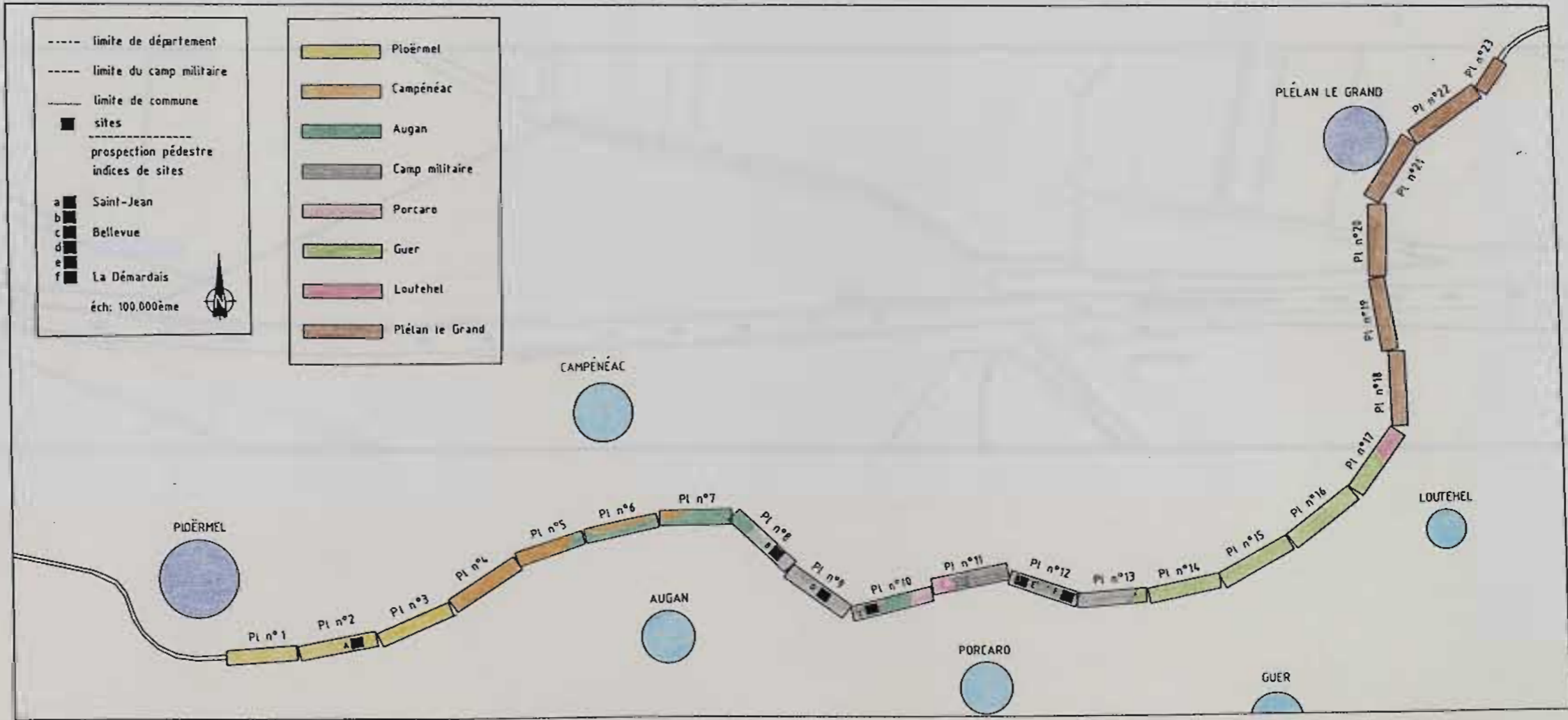
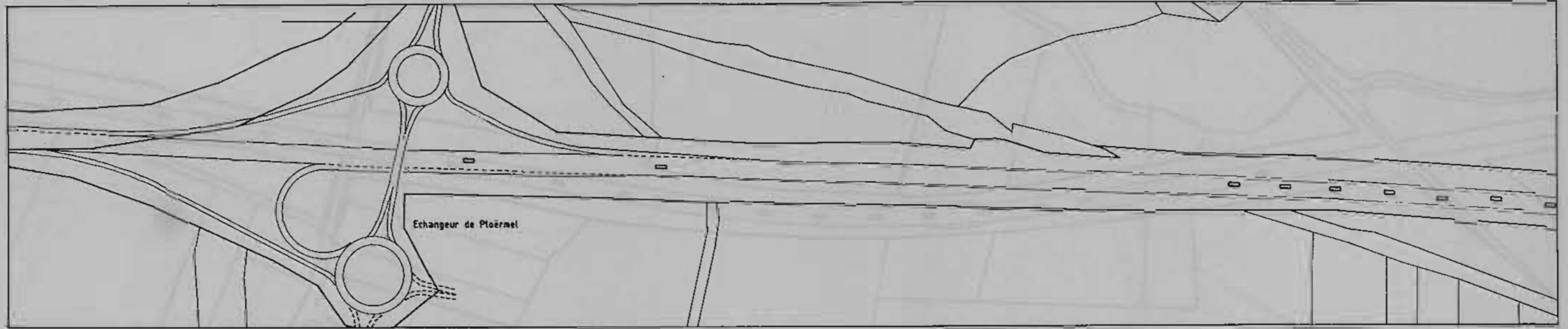


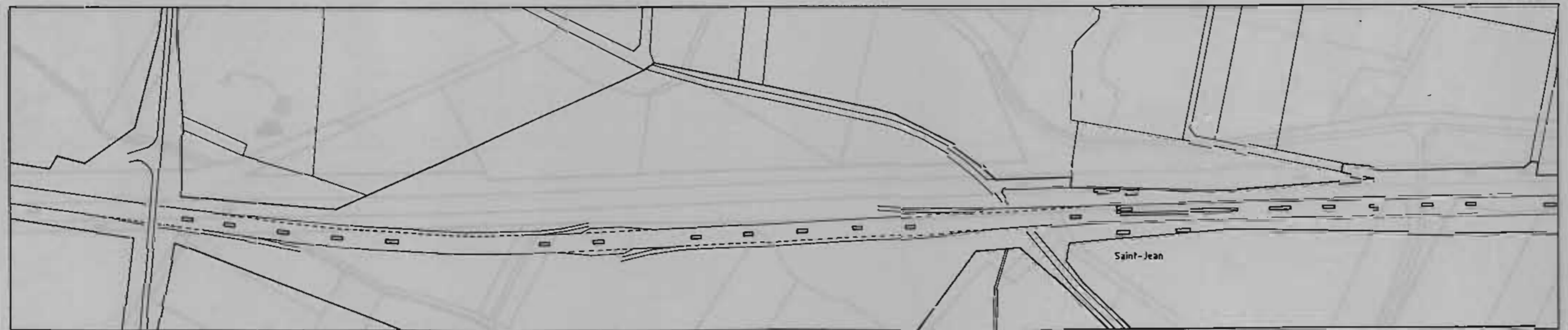
FIG N°3



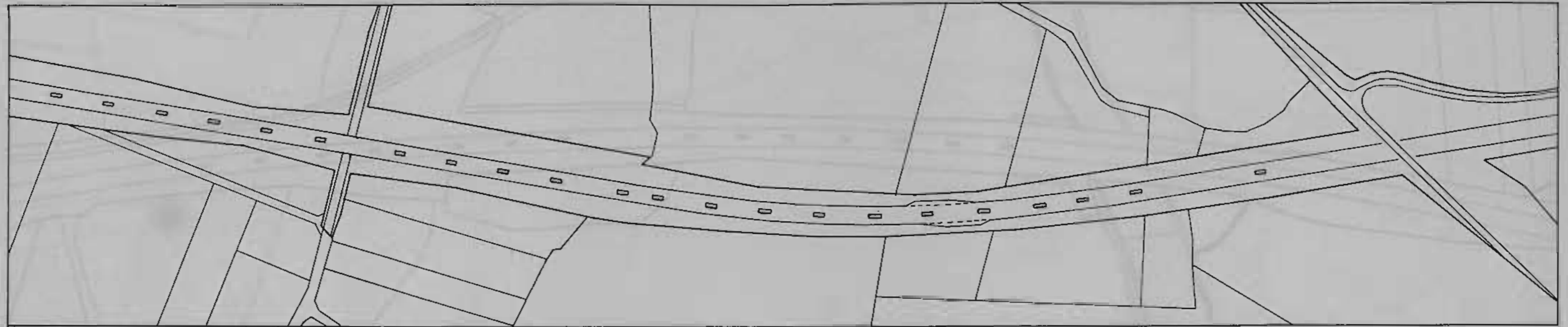
PL N°1



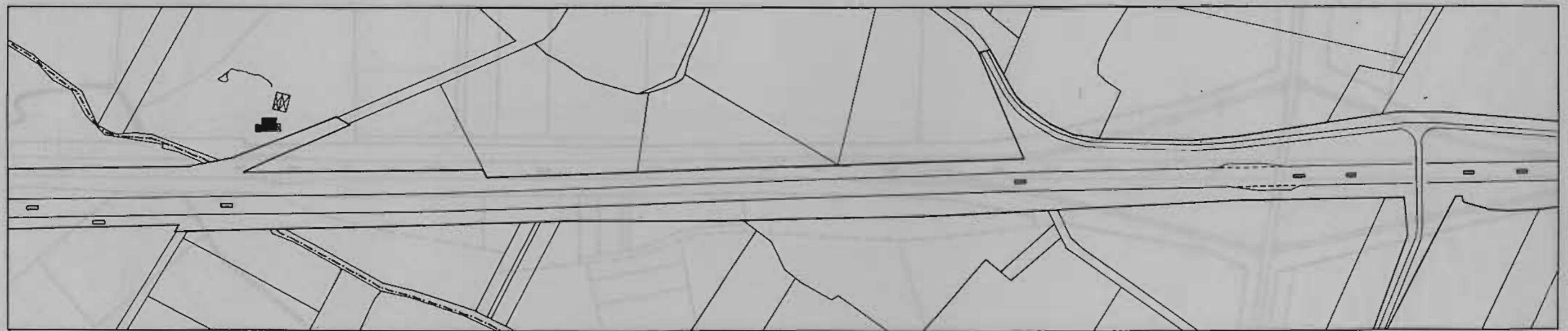
PL N°2



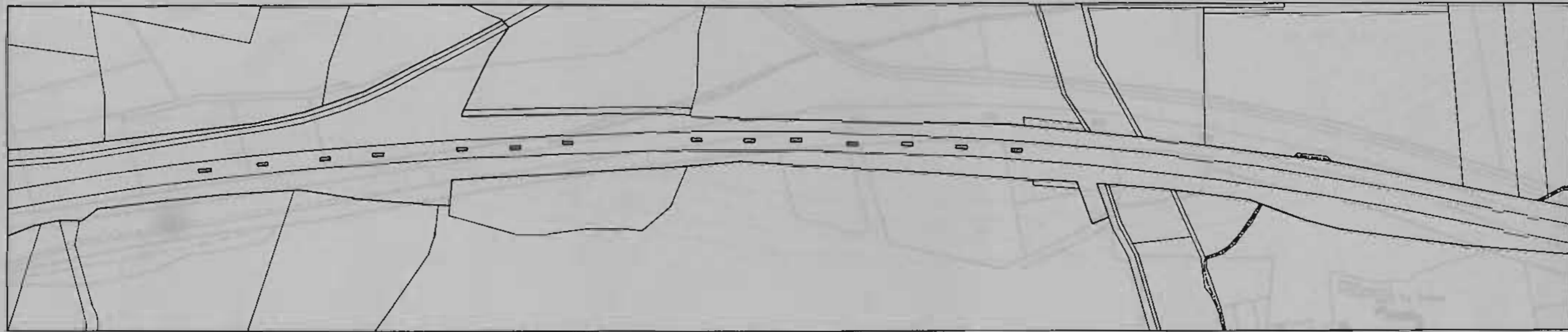
PL N°3



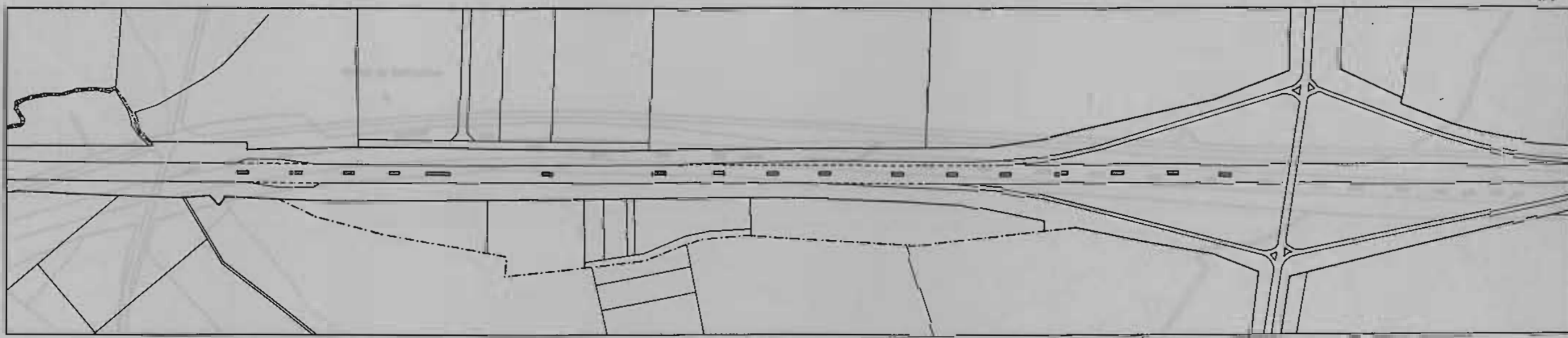
PL N°4



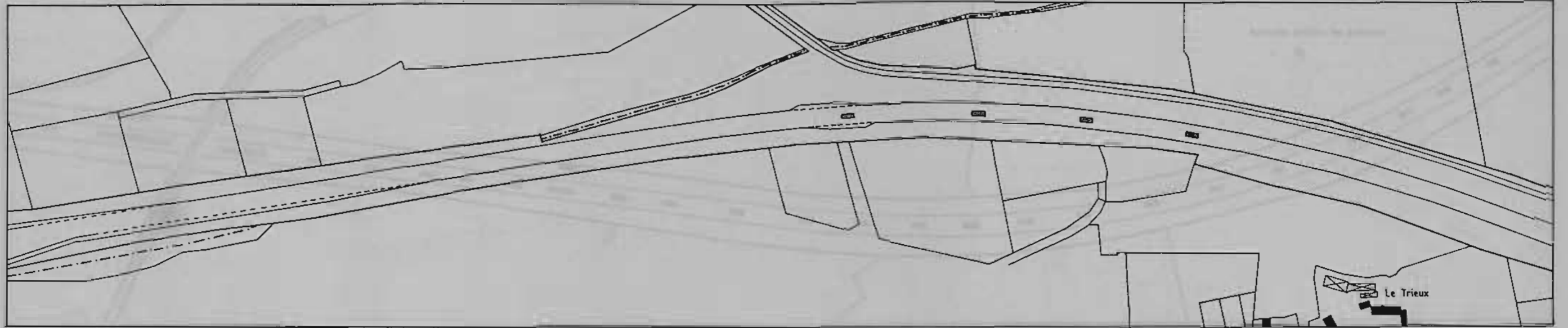
PL N°5



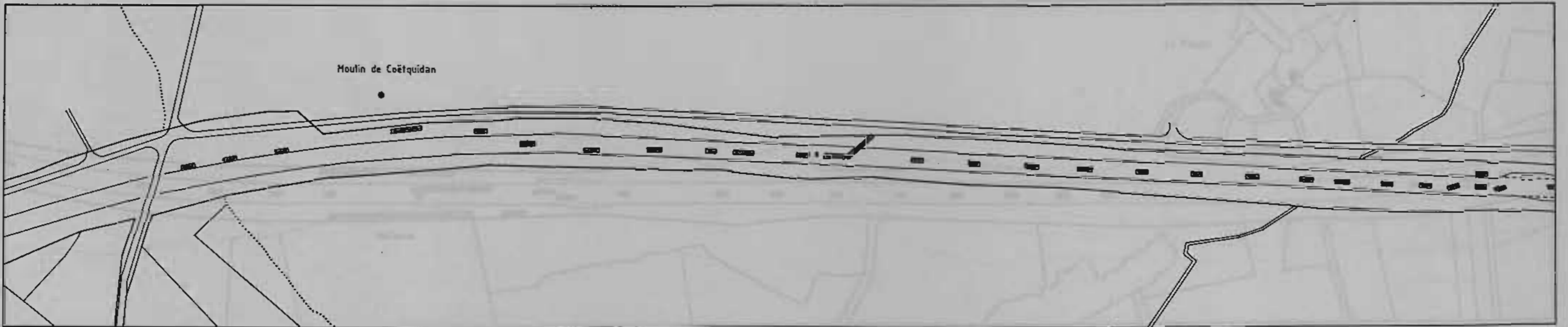
PL N°6



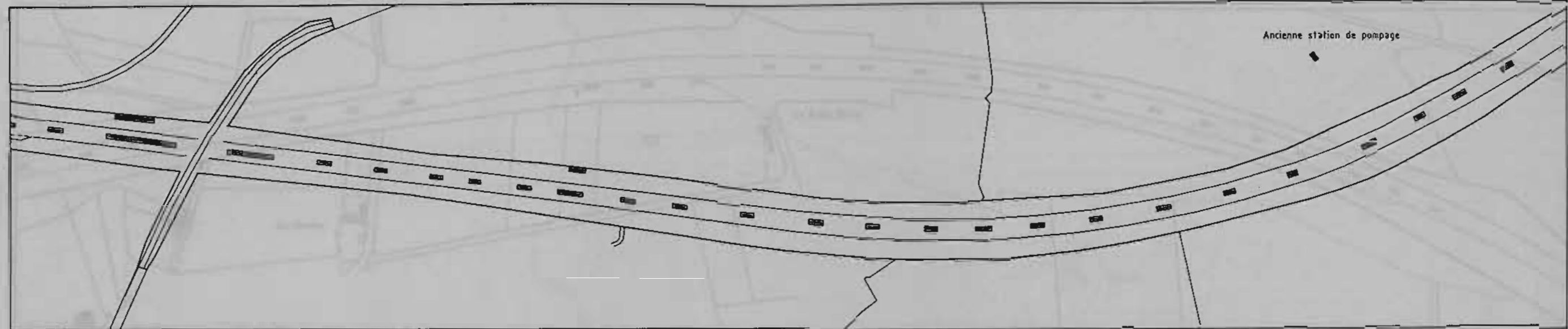
Pl. N°7



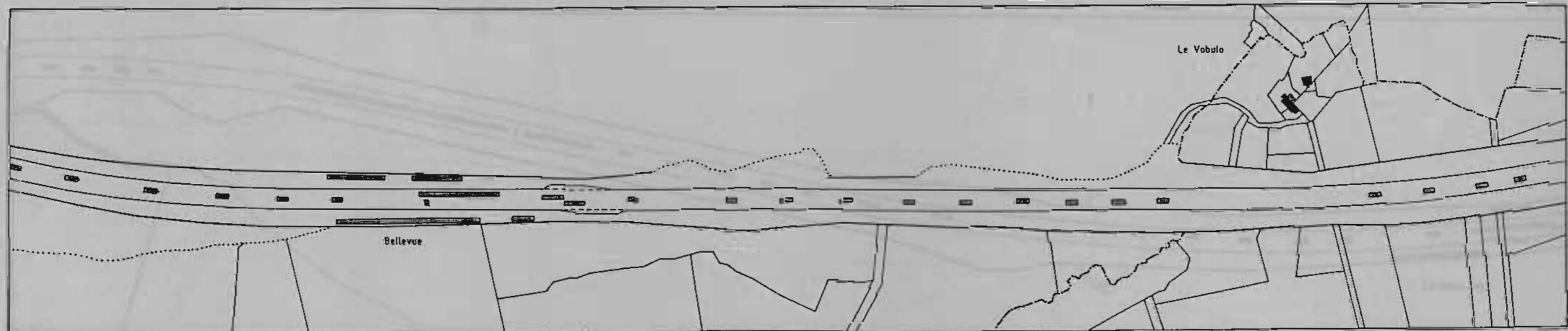
Pl. N°8



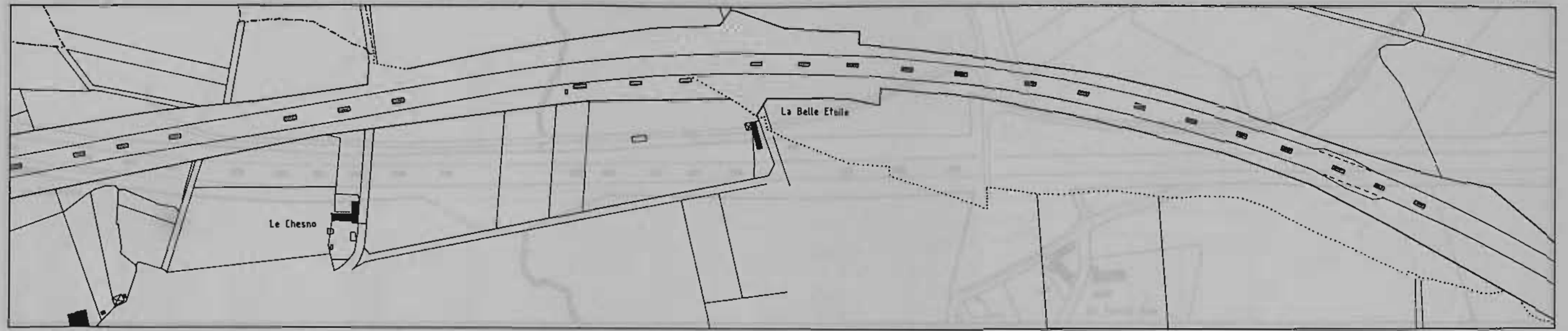
PL N°9



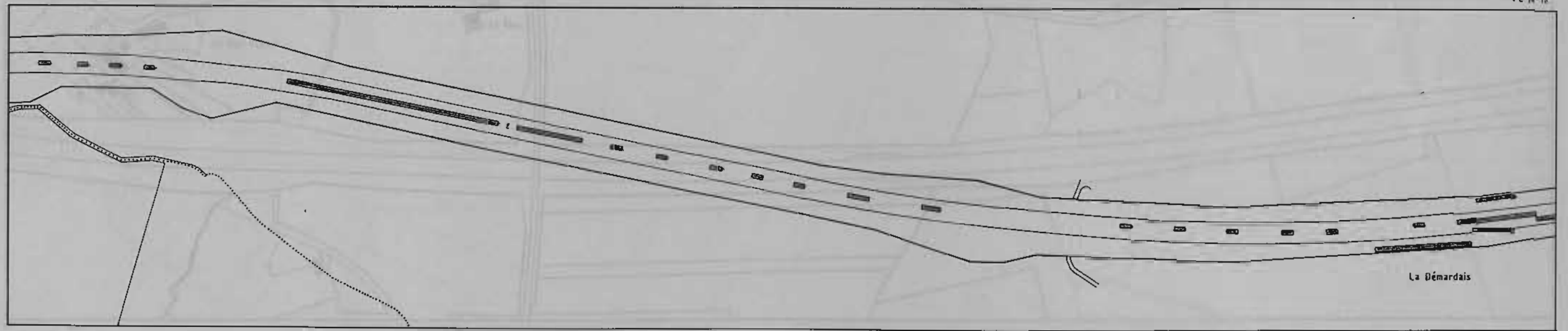
PL N°10



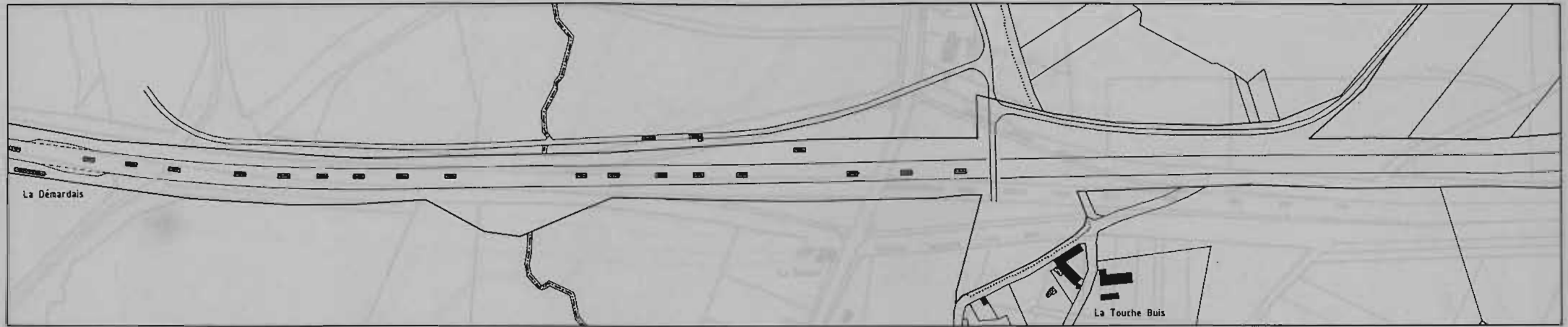
PL N°11



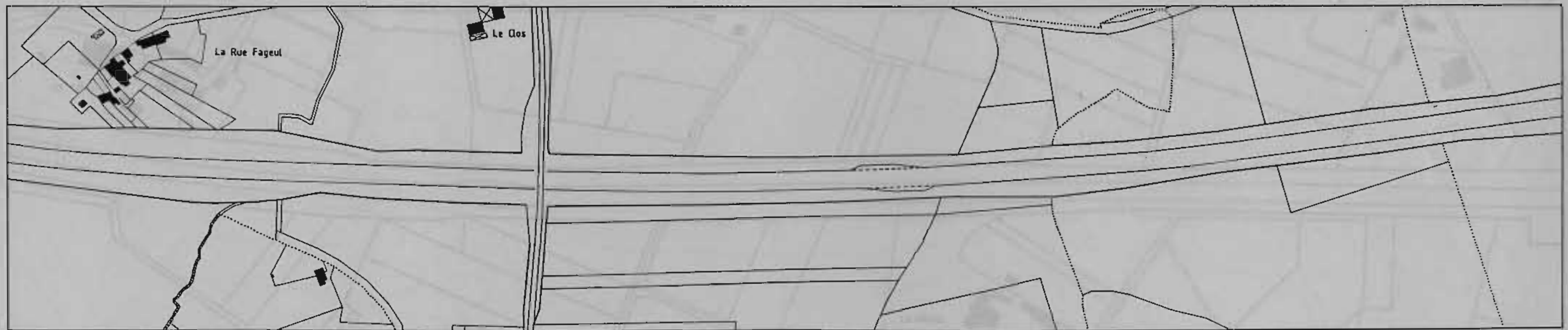
PL N°12



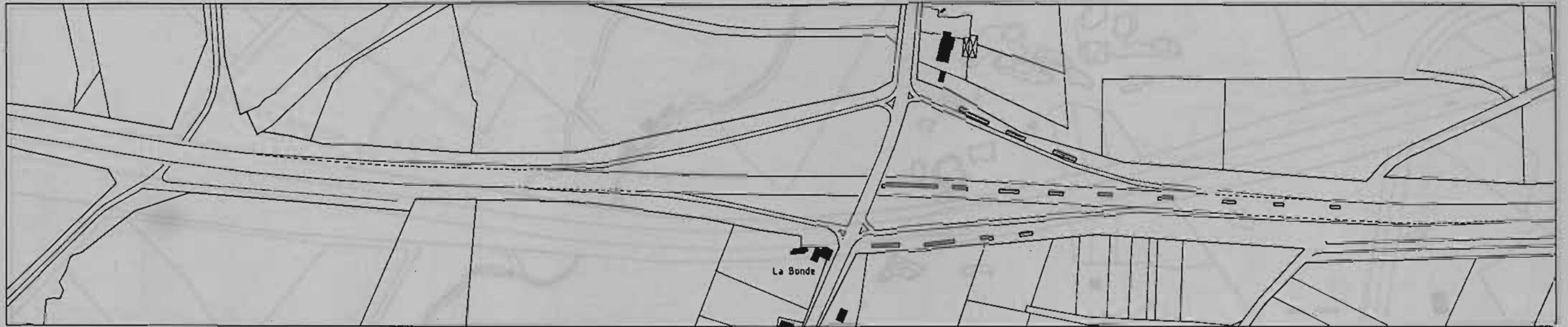
PL N°13



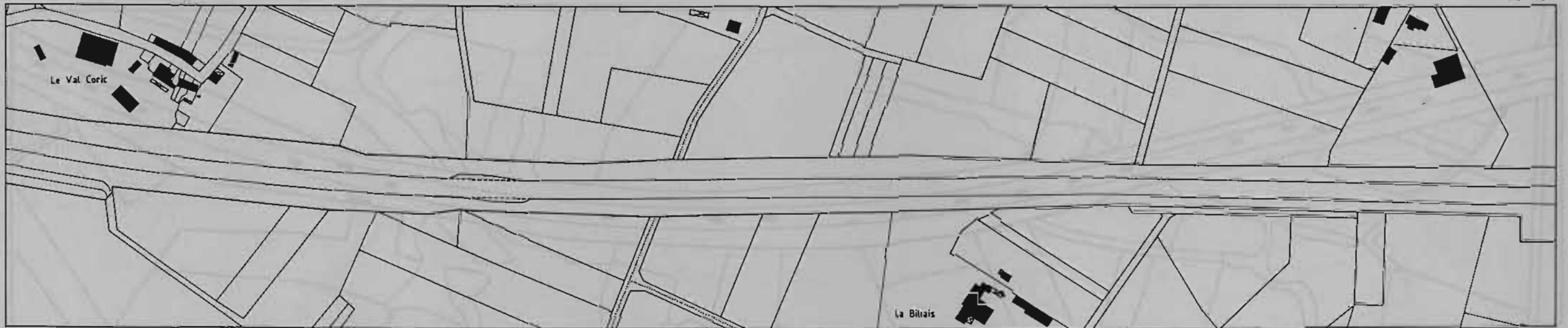
PL N°14



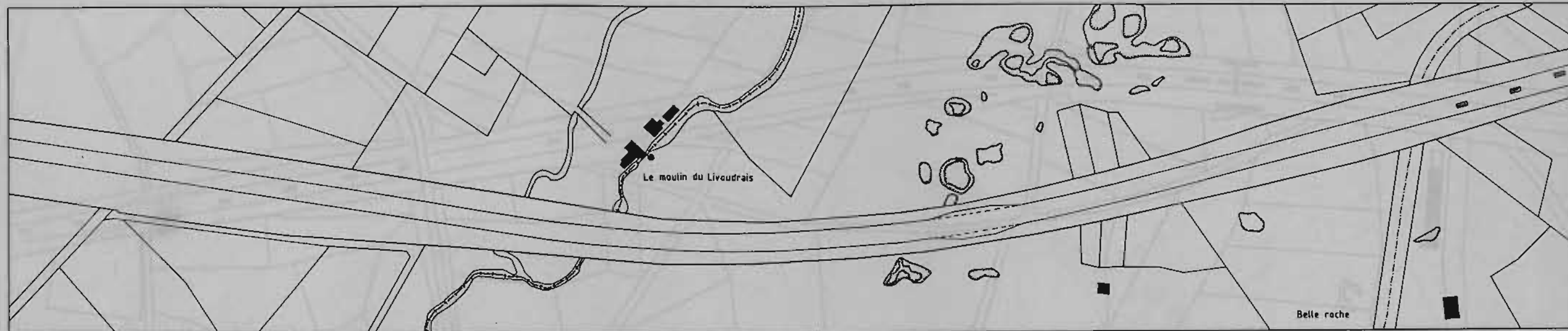
PL N°15



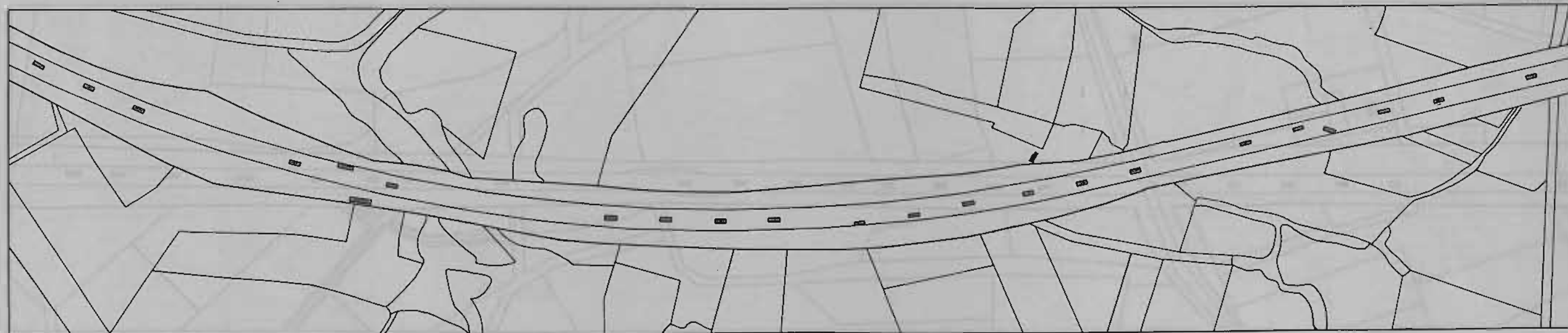
PL N°16



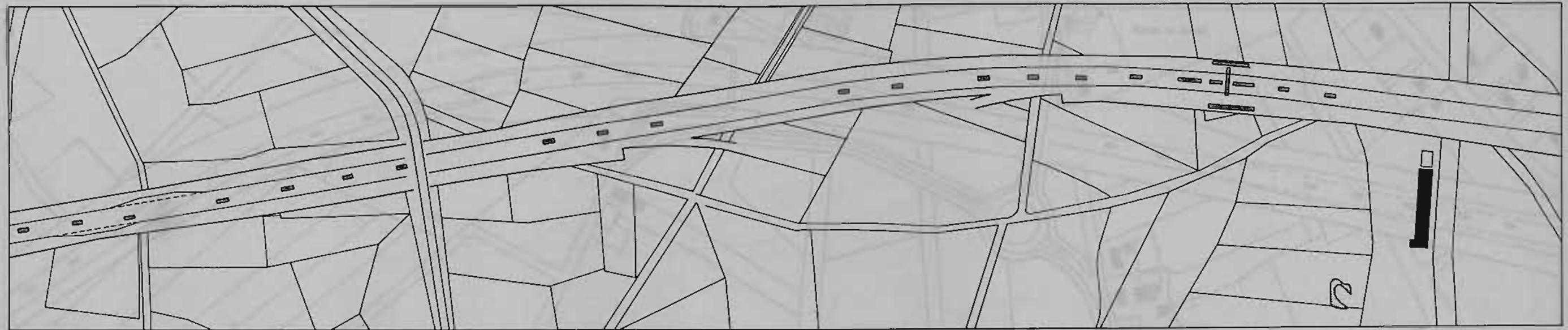
PL N°17



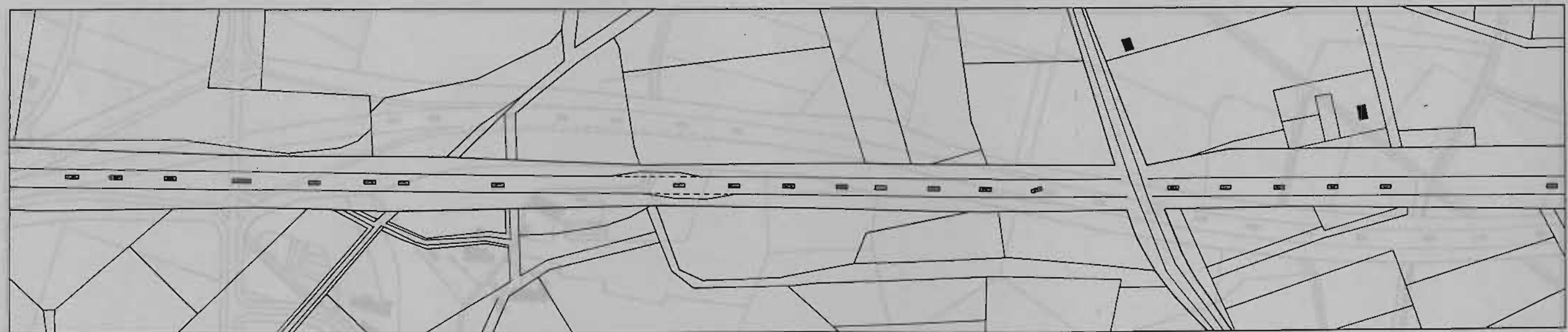
PL N°18



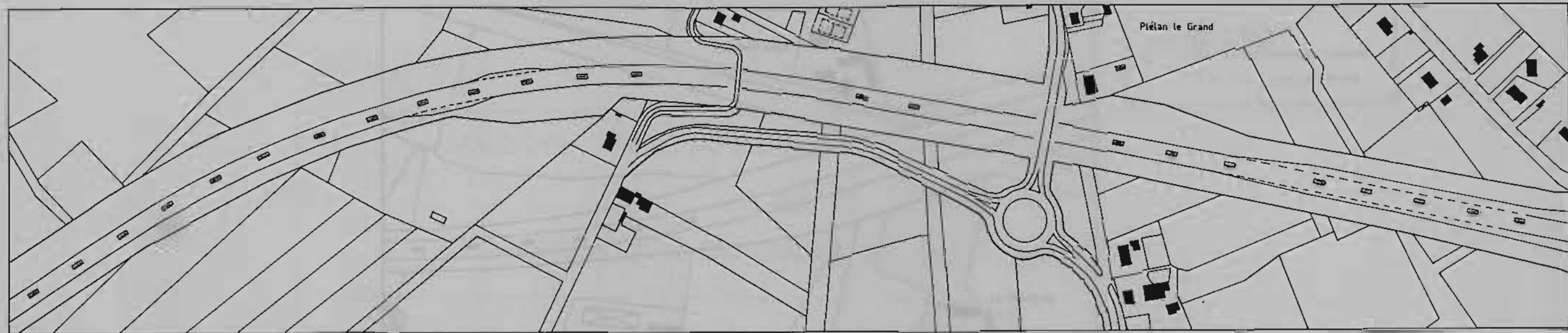
PL N°19



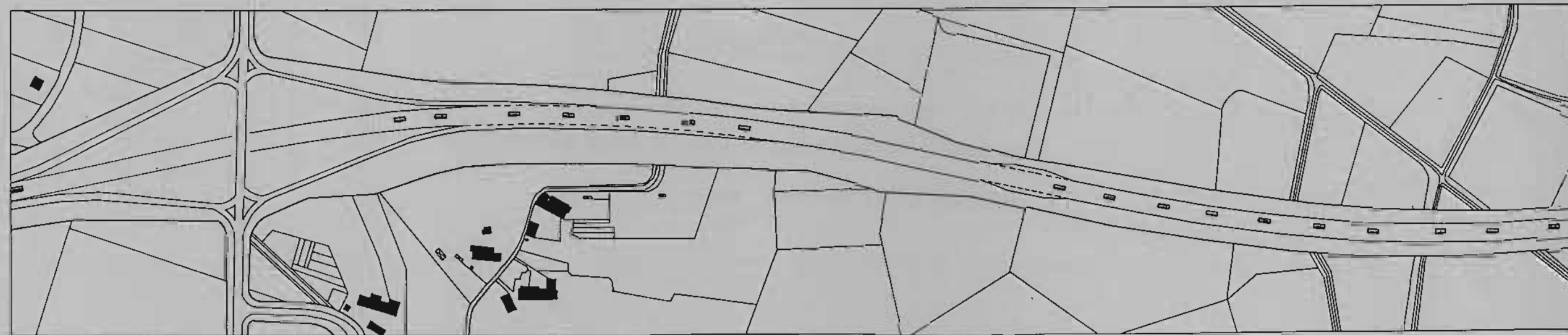
PL N°20



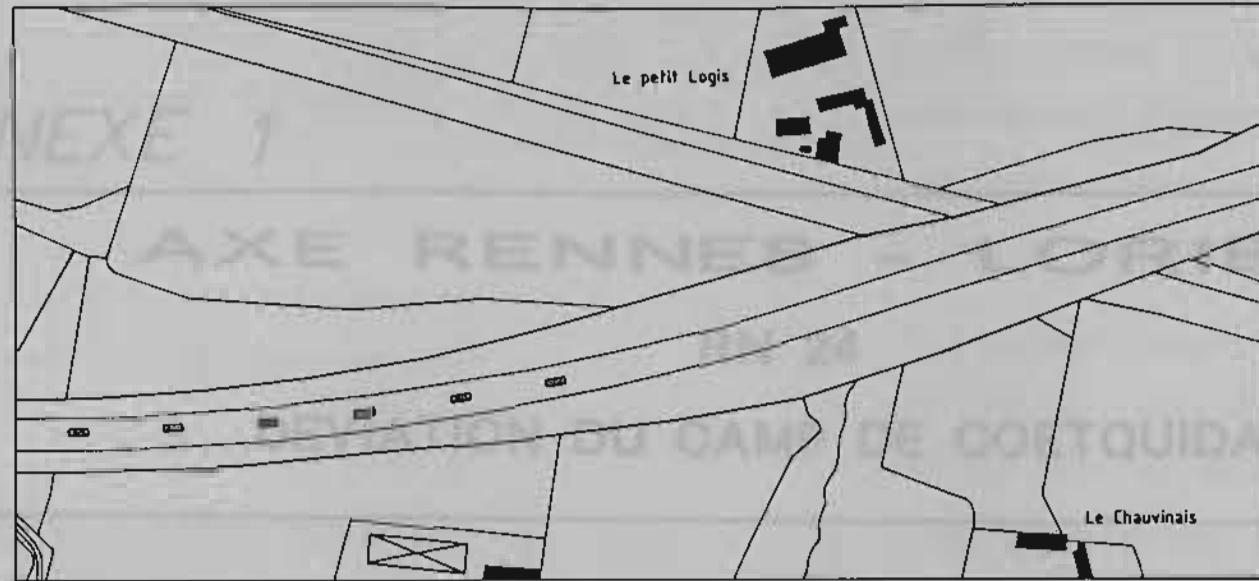
PL N°21



PL N°22



PL N°23



ANNEXE 1

AXE RENNES - COËTQUIDAN

PLOERMEL *saint-jean*

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DRAP - MINISTERE DE LA CULTURE

ANNEXE 1

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PLOERMEL saint-jean

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DRAC MINISTERE DE LA CULTURE

I- PRESENTATION DU SITE

Le site de **Saint-Jean** (ou les Ormes), en **Ploërmel**, est localisé sur la planche 2 du plan général du projet, entre les profils en travers 99 et 102, soit sur 90 mètres de long, immédiatement à l'est du PI 3 (Pl. 1 et 3).

Situé en zone agricole, le gisement occupe le tiers inférieur d'un versant ouest - sud-ouest, à l'interface du substrat limoneux et du substrat schisteux.

Parcelles 166, 168, 169; section ZN; édition cadastrale 1986.

166: propriété Etat.

168, 169: propriété Michel Lerat, les Ormes, Ploërmel.

Coord. Lambert II OX= 249,225
OY= 335,000

carte IGN au 1/25000 n° 1019 ouest Ploërmel.

Dans l'environnement immédiat du site, on note la présence d'un vaste gisement gallo-romain à forte densité de *tegulae* occupant, à 250m. au nord, le sommet d'une colline vers le lieu-dit "Trégu" (microtoponyme "Bande de Trégu") (Pl.2).

En outre, la prospection au sol avait montré la présence de fragments de *tegulae*, sur le tracé, entre les profils en travers 104 et 110 soit à 100m. à l'est du site de Saint-Jean. A cet endroit, les sondages n'ont révélé aucune structure en place sous la terre végétale.

II- LES DONNEES DES SONDAGES (Pl.5)

Dans les tranchées, sont apparues des structures en creux: **fossés, fosses et trous de poteaux**. Les fossés sont, en majeure partie rectilinéaires et organisés orthogonalement. Un seul fossé présente un tracé curviligne. Quelques autres, rectilignes, sont désaxés par rapport à la direction dominante.

Les sondages auxquels on a procédé dans les fossés 210, 510, 520, 420, 430, 150, et 160 se sont révélés décevants. Les profils sont en cuvette et la profondeur conservée varie de 0,30m à 0,60m. Les remplissages, homogènes, sont constitués de couches uniques de terre brune d'une texture voisine de celle de la terre végétale.

De surcroît, aucun élément de datation n'a été recueilli dans ces sondages!

Il semble plausible que certains de ces fossés soient des limites parcellaires modernes. L'observation du cadastre napoléonien montre, en effet, un parcellaire courbe, serré, en lanières étroites, tracé à partir de chevelles orientées est-ouest et nord-sud (Pl.2).

Quoiqu'il en soit, la présence, de part et d'autre du fossé 210, en limite nord du tracé de la route, de nombreux trous de poteaux, atteste une occupation "ancienne" dont l'essentiel des vestiges pourrait se développer hors du tracé, au nord. Le réseau de fossés repéré dans les sondages pourrait n'être que le parcellaire associé à cette occupation.

RN 24

III- CONCLUSION

PL.1 PLOERMEL saint-jean

A la minceur des données scientifiques susceptibles d'être recueillies sur ce site, s'ajoute l'observation de sa position en regard des terrassements projetés.

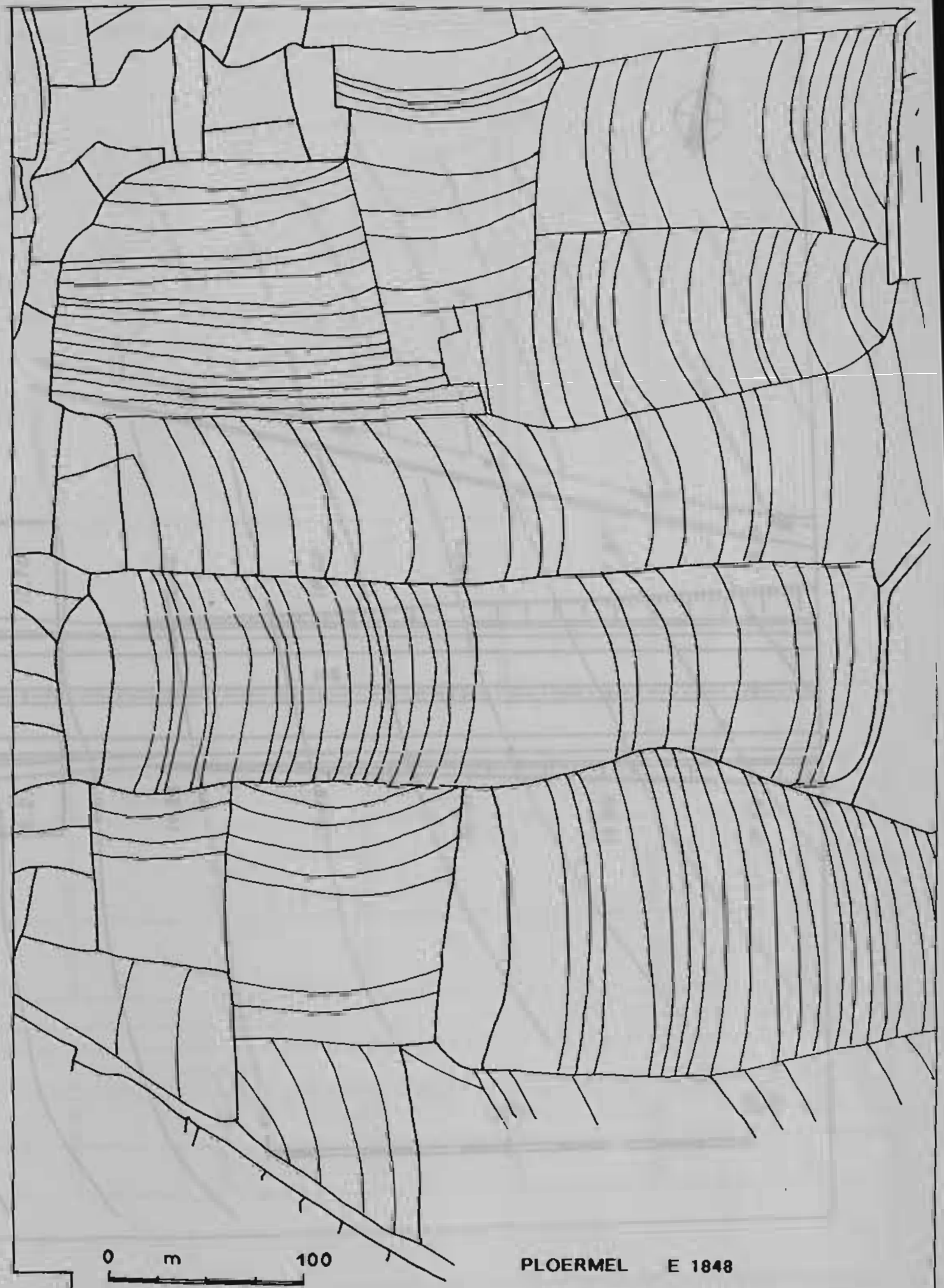
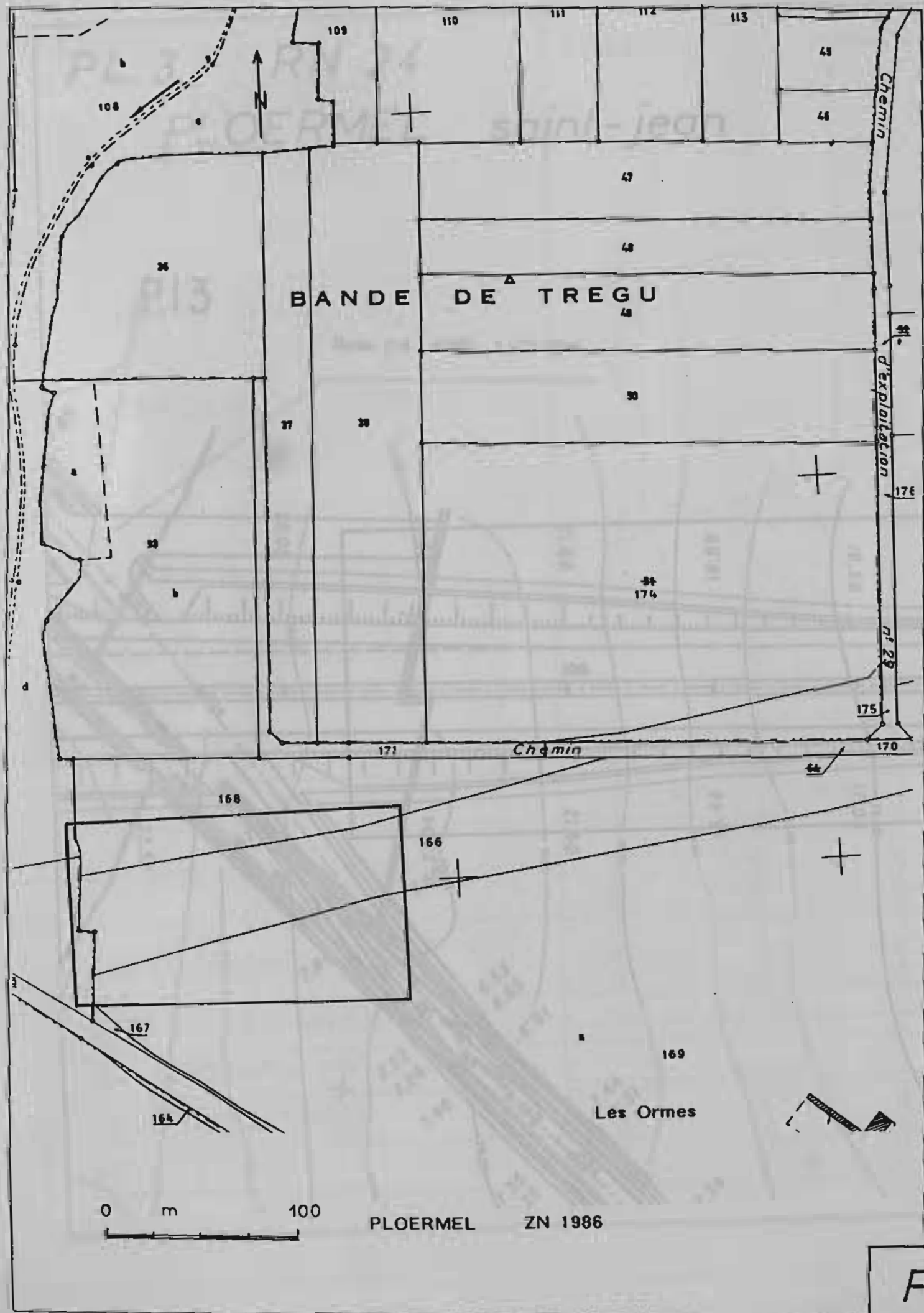
On remarque, en examinant le profil en long, que le gisement se situe en totalité en **zone de remblai**, entre **4,90m** de remblai au niveau du profil 99 et **1,44m** au niveau du profil 102. Soit une épaisseur compatible avec un remblayage sans enlèvement de la terre végétale protégeant les vestiges (Pl.4).

En réunion de chantier tenue en présence du Conservateur régional de l'archéologie et du Conducteur de travaux du secteur, le principe de la conservation des vestiges sous remblai, sans terrassement de la terre végétale, a été retenu. **Ce site ne nécessite donc aucune fouille préventive.**

RN 24

PL.1 PLOERMEL saint-jean





PL.2

PLOERMEL E 1848



PL. 5

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

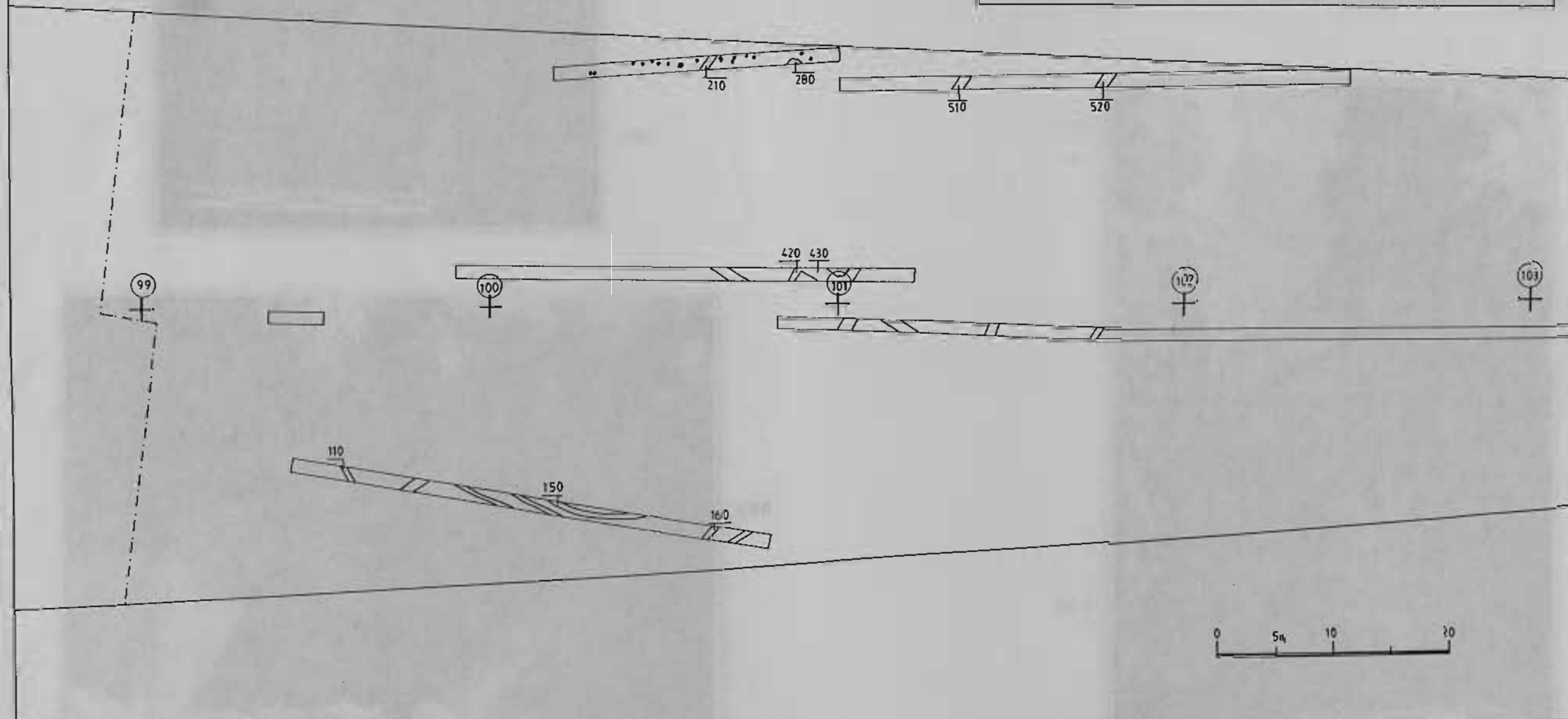
DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PLOERMEL *saint-jean*

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DRAC - MINISTERE DE LA CULTURE



RN 24 PLOERMEL



↑
220

210

510



420



430



520

RN 24 PLOERMEL saint-jean

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

AUGAN bellevue site gaulois & gallo-romain

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

A. PROVOST

AVRIL

DRAC MINISTERE DE LA CULTURE

J.C. ARRAMOND

1992

59b

I. PRESENTATION DU SITE

Le contexte général

Le gisement archéologique **gaulois et gallo-romain de Bellevue**, sur le tracé de la RN 24, **déviaton du Camp de Coëtquidan**, est situé pour partie dans la zone du camp militaire (moitié nord) et pour partie, en terrain agricole, il est localisé sur la planche 9 du plan général du projet de déviation, entre les profils en travers 478 et 485 soit sur 150m de long -on verra que cette donnée est à relativiser (cf. ci-dessous)- entre le PJ 12 et le PS 13 (Pl. 1 et 3). La largeur de l'emprise routière varie entre 45 et 40m.

L'examen du profil en long montre que le site est totalement en zone de déblais, entre 6 et 4m (Pl. 4). Ce qui signifie que les vestiges archéologiques seront totalement détruits.

La portion de territoire concernée appartient à la commune de **Augan** (Morbihan): **parcelle 295, section G1 et parcelle 120, section ZK, édition cadastrale 1986**. La parcelle 295 est propriété de l'Etat. La parcelle 120 (anciennement ZK 30) était la propriété (avant acquisition par les services de l'Etat) de **Garin Pierre**, La Ville Cué en Augan. M. Garin exploite cette parcelle en herbage pour ensilage (Pl. 2).

Coordonnées Lambert, zone II : OX = 259,150

OY = 334,850

Carte IGN au 1/25000 n°1019 Est-Paimpont.

Le substrat du site est un schiste blouté, peu résistant, appartenant au paléozoïque sédimentaire. Les plages limoneuses comblant des dépressions du schiste sont rares et peu développées. La roche est présente directement sous la terre végétale laquelle évolue entre 15 et 40cm d'épaisseur.

Le gisement archéologique occupe pratiquement le sommet d'un vaste bombement entre les ruisseaux du Bois-du-Loup et de l'étang du Vobulo. Cette colline culmine à 107m NGF tandis que le site s'étend, en léger versant est, entre les altitudes 100 et 97. On note la présence d'une source (tarie en période sèche), immédiatement au nord-est du site.

Ces sols aux schistes friables, légers, sont exploités pour la culture depuis des temps reculés comme en témoignent, dans l'enceinte du camp, les ruines de la ferme post-médiévale de **Caradec** près de la fontaine du même nom et, le micro-toponyme "Les Tenues" -probablement issu de la déformation du terme féodal "tenure" qui signifie: "terre que concédait un seigneur, tout en en conservant la propriété" (Pl. 2).

Le contexte archéologique

De nombreux établissements agricoles gallo-romains, *villae* et enclos de fermes indigènes et des sites d'artisanat sont connus dans le bassin versant de la **vallée de l'Oyon**. L'action des prospecteurs, au sol et en avion, s'est beaucoup développée depuis une dizaine d'années. On citera, pour se

limiter à la commune d'Augan, la villa du Binio dont les thermes ont été fouillés il y a quelques années, le site à tegulae avec four et puits du Bois-du-Loup et l'atelier de tuilier gallo-romain de L'Hotié-Gourié.

Sur le site même de Bellevue, mais hors du tracé routier (parcelles 29 et 121), M. Gautier a photographié, en prospection aérienne, des indices phytologiques révélateurs de fossés comblés. La photo-interprétation montre un réseau où dominant les fossés rectilignes et orthogonaux; à noter quelques tracés curvilinéaires. Le sol, au niveau des traces photographiées, est jonché de tuiles romaines: tegulae, imbrices et fragments de briques caractéristiques d'un établissement gallo-romain. Des pierres (de construction ?) sont également présentes mais en faible quantité. On doit y voir l'origine du micro-toponyme "Clos des Pierres" (Pl. 2).

On ne connaissait par contre, dans ce secteur, aucun indice d'époque gauloise et, ce n'est sans doute pas le moindre intérêt du site de Bellevue que d'avoir une superposition ou proximité immédiate de deux sites de deux périodes chronologiques contigües.

II. LES DONNEES DES SONDAGES: ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

Les 8 tranchées de sondage sont numérotées de 100 à 800. Elles sont décrites, selon leur position, du nord vers le sud et d'ouest en est. Chaque structure comporte un numéro à 3 chiffres (Pl.5).

Tranchée 600: marge nord du tracé

- 610: petite fosse sub-circulaire de 0,15 m de prof. à remplissage de terre végétale. 3 trous grossièrement circulaires, sans profondeur, voisinent avec cette fosse. L'éventualité de trous de poteaux reste fortement sujette à caution.
- 620: autre fosse similaire à 610.
- 630: fossé(?) au tracé irrégulier; profil en cuvette; l. 1,30m; prof. 0,70m.
- Comblement à 2 couches, sans mobilier:
632: terre brune.
631: limon jaune. (Pl. 7)
- 640: possible trou de poteau; diam. 0,20m; prof. 0,10m.
- 650: autre fosse similaire à 610.
- 660: fossé au tracé régulier, aux parois érodées; profil en cuvette; l. 1m; prof. 0,45m. Comblement de schiste en plaquettes venu des parois, sans mobilier. (Pl.7)
- 670: autre fosse similaire à 610.

Tranchée 700: marge nord du tracé

- 710: petit fossé en auge aux parois raides peu érodées; l. 0,50m; prof. 0,30m. Comblement de schiste en plaquettes, sans mobilier. (Pl.7) Section nord du fossé gallo-romain 810-240.
- 720: possible trou de poteau.
- 730: bande de terrain argileux ocre jaune d'environ 2m de large. Prolongement nord de 250-510. Il s'agit vraisemblablement du lit fossile du ruissellement de la source coulant, hors du tracé, au nord-est.

Tranchée 400: axe du tracé

410: fossé à profil en cuvette aux parois irrégulières, érodées; l. 1m; prof. 0,75m.

Comblement à 2 couches, sans mobilier.

412: schiste en plaquettes venu des parois.

411: limon jaune. (Pl. 7)

420: fossé à profil en auge et parois raides non érodées; fond plat; l. surf. 1,20m; l. fond 0,20m; prof. 1m. (Pl. 6)

Comblement:

424: schiste en plaquettes venu de l'extraction et gros frag. de ch. de b.

423: terre brune à ch. de b.

422: lentille de schiste en plaquettes.

421: limon jaune.

Mobilier couche 424:

lèvre de jatte à enduit graphité, à cannelure interne, caractéristique de La Tène III (Pl. 8, 424-1); rebord de vase à paroi lég. oblique, sans lèvre, à pâte brune, modelé à la main; Tène III-Tène finale (Pl. 8, 424-2).

Les caractéristiques de ce fossé dont l'une des parois est plus abrupte que l'autre permettent de supposer la présence d'une palissade fondée dans le fossé.

430: fossé parallèle au précédent, aux caractéristiques identiques. (Pl. 6)

Comblement:

435: schiste en plaquettes.

434: sédiment brun, fin, argileux.

433: couche similaire à 435.

432: limon jaune.

431: hétérogène; limon, pierrailles, plaquettes de schiste, grains d'argile cuite et tessons.

Mobilier couche 431:

panse et col de grand vase globulaire, à pâte brune, modelé à la main; lèvre ronde; caractéristique des périodes Tène finale ou gallo-romaine précoce (Pl. 8, 431-1). Fond de vase modelé à la main, à pâte brune, même datation (Pl. 8, 431-2).

440-450: fonds de trous de poteaux circulaires de 0,10m de prof. conservée.

510: bande d'argile, ruissellement fossile (cf. 730).

Tranchée 100: marge sud du tracé

110: fossé (?) à profil en cuvette, aux parois irrégulières et érodées; l. 1m; prof. 0,75m
Comblement homogène de limon jaune. (Pl. 7)
Mobilier: un tesson de céramique médiévale en surface du remplissage (Pl. 8, 111-1).

120: fossé à profil en cuvette, aux parois altérées mais régulières; l. 1,20m; prof. 0,80m. (Pl. 6)

Comblement:

123: terre brune, graveleuse, à fines plaquettes de schiste et ch. de b.

122: schiste en plaquettes.

121: hétérogène; limon, plaquettes de schiste, nodules de terre cuite et pierrailles.

Mobilier couche 121:

4 tessons de poterie à pâte brune, modelée à la main, d'époque gauloise vraisemblablement.

Le remplissage montre un recurage incomplet d'un fossé qui dût "fonctionner ouvert".

130: prolongement sud du fossé à palissade 420. Mêmes caractéristiques (Pl. 6).

Comblement:

134: schiste en plaquettes.

133: sédiment brun, fin, produit de ruissellement.

132: schiste en plaquettes et sédiment brun.

131: hétérogène: terre brune, plaquettes de schiste, nodules d'argile cuite, ch. de b. et tessons.

Mobilier de la couche 131:

un tesson de poterie brune, modelée à la main, sans doute gaulois.

Le remplissage montre plusieurs étapes dans l'utilisation du fossé. Palissadé à l'origine, il dût ensuite "fonctionner ouvert" et fut recuré.

140: fond de trou de poteau circulaire; prof. conservée 0,10m. (Pl. 6)

Tranchée 200: marge sud du tracé

210: fossé ou arrachement de haie, à profil irrégulier, en cuvette; l. 1m; prof. 0,60m.

Tranchée 500: axe du tracé

Comblement de limon, sans mobilier. (Pl.7)

220: arrachement de haie vraisemblable; tracé, parois et profondeur irréguliers.

Comblement de limon, sans mobilier. (Pl.7)

230: fosse ou argile d'altération du substrat ayant piégé 3 pierres de quartz; sans mobilier.

240: fossé, prolongement sud du fossé 710-810; profil en cuvette, régulier; l. 0,60m; prof. 0,30m.

(Pl.7)

Comblement de limon jaune à mobilier gallo-romain:

Tégulae; T.S. de Gaule du sud, Drag 35/36

flavien; fond de cér. fumigée du I^e s. ap.

J.C. (Pl.8, 241-1); rebord de pôt en cér. com. grise à lèvre moulurée, flavien ou II^e s. (Pl.8 241-2).

250: bande d'argile, ruissellement fossile identifié en 730 et 510.

260: artéfact identique à 230.

270: fossé ou arrachement de haie, identique à 210; sans mobilier (Pl.7).

280: artéfact identique à 230.

Tranchée 800: transversale entre les profils en travers 483 et 484

810: fossé gallo-romain section de 710-240 ayant livré un vase fumigé à décor guilloché du type Ménez 142 ou variante, du I^e s. (Pl.8, 811-1)

820: arrachement de haie, parallèle au talus limite de parcelle et limite sud du camp militaire. Comblement de terre végétale; racines. Moderne.

III. PROBLEMATIQUE DU SITE

Il est manifeste que l'essentiel du gisement archéologique pris dans sa globalité se situe hors du tracé routier, au sud. Sur la partie du site comprise dans l'emprise du tracé on peut définir **trois secteurs** différenciés par les types de structures rencontrées et les indices chronologiques qui leur sont associés. (Pl.9)

-La **partie ouest** du site, comprise entre les profils en travers 478 et 479, comprend des structures mal identifiées et de faible densité: un fossé (110) sans doute **médiéval** ou **post-médiéval** et des fosses ou anomalies du substrat qui peuvent être naturelles ou être d'origine arbustive (610-620).

La **partie est** du site, comprise entre les profils en travers 482 et 485, comprend une anomalie d'origine naturelle -lit fossile de ruisseau (250-810-730)-, des anomalies du substrat mal identifiées, des fossés résultant vraisemblablement d'arrachement de haies, dont la datation reste inconnue (210-220-270) et une seule structure archéologique parfaitement attestée: le fossé 240-810-710. Ce fossé, de faible amplitude en largeur et profondeur, affecte un tracé nord-nord-ouest. Il se prolonge sur au moins 40m de longueur. Le rare mobilier **gallo-romain** recueilli dans son comblement est datable du I^{er} siècle et précisément de la période flavienne vraisemblablement. Ce mobilier est concentré dans la section sud du tracé du fossé, c'est-à-dire à proximité de la zone d'habitat révélée par les tuiles, au sud du projet routier. Ce fossé, en

marge de l'épicentre du site gallo-romain, est probablement une structure parcellaire associée à l'habitat proche.

La **partie centrale** du site, entre les profils en travers 479 et 482, est la plus dense en structures archéologiques caractérisées et datées.

On y décèle un réseau de trois fossés parallèles, orientés au nord-nord-ouest, 120, 130-420 et 430 respectivement espacés de 17 et 23m. Ces fossés ont livré un mobilier **gaulois** des périodes Tène III-Tène Finale. A ces trois structures linéaires, on peut adjoindre le fossé 660, strictement parallèle aux précédents mais qui n'a pas livré de mobilier et, quelques négatifs de trous de poteaux dont ne sont conservés que les 10cm inférieurs.

Les sols de circulation ont, comme généralement en pareil cas, disparu dans l'érosion due aux pratiques agricoles postérieures.

L'intérêt de ce réseau de fossés gaulois réside dans leur structure évolutive où l'on perçoit une réutilisation de sections à palissades en fossés ouverts.

Il est difficile de préciser plus avant la caractérisation du site gaulois: habitat? parcellaire associé à un habitat qui pourrait être "sous" l'habitat gallo-romain? etc... d'autant que la faiblesse numérique de mobilier gaulois recueilli n'est pas une indication fiable dans le cas de structures à palissades où les rejets culinaires ne peuvent être piégés en fond de fossé!

Il nous semble évident que seule la **partie centrale** du site concerné par la route -les structures d'époque gauloise- mérite une fouille intégrale.

Techniquement la fouille ne pose aucun problème particulier. La surface à décapier à considérer atteint **3000m²**. Les structures n'étant conservées qu'en creux dans le substrat schisteux, il est possible de décapier directement la couche végétale jusqu'au schiste. L'épaisseur de cette couche varie de 0,40m en marge nord-ouest de la surface considérée à 0,15m en marge sud-est avec une moyenne de 0,25m-0,30m.

On aura toutefois intérêt, au **décapage**, à respecter scrupuleusement la surface du substrat afin de localiser les structures de faible volume comme les **négatifs de poteaux** dont seul le fond semble conservé.

La fouille fine des remplissages de fossés devrait permettre de bien mettre en évidence les processus techniques de mise en place des palissades et l'évolution de ces aménagements linéaires au cours de l'occupation du site.

A priori, il semble que les seules **analyses archéométriques** programmables recouvrent la **sédimentologie** et l'**anthracologie**. Les analyses sédimentologiques sont susceptibles d'aider à la compréhension de la mise en place des dépôts successifs des fossés.

L'anthracologie apporterait des données sur l'environnement végétal du site (arboricole et arbustif): on a remarqué, dans

les couches de comblement de fossés, des fragments de charbons de bois exploitables.

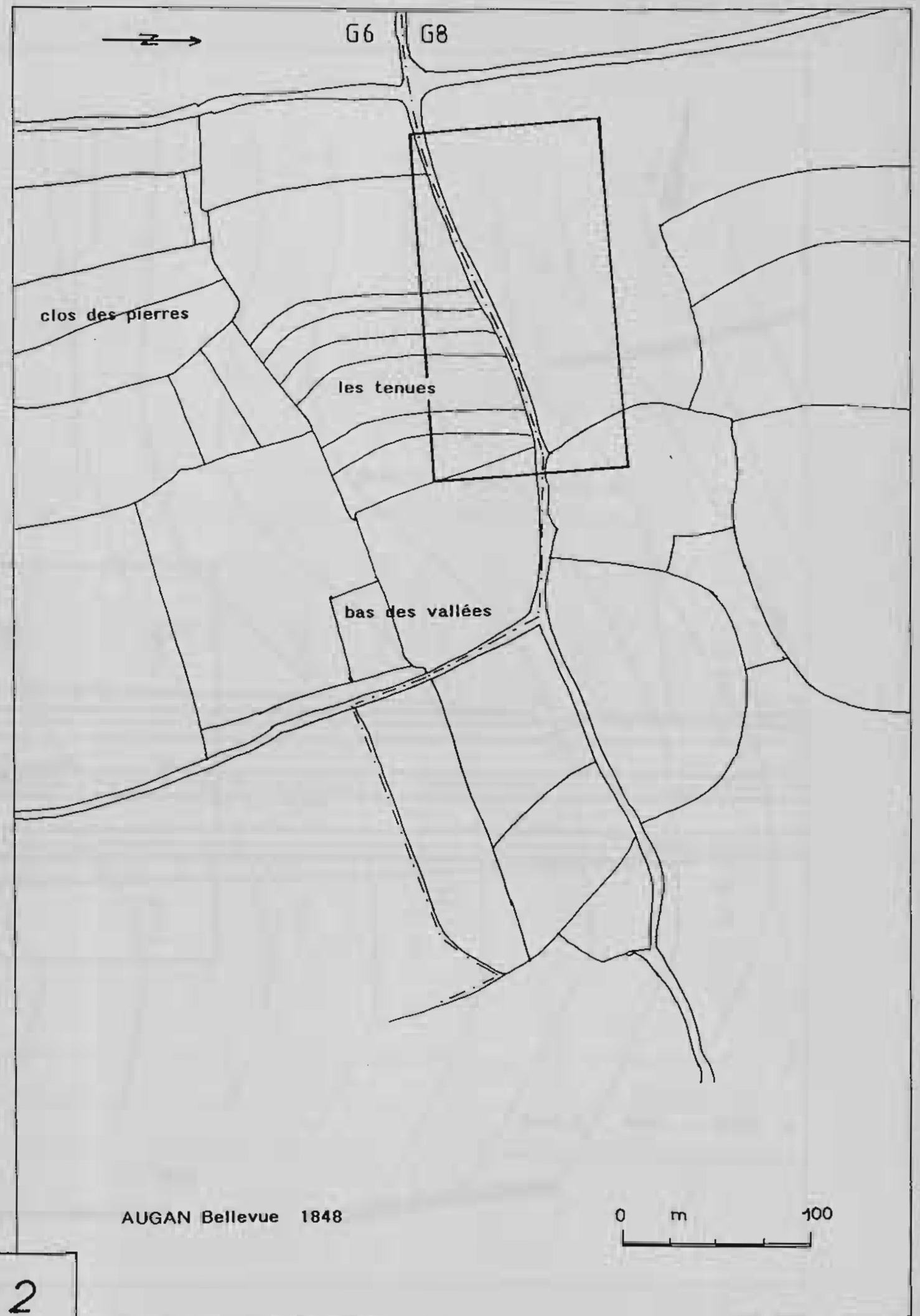
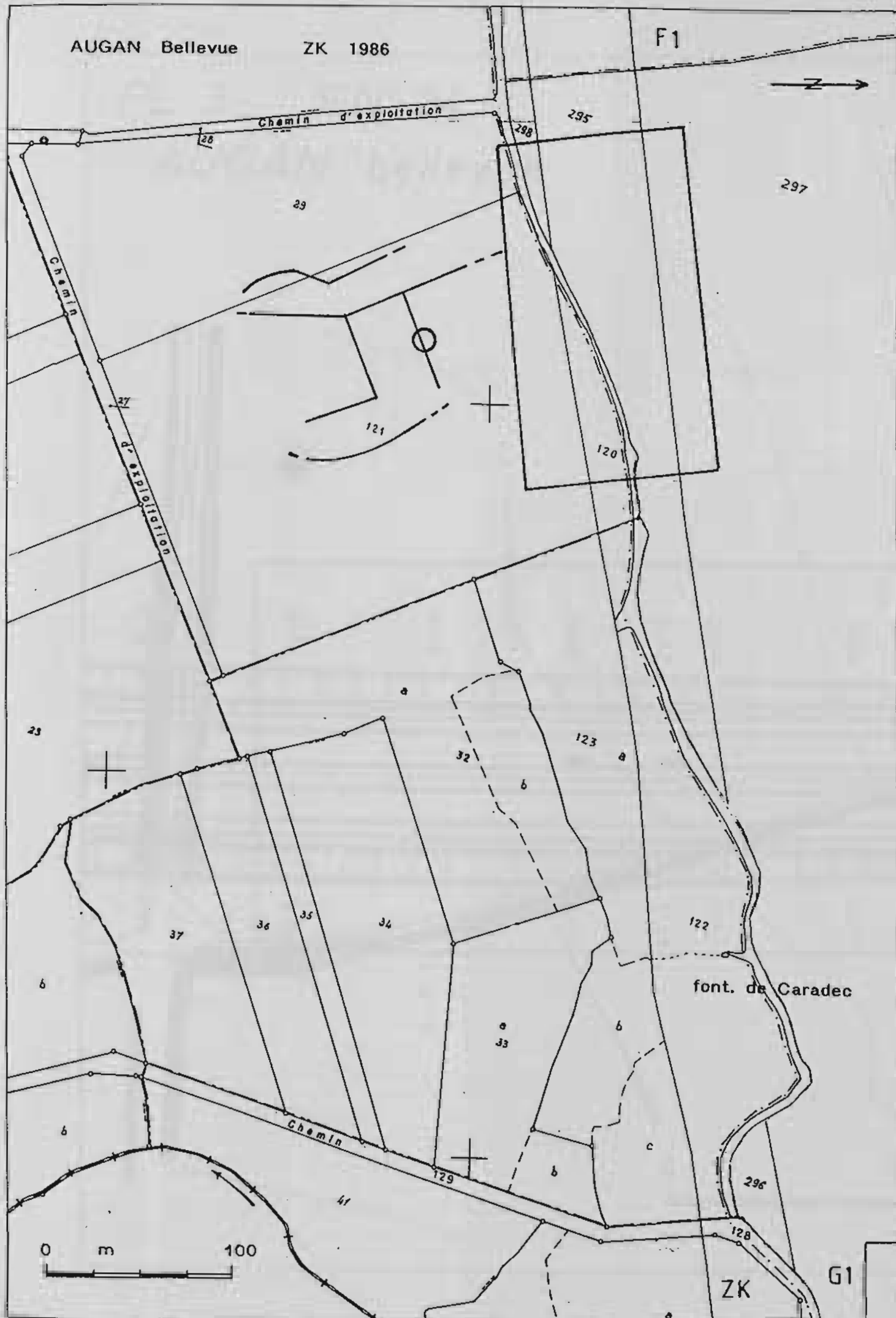
L'absence de sols conservés, de vieux-sol, laisse peu augurer de la conservation de pollens. Ceux-ci pourraient toutefois être piégés dans les sédiments fins des fossés scellés par les remblais à plaquettes de schistes: des tests palynologiques pourraient être tentés.

En conclusion, le gisement archéologique de Bellevue est intéressant par le type de structuration décelée: enclos (de ferme indigène) et parcellaires et par l'échelle chronologique qui couvre la fin de la période gauloise et le début de l'époque romaine, au moins de la fin du II^{ème} siècle av. J.-C. jusqu'au début du II^{ème} siècle ap. J.-C.

Seule une portion du site est concernée par le projet routier. Comme il s'agit, pour l'essentiel, des structures gauloises, les plus anciennes. Il convient d'en étudier cette portion avant sa destruction.

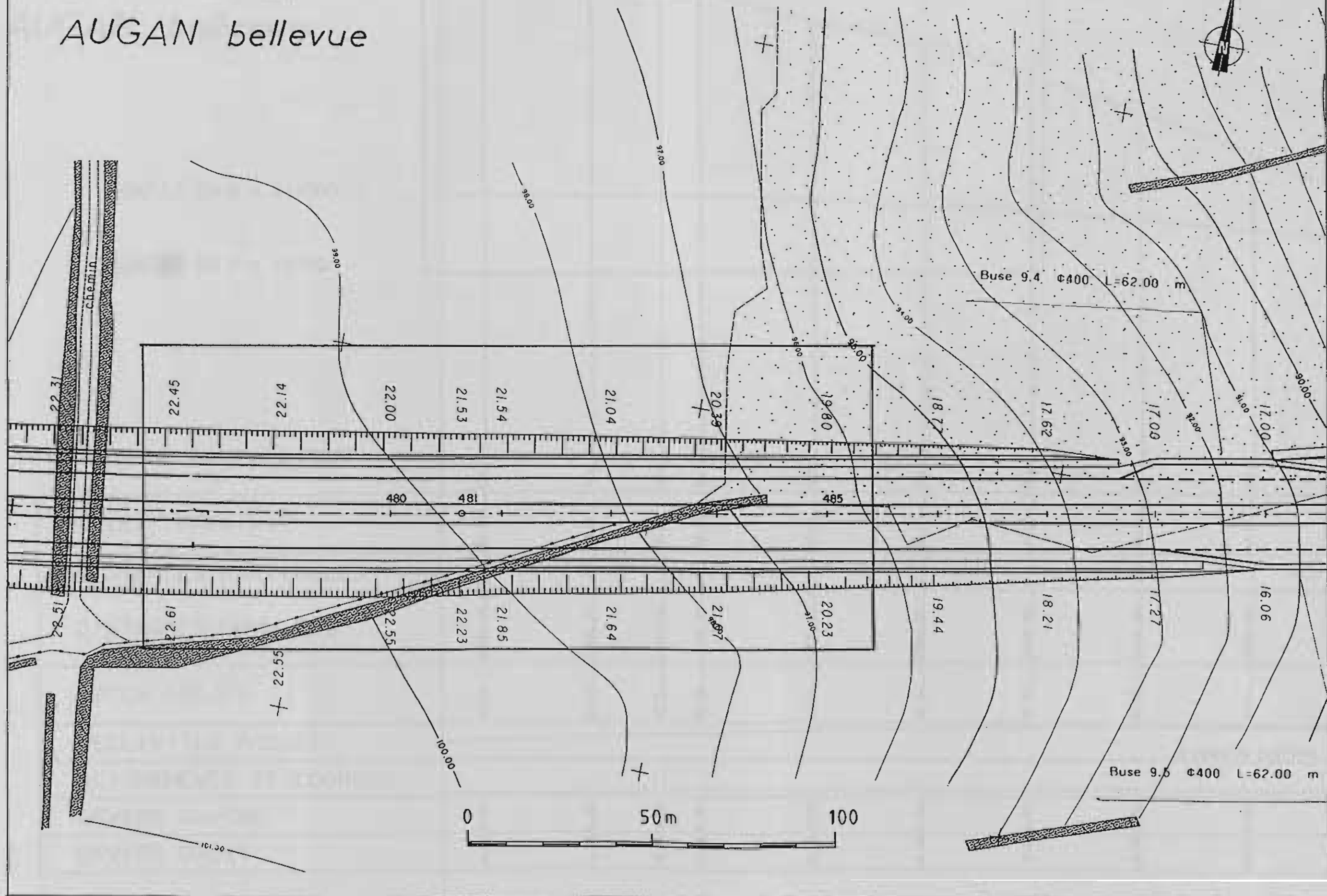
RN 24
PL.1 AUGAN bellevue





PL. 2

PL.3 RN 24
AUGAN bellevue





AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

PL.5

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

AUGAN *bellevue site gaulois & gallo-romain*

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

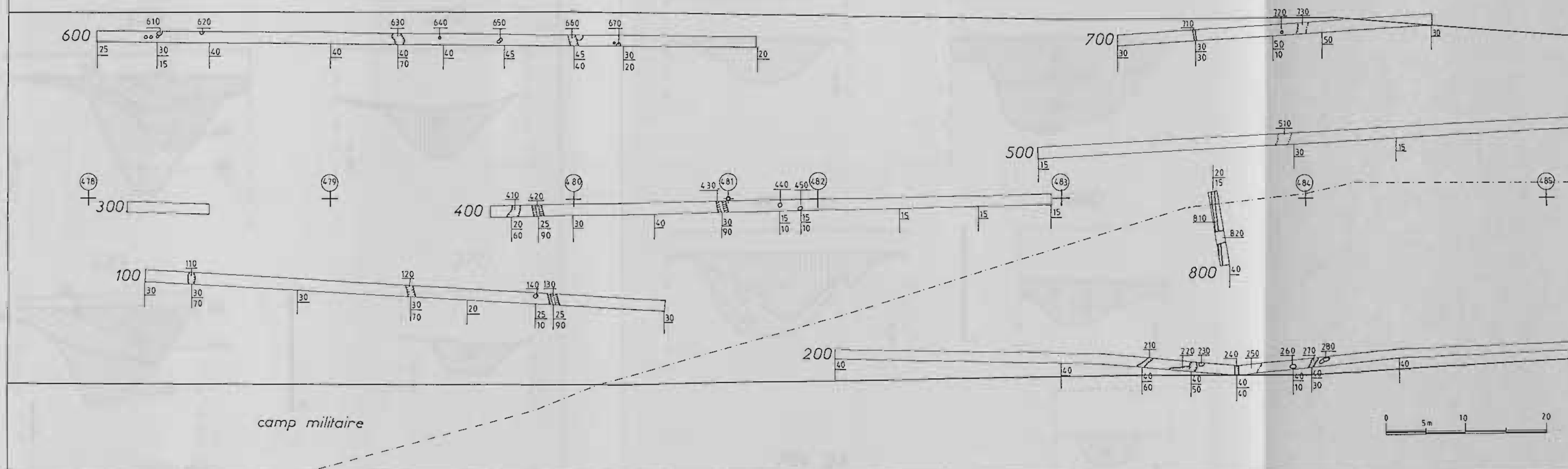
DRAC - MINISTERE DE LA CULTURE

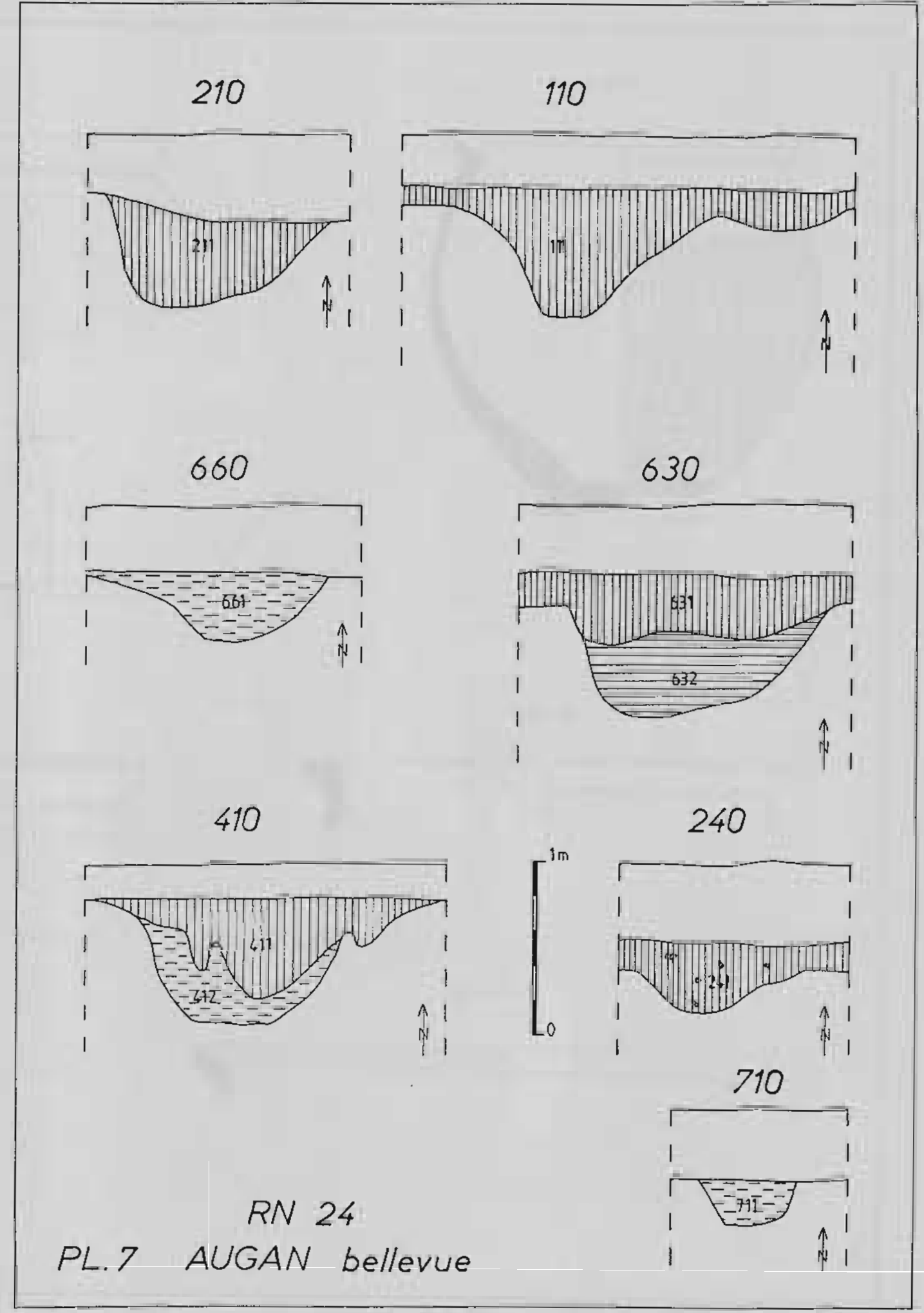
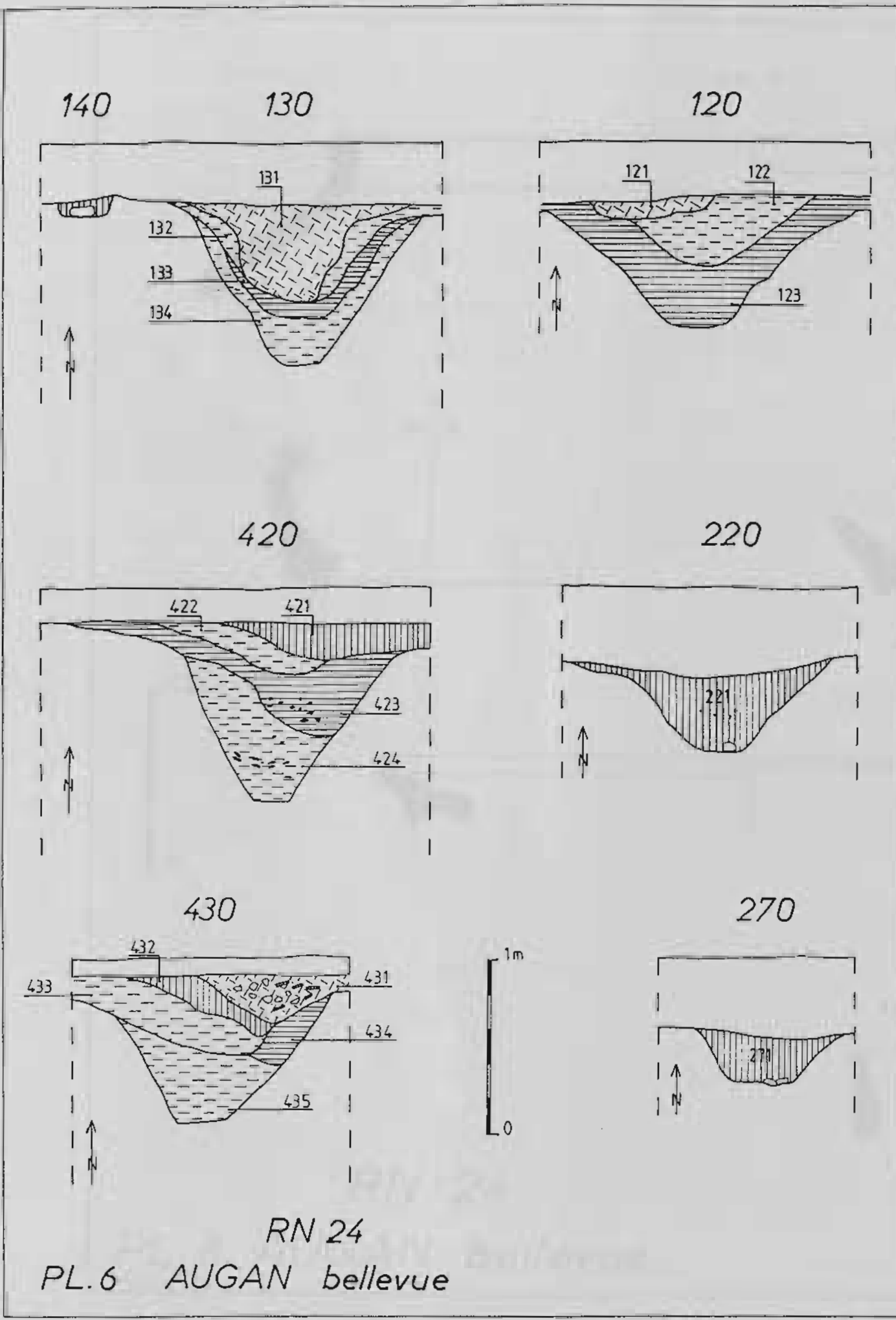
LEGENDE

420 NUMERO DE STRUCTURE

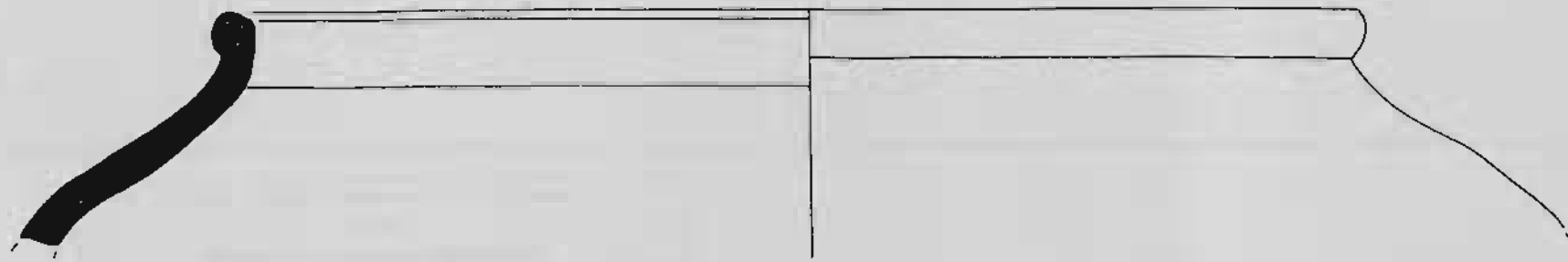
40 EPAISSEUR DE TERRE VEGETALE (en cm)

70 PUISSANCE DES SEDIMENTS ARCHEOLOGIQUES

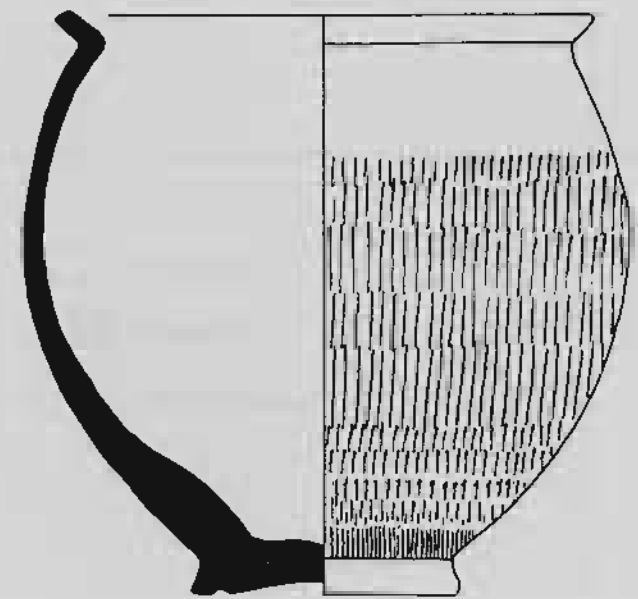




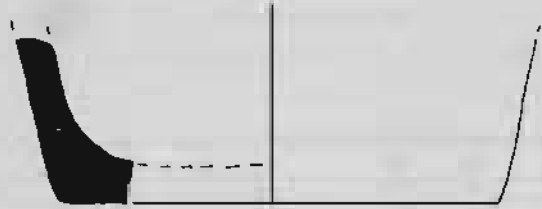
431-1



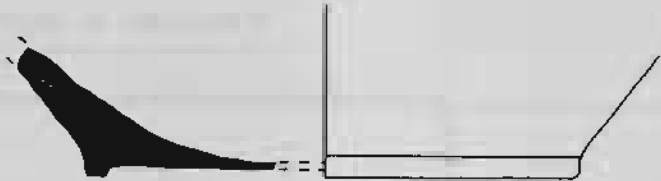
811-1



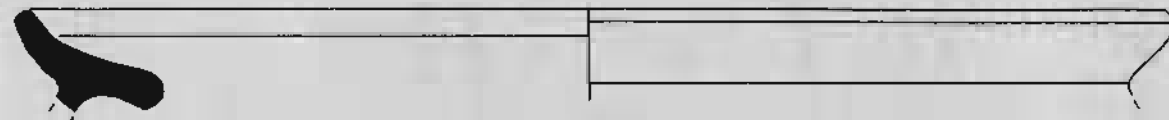
431-2



241-1



111-1



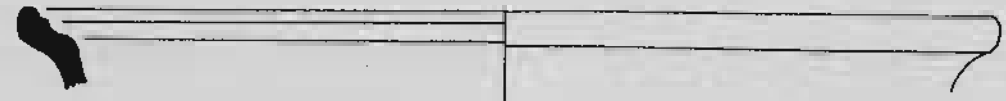
241-2



424-2



424-1



RN 24
PL. 8 AUGAN bellevue



AXE RENNES - LORIENT
RN 24
DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

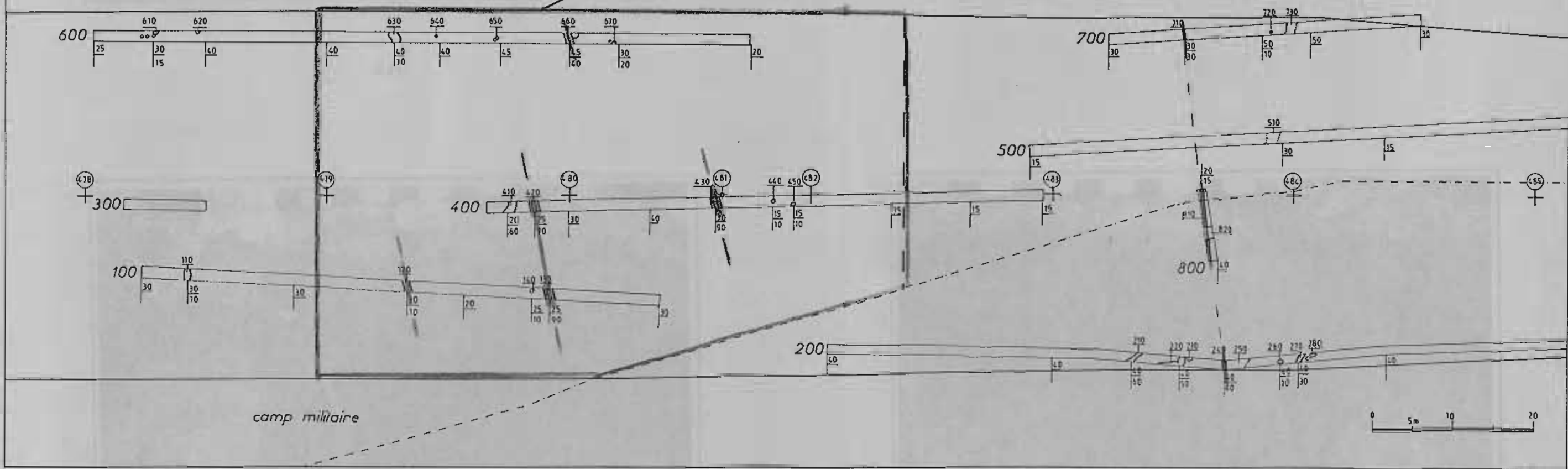
AUGAN *bellevue* site gaulois & gallo-romain

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE
DRAE - MINISTERE DE LA CULTURE

PL. 9

-  NON DATE
-  GAULOIS
-  GALLO-ROMAIN

SECTEUR A DECAPER



RN 24 AUGAN *bellevue*



420



430



RN 24 AUGAN bellevue



140 - 130

120



RN 24 AUGAN bellevue



420

410



270



710



↑
600



810



240

RN 24 AUGAN bellevue

ANNEXE 3

AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PORCARO la démardais - site gallo-romain

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

A. PROVOST

DRAC MINISTERE DE LA CULTURE

J.C. ARRAMOND

AVRIL
1992

59c

I. PRESENTATION DU SITE

Le contexte général

Le site de la Démardais nord se situe sur le tracé de la RN24, déviation du Camp de Coëtquidan, dans la zone du camp militaire, aux marges sud de celui-ci. On le localise sur la planche 11 du Plan Général du projet de déviation, entre les bornes axiales n° 621 et 627 (bornes implantées tous les 30 mètres), soit sur 180m de long, entre le PI 15 et le PS 16, immédiatement à l'est du PI 15 (Pl.1 et 3). A cet endroit, la largeur de l'emprise du tracé routier évolue entre 39,40m et 42,12m soit une moyenne de 41m.

Si l'on examine le profil en long de la partie du projet routier concernée par le site, on remarque que l'on se situe en zone de léger remblai évoluant entre 0,27m de puissance à la borne 622 et 1,90m à la borne 626 (Pl.4). Aucun busage transversal n'est prévu pour la source (aujourd'hui tarie) localisée au niveau du site. La nécessité d'ôter la couche d'humus ou de terre végétale portera inmanquablement atteinte aux vestiges archéologiques.

Cette portion de territoire appartient à la commune de Porcaro (Morbihan), parcelle 327, section E, feuille 1, édition cadastrale 1990. Propriété de l'Etat.

Les coordonnées Lambert du centre du site sont les suivantes:

Lamb. II OX = 262,950
OY = 334,675

Carte IGN au 1/25000 n° 1019 Est-Paimpont.

Expropriés il y a 90 ans lors de l'extension du camp militaire, ces terrains, aujourd'hui couverts de landes et de taillis, étaient autrefois cultivés ou pâturés selon le témoignage des riverains les plus âgés. Ceci est confirmé par l'examen du cadastre napoléonien établi en 1848. Dans l'environnement du site on remarque, en effet, tout un réseau de chemins d'exploitation et, un parcellaire en lanière tracé à partir de chevesses grossièrement orientées nord-sud ou est-ouest. Le micro-toponyme "Les Gobus" est vraisemblablement issu d'une déformation du terme "l'écobue". L'écobuage est une technique de défrichage ou de fertilisation du sol par brûlage de la végétation, utilisée notamment pour la remise en cultures de terroirs retournés à la lande (Pl.2).

Le contexte géo-morphologique

Le substrat du site appartient à cette série du paléozoïque sédimentaire particulièrement développée au sud et au sud-ouest du bassin de Rennes et représentée par les grès armoricains, les poudingues et schistes pourprés de Montfort. C'est précisément le schiste pourpré qui affleure en échines autour du site de la Démardais. Les ruisseaux subsécants y ont d'ailleurs creusé de profondes combes aux parois raides.

Localement, et on a pu le vérifier dans les sondages, de petites dépressions entre les échines de schiste et dans les diaclases, ont conservé des dépôts limoneux dont la puissance

peut atteindre 30 à 40cm de profondeur sur plusieurs dizaines de mètres de long.

Dans le quart sud-est du site, une vaste dépression où stagne l'eau, montre qu'une source fut sans doute encore active avant la séquence d'années sèches que nous connaissons depuis quatre ans et lorsque le lit fut entretenu. Des dépôts d'argile grise ont été reconnus dans les sondages aux abords de cette dépression. La remontée de la nappe phréatique a par ailleurs limité la fouille des structures en creux localisées dans les sondages. De même, il ne fut pas possible, dans le cadre de l'évaluation, de sonder le centre de la dépression dont l'origine artificielle est plus que vraisemblable. Quant à savoir s'il s'agit d'un abreuvoir aménagé par les agriculteurs des siècles passés ou d'un "bassin" contemporain du site gallo-romain, c'est là l'une des questions à résoudre par la fouille.

La source a généré un très léger thalweg. D'ouest en est, le site évolue entre les altitudes NGF 103 et 98 (Pl.3). Il se situe à mi-chemin entre le sommet de la crête au nord (alt.120m) et la rupture de pente, au sud (alt.95m). Cette crête domine le bassin de la vallée de l'Oyon de plus de 60m puisque l'on note au hameau de la Démardais, en contrebas du site, l'altitude de 58m.

Cette position en rebord du plateau -celui-ci se prolonge au nord sur plusieurs kilomètres- est évidemment une donnée

essentielle de la problématique du site. On notera, entre le tracé de la route et la rupture de pente, le prolongement d'une petite terrasse de 50m de large environ où le gisement archéologique est susceptible de s'étendre, hors du tracé de la route.

Le contexte archéologique

Si la Vallée de l'Oyon et ses abords ont été abondamment couverts tant au sol qu'en avion, par les prospecteurs locaux, il n'en est pas de même des crêtes et du plateau formant l'assiette du camp militaire. Peu accessible et pour cause!, recouvert de landes et de bois, ce territoire est resté vierge de toute recherche. Seuls y sont connus quelques mégalithes et sites à retranchements hors-sols conséquents! Sur les communes de Guer, Porcaro et Augan, de nombreux sites gallo-romains sont attestés. Y dominent les établissements agricoles, *villae* et fermes dites indigènes (enclos). Les établissements pré-romains -quelques enclos- sont moins bien connus. L'artisanat de la terre cuite n'y est pas absent (fours de tuiliers). Enfin, les recherches récentes sur la métallurgie du fer aux époques pré-industrielles ont montré une forte activité sidérurgique sur l'ensemble du massif de Brocéliande et de ses abords.

Plusieurs voies romaines secondaires traversaient ce massif. La voie sud-nord Rieux-Corseul, via Guer, est localisée à trois kilomètres à l'ouest du site de la Démardais nord. D'autres tracés est-ouest, nommés chemins des Blattiers

(chemins des convoyeurs de blé jalonnés de moulins à vents aujourd'hui ruinés), ont pu reprendre les tracés de diverticules antiques. On n'omettra pas d'évoquer la découverte, en 1968, sur le bord de la voie Rieux-Corseul, de trois tombes franques du V^e siècle (à la Bonde en Guer) attribuées aux lètes francs installés chez les Riedones tout en observant que ce territoire était coriosolite! Enfin, il faut signaler, dans l'environnement du site de la Démardais nord, le gros gisement gallo-romain de la Démardais, au sud de ce lieu-dit, situé dans la vallée, à l'altitude 55, à un kilomètre au sud-est de notre site. Les substructions et les matériaux de constructions visibles au sol évoquent de puissantes fondations d'une possible villa!

II. LES DONNEES DES SONDAGES

Six tranchées de sondages, numérotées de 100 à 600, ont été réalisées sur l'axe de la déviation ainsi qu'en bordure nord du tracé routier et en bordure de la dépression humide (Pl.5).

Des niveaux stratifiés ayant été découverts, il a été jugé préférable de ne pas multiplier les tranchées, une telle procédure risquant de rendre ultérieurement plus difficile le décapage et l'étude du site.

De même, le sondage 500 effectué dans la dépression humide ayant permis d'atteindre le substrat à 0,30m de profondeur, il n'a pas été jugé utile de pratiquer d'autres sondages dans cette cuvette manifestement peu profonde. En effet, la multiplication des tranchées risquait de déstabiliser les sédiments et l'hygrométrie de ce secteur sans réelle information scientifique supplémentaire.

On notera cependant que les résultats issus de l'analyse de ces tranchées non destructives accompagnée de l'étude ponctuelle des niveaux profonds, a permis une évaluation des surfaces à décapage et des épaisseurs de sédiments à fouiller qui paraît cohérente avec les renseignements livrés par la localisation très particulière du site.

ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

Par commodité, les tranchées sont décrites dans l'ordre suivant: du nord vers le sud. Chaque unité de structure ou couche porte un numéro à 3 chiffres, le chiffre des centaines correspondant à la tranchée concernée. Les structures sont décrites d'ouest en est.

Tranchée 300: marge nord du tracé

310: fosse sub-circulaire; prof. 0,20m; combl. limon jaune-brun, homogène, sans mobilier.

320: fossé sud-nord; profil en cuvette; l. 0,80m combl. identique à 310 (Pl.6).

330: four ou foyer excavé; seul l'extrémité sud a été fouillée; profil en auge; L. sup. à 0,80m; l. surf. 0,50m; prof. cons. dans le substrat de limon: 0,50m (Pl.6).

Paroi rubéfiée jusqu'à 8cm d'épaisseur; fond non rubéfié.

Comblement:

333: limon riche en ch. de b.; une pierre sur le fond.

332: limon brun-jaune à plages de ch. de b. et pierres de grès provenant peut-être de l'effondrement d'un aménagement en superstructure. Cette couche a livré également une scorie de fer non cordée et un petit bloc de grès sidérolithique ainsi qu'un tesson de cér. com. grise gallo-romaine.

Ces éléments sont toutefois insuffisants pour caractériser un four de grillage ou d'affinage du minerai de fer.

Les structures sont masquées par un niveau de limon jaune de 15 à 25 cm d'épaisseur (331), sous la couche végétale (colluvions?).

Tranchée 400: sur l'axe du tracé

410: petit fossé sud-nord; profil en cuvette; l. 0,40m; prof. 0,30m; combl. de limon jaune-brun à rares frag. de tuiles (Pl.6).

420: petit fossé présentant les mêmes caractéristiques que le précédent; 4 tessons de cér. com. grise gallo-romaine (Pl.6).

430: dalle de schiste pourpre; l. 0,80m; ép. 0,15cm reposant, à plat sur le vieux-sol (?) limono-argileux, en surface du substrat de limon.

130: dalle de schiste pourpre; l. 0,80m; ép. 0,15cm reposant, à plat sur le vieux-sol (?) limono-argileux, en surface du substrat de limon. Possible structure de seuil ou plot. Deux autres dalles (431 et 432) apparaissent en surf. du substrat, sous la couche 441.

440: fossé sud-nord; profil en auge; l. surf. 1m; l. fond 0,40m; prof. cons. 0,80m; creusé dans le substrat de limon (Pl.6).

Comblement:

442: limon argileux, gris, à ch. de b., déchets de terre cuite et frag. de tuiles; un tessons de cér. com. grise gallo-romaine.

La couche de remplissage est coiffée d'un sédiment stérile de limon brun-jaune atteignant 40cm d'épaisseur et se prolongeant au-delà du fossé (441). Cette couche présente les mêmes caractéristiques que 331.

450: fosse plutôt que fossé vraisemblablement. Sa largeur atteint 3m; profil en cuvette très évasée; le fond n'a pas été atteint du fait de la remontée de la nappe phréatique à 1,60m du niveau du sol actuel (Pl.7).

Comblement:

453/454: couche inférieure; argile grise homogène à frag. de tegulae,; qq. tessons de cér. com. grise dont lèvres de pots et écuelle du Haut-Empire.

452: blocage de pierres et dalles de grès et schiste sur et dans la couche sous-jacente dont l'ép. dépasse 40cm.

460: fosse voisine de la précédente; l. 2m; profil en cuvette évasée; pour la même raison que ci-dessus, le fond n'a pas été atteint. Nombreux frag. de tegulae tapissant la paroi ouest: matériaux en remblai plutôt qu'aménagement intentionnel sans doute (Pl.7).

Comblement:

461: argile grise, tachetée; tegulae et tessons de cér. com. rares dont 2 lèvres de pots du Haut-Empire.

La couche 451, contenant des tegulae, recouvre le remplissage des fosses 450 et 460; son épaisseur varie de 40 à 80cm.

480: non fouillé, autre fosse vraisemblable, creusée dans le substrat de limon et comblée, en surfa-

ce, d'argile grise et de blocs de grès et schiste; également recouverte par la couche 451.

Tranchée 100: entre l'axe et la limite sud de l'emprise

160: fosse vraisemblablement dont le fond n'a pas été atteint; l. 2m env.; comblement de blocs et dalles de grès et schiste (164) recouverts d'une lentille de limon jaune (163) et d'un remblai de plaquettes de schiste extrait du substrat (162) semblant niveler la surface du remplissage (Pl.8).

L'ensemble est masqué par une épaisse couche d'argile grise à tegulae et rares tessons de cér. com. gallo-romaine (161).

140: ensemble de structures et sols développés sur 11m de long (Pl.8).

146: empierrement de dalles et pierres; l. 1m; fondation ou plot de soutènement (?).

145/148: de part et d'autre de 146; sols de pierrailles et graviers liés à l'argile.

144: sur 145; recharge de sol; plaquettes de schiste pilé et graviers.

147: lentille de plaquettes de schiste et pierrailles en recharge de 144. Lèvre et fond de pots à pâte grise très micacée; formes et pâtes typiques des productions régionales de la période gallo-romaine précoce.

142/143: couche de tuiles mêlées à un sédiment brun riche en ch. de b.; vraisemblable remblai d'effondrement de toiture et couche d'occupation; 4 tessons de cér. com. gallo-romaine. Cette couche recouvre les niveaux de sols, à l'est de 146.

141: niveau de limons argileux à tegulae recouvrant les structures décrites et contenant, en marge est des blocs de pierres, possible remblai de démolition d'une structure voisine.

Entre les structures 140 et 160, apparaît, en limite du sol 146, un sédiment argileux brun à ch. de b. (149). Probable lambeau du vieux-sol qui a livré 5 tessons de cér. grise à pâte micacée, caractéristiques de la période gallo-romaine précoce.

150: fosse ou fossé sous le niveau de sol 145. De direction ouest est, le bord de cette fosse qui affecte une paroi oblique, semble parallèle à la rupture de pente de la dépression voisine. Le fond n'a pu être atteint du fait de la remontée de la nappe phréatique (Pl.8).

Comblement:

152: partie inf. du remblai; argile grise compacte et homogène ayant livré qq. tessons de la période gallo-romaine précoce ou de la 1^{re} moitié du I^{er} s. ap.: bord de grand vase à provisions, jatte type fumigée, pôts à pâte grise micacée.

151: remblai supérieur, composite, d'argile et de pierrailles de grès souvent brûlées. Le (rare) mobilier recueilli se situe dans le même horizon chronologique que celui de la couche 152: gobelet du type "butt-beaker" ou dérivé d'ACO à décor de palmettes stylisées; fumigée à pâte micacée; pôts à pâte micacée; frag. d'amphore à pâte claire Pascual I (?).

Le sol 145 est aménagé, en fait, en épiderme du comblement de la fosse.

110/120: mur(s) et sol attenant.

110: mur de 1m de large, parallèle au bord de la fosse 150, ayant conservé la première assise de son parement nord à moellons irréguliers sans mortier. La fondation, arasée à l'est, constituée de pierrailles de grès à liant d'argile, dépasse les 50cm d'épaisseur. Elle est aménagée dans un niveau argileux, remblai ou substrat (?).

120: Il peut s'agir soit de l'amorce d'un mur de refend ou du remblai de démolition.

125: Prolongement est, associé au mur 110, du sol 145. Sur ce sol, le remblai de limon jaune et de pierres, avec de rares tegulae, n'a livré que qq. tessons de cér. com. grise gallo-romaine.

Tranchée 200: en limite sud du tracé

290: mur (ou muret) vraisemblable, de 0,70m de large, utilisant le substrat schisteux affleurant, les pierres le constituant comblant les diaclases du schiste.

280: possible retour de mur ou refend en pierrailles de grès.

270: empierrement (?) sur le substrat limoneux comblant une diaclase du schiste.

260: niveau de pierres et tuiles conservé sur une longueur de 3m, apparemment en remblai. De part et d'autre de ce niveau apparaît le substrat schisteux, directement sous la terre végétale.

250: ensemble de structures et sols développés sur 10m de long.

251: empierrement similaire à 146.

254: de part et d'autre de 251, sol composé de petites pierres et plaquettes de schiste damées à liant argileux.

253: couche de tuiles, vraisemblable remblai d'écroulement de toiture, recouvrant le sol 254, ayant livré qq. tessons de cér. com. du Haut-Empire: lèvres de pôts et col de cruche.

252: en marge ouest des niveaux 253 et 254; remblai de pierrailles et tuiles reposant sur le substrat schisteux. Cette couche a livré 8 pièces de fer extrêmement corrodées où l'on reconnaît un objet de type pointerolle, un frag. de douille d'outil et une petite plaque légèrement convexe de 21mm d'épaisseur (hors corrosion) qui pourrait être un produit de raffinage plutôt qu'un outil.

230: zone de pierres et petits blocs de grès, sur le substrat limoneux.

220: blocage (?) de dalles et pierres de grès et schiste.

222: de part et d'autre de 220; couche de tuiles peu dense et mal définie reposant sur le niveau 223; qq. tessons de cér. com. gallo-romaine.

223: sol ou aménagement sommaire de la surface du substrat limoneux, damé.

240: niveau de pierres et tuiles, en pendage ouest, accentué à partir de la structure 211 (cf. ci-dessous) puis horizontal en marge ouest, développé sur 8m de long.

241: sur 240, remblai de pierrailles, tuiles et déchets de métallurgie: 50 kilogrammes de scories cordées extraites sur 2,50m de sondage! Mobilier associé, hétérogène, des I^{er}, II^{er} et début III^{er} s. ap. (une centaine de tessons): t.s. de Gaule du sud, t.s. de Gaule centrale

dont D.37, Walters 79/80 et Curle 21; cér. fumigée dont Ménez 146; cér. com. grise ou claire dont lèvres de pôts, anse et panse de cruches ainsi que qq. clous et une alène ou poinçon à section carrée en fer, bien conservée. Mise en place de ce remblai dans le dernier tiers du II^e s. ou le premier tiers du III^e s.

242: sous le niveau 240, couche de limon argileux contenant de rares frag. de tegulae, qq. tessons de fumigée (I^e s.), des tessons de cér. com., qq. scories cordées et une tige de fer corrodée.

210: séquence stratigraphique (Pl.6).

211b: blocage de blocs et pierrailles de grès affectant la forme d'un talus, se prolongeant à l'ouest par le niveau 240 et contre lequel vient buter, à l'est, une couche de limon jaune (211a).

Il s'agit bien d'une structure aménagée et non d'un remblai; les pierres sont parfaitement jointives et constituent, en épiderme, une surface "lisse".

Un sondage pratiqué en limite est de cette structure a révélé une succession de niveaux décrits comme suit:

212: couche de tuiles dans une terre argileuse, sous 211, ayant livré un abondant mobilier céramique (200 tessons), datable du second tiers ou de la deuxième moitié du I^e s. ap. t.s.: 2 tessons de Gaule du sud; cér. fumigée à décor guilloché et bandes lustrées, jatte à décor guilloché du type Ménez 99, vase à bourrelet sur la lèvre et lèvres de jatte ind. (la pâte de qualité médiocre et le type de décor indiquent des productions tardives); cér. com. grise ou claire dont une lèvre de pelvis et un col de cruche; frag. de vase en verre; clous et rares déchets de scorie cordée.

213: sol (?) constitué d'une couche homogène de graviers de 5 à 10cm d'épaisseur, sous 212.

214: sous 213, niveau d'argile grise à rares tuiles et ch. de b. reposant sur un niveau argileux stérile, vraisemblablement le substrat. Mobilier peu abondant mais homogène, de la première moitié du I^e s. ap.: cér. fumigée à pâte et fumigation de qualité; frag. de parois fines à engobe blanc; cér. com. grise à pâte micacée; frag. d'amphore à pâte claire (Pascual I?).

215/216: dans le niveau 212, remblai ou empierrement.

Tranchée 500: sur l'axe du tracé, marge est du site

Pratiqué à travers le léger thalweg apparaissant dans la topographie, à l'emplacement présumé du lit de la source, ce sondage n'a révélé aucune structure.

Tranchée 600: en limite sud du tracé, en marge est du site

610: fossé aménagé dans le substrat argilo-limoneux et comblé, en surface, d'argile grise. La persistance d'une nappe d'eau recouvrant la structure a entravé sa fouille.

III. PROBLEMATIQUE DU SITE

I. Problématique scientifique

Sur la partie du site comprise dans l'emprise du tracé, on peut définir **trois zones** différenciées par les types de structures rencontrées et leur densité. (Pl. 11)

- Dans la moitié nord de l'emprise, il s'agit pour l'essentiel de structures en creux: des fossés d'une densité inférieure à 1m pour 10m linéaires sondés et des fosses, concentrées en bordure de la dépression (450-460-480).

- Dans la moitié sud de l'emprise, en bordure de la dépression: des structures en creux, et des structures en dur matérialisées par des murs, des empierrements et des sols, dont la densité est nettement plus forte que pour le secteur nord.

- Le troisième secteur couvre la dépression qui n'a été sondée qu'en périphérie conformément à la procédure exposée en tête du chapitre II.

La caractérisation des structures reste sujette à caution, tant ce site apparaît finalement particulier.

- Les fossés reconnus du secteur nord semblent orthogonaux par rapport aux directions des murs et au bord de la dépression, c'est à dire dans le sens de la plus forte pente! S'ils sont tous gallo-romains, ce qui reste à vérifier, ils peuvent organiser un espace d'"arrière-cour", dans lequel on pourrait

localiser des petites structures de combustion telles que le foyer excavé 330 ou des bâtiments sur poteaux.

- Les grandes fosses 450, 460, 480 (et 150) semblent être des aménagements en relation avec la source: bassin, fosses, cuves, voire lit canalisé du cours d'eau. Des vestiges de cuvelage pourraient, dans ce cas, être conservés.

- La datation du mur 290, en marge ouest du site, n'est pas attestée. Toutefois, sa direction, est-ouest, n'est pas en contradiction avec les "lignes de force" du site gallo-romain. Il semble, en tout cas, clôturer l'espace gallo-romain, à l'ouest.

- Le mur 110, large de 1m pourrait être un mur de soutènement d'une terrasse aménagée après le comblement de la fosse ou fossé 150, tout autant qu'un mur de bâtiment. On remarquera que des sols aménagés lui sont contigus.

- Le problème des empierrements de largeur limitée (1m) utilisant dalles et pierrailles (146, 220, 251 ainsi que la structure 211) est autrement difficile. Deux hypothèses nous semblent émerger quant à leur caractérisation. Il peut s'agir de fondation des murs ou parois en pierres ou en matériaux autres (terre et bois), mais aussi de plots de soutènement de poteaux de charpentes d'édifice de type halle ou de plan basilical.

Dans les deux cas, ce sont des structures liées à des bâtiments comme en témoignent les lambeaux de sols conservés et les remblais d'effondrement de toiture qui leur sont associés.

- Les portions de **sols** reconnus utilisent la terre et la pierraille, ou le schiste en plaquette extrait du substrat et pilé ou encore des gravillons. On notera l'absence de mortier de chaux dans ces modes de construction.

En plusieurs secteurs le site présente des **séquences stratigraphiques** nettes: accumulations de remblais pour l'édification de niveaux de circulation sur des structures en creux comblées (150), recharges de sols (140), aménagements de structures en dur sur des remblais de sols (210).

Ceci traduit des phases de **restructuration** profonde du site, semble-t-il liées aux questions touchant à la source, pour partie tout au moins.

On a décelé **trois phases chronologiques**, en sondage:

- Une partie notable des structures en creux doit appartenir à une première phase d'occupation datable de la **période gallo-romaine précoce** jusque vers le milieu du **I^{er} siècle ap. J.-C.**, l'exemple type en est la fosse 150.

- Le comblement de ces fosses et les aménagements de terrasses et de sols seraient datables, au plus tôt, du milieu du **I^{er} siècle ap. J.-C.**

- Enfin, une troisième phase de restructuration est perceptible, à dater peut-être à la fin du **I^{er} siècle** ou dans le courant du second (structures 211-240 notamment).

Nulle part, dans les sondages, n'apparaît de traces d'occupation humaine antérieure à la période gallo-romaine précoce. Les produits les plus tardifs, recueillis en remblais, sur l'empiérement 240, repoussent les limites de l'occupation au **début du III^{ème} siècle** au plus tard (T.S. Curle 21). Quelques tessons du Moyen-Age, recueillis en surface, doivent être en relation avec des défrichements médiévaux.

Un site de production du fer ?

- L'absence de structures en dur utilisant le mortier de chaux élimine, à notre sens, le type "villa".

- De même, la superficie du site et son organisation apparente ne semblent pas non plus correspondre à une occupation de type "ferme indigène".

- On peut aussi, semble-t-il, éliminer toute idée de site cultuel.

Les arguments ne manquent pas, par contre, pour proposer une occupation de type artisanal et plus particulièrement liée à la **métallurgie du fer**: modestie apparente des constructions; présence de fortes concentrations de **scories ferrugineuses cordées**. Sans être décisive, la présence d'objets de fer et, sous réserve, de fer brut est un autre élément d'appréciation.

Autre donnée importante de l'argumentation: la présence de l'eau et surtout la disposition du noyau dur des aménagements du site autour ou en bordure de la dépression qui apparaît, là

encore sous toute réserve, comme un possible réceptacle de la source.

Sans être décisive non plus, la présence de scorie et de grès sidérolithique dans le petit four excavé est un autre indice à prendre en compte.

La métallurgie du fer exige de l'eau -entre autres pour le lavage des minerais- du fondant calcaire ou potassique, du bois de chauffe et le massif de Brocéliande dont Coëtquidan est l'appendice au sud, n'en manquait pas et bien évidemment, de la matière première, du minerai.

On a déjà dit combien la métallurgie fut une activité importante en Brocéliande aux périodes pré-industrielles comme en témoignent les recherches de G. Larcher et les forges de Paimpont.

Le minerai de fer armoricain se présente, pour l'essentiel, sous deux aspects: dans les roches sédimentaires paléozoïques où son exploitation pose problème (filons en profondeur) et sous forme de boulets ou cuirasses latéritiques dans les formations du début du Tertiaire, (accumulation d'hydroxydes de fer indurés par altération des roches primaires sous l'action des climats tropicaux).

Or, les deux types de gîtes existent en Brocéliande. On a déjà noté la nature sédimentaire paléozoïque du substrat du site. Quant aux bassins à Eocène sidérolithique, ils ne sont pas absents. Celui du Château du bois, à Paimpont, est bien connu pour sa teneur en minerai de fer. Enfin, en sondage, sur le

tracé de la RN24, à Plélan-Le-Grand, des portions de cuirasses latéritiques sont apparues sous la lame du tracto-pelle.

2 - Stratégie de fouille

La surface à décapier à considérer atteint 8000m². Cependant, la couche de sédiments stériles à ôter au décapage mécanique varie selon les secteurs du site. Il faut prendre en considération d'une part la couche de terre végétale qui varie de 0,30m à 0,10m et d'autre part, une couche de limons stériles recouvrant certaines structures, mal caractérisée à l'issue de l'opération de sondages mais pour partie produit de colluvionnement, dont l'épaisseur varie de 40cm à 0. La planche 9 en présente les données chiffrées.

Dans toute la moitié nord de l'emprise de la route, l'épaisseur à décapier est en moyenne de 40cm mais l'on aura sans doute intérêt à procéder à deux enlèvements successifs afin de ne pas perturber des couches tel le remplissage du four excavé 330 et afin de reconnaître d'éventuels négatifs de pieux ou poteaux.

Dans la moitié sud de l'emprise, au niveau des structures d'empierrement, le décapage mécanique devra rester très superficiel, de 10 à 30cm afin de ne point perturber des vestiges somme toute ténus.

Le décapage manuel des zones d'empierrement ou couches de tuiles nous apparaît comme devant faire l'objet de précautions

certaines si l'on veut caractériser l'occupation finale du site, étudier son organisation, ses modes de construction ...

La fouille des niveaux stratifiés ne pose, à priori, guère de problème si ce n'est pour les occupations primitives où la présence des structures à poteaux semble plausible.

la planche 10 présente les épaisseurs de sédiments archéologiques reconnus en sondage. Dans les 2/3 de la surface sondée, cette épaisseur se situe autour de 30cm. Dans le 1/3 restant, celle-ci varie de 50 à 80cm avec toutefois une inconnue pour les fosses bordant la dépression dont le fond n'a pu être reconnu où l'on dépassera, ponctuellement, 1m d'épaisseur de sédiments de remplissage.

La grande inconnue reste la vaste dépression de 1000m² de surface environ qui se prolonge hors de l'emprise de la route, au sud, et qui présente, actuellement, une dénivellation d'environ 1m en son centre.

On aura, de toute façon, intérêt à débiter le travail de décapage mécanique par cette partie du site. Il importe en effet d'assurer la mise hors d'eau des structures en creux bordant la dépression par le curage de celle-ci et le rétablissement du drainage naturel hors de l'emprise, au sud du tracé.

Tout en sachant que cette dépression est une structure archéologique potentielle et peut recéler des aménagements en matériaux périssables notamment.

3 - Analyses et travaux de laboratoire.

Des analyses de paléo-environnement sont programmables:

- sédimentologie dans les remplissages de fossés ou de fosses,
- palynologie dans les lambeaux de vieux-sols conservés (sous la dalle 430 par exemple),
- anthracologie sur les charbons de bois conservés (four excavé 330)

On peut être amené, aussi, à programmer des processus de conservation et d'analyse de bois (pieux, cuvelages) éventuellement préservés dans les sédiments humides.

Enfin, il nous semble essentiel d'intégrer à l'opération des analyses métallurgiques sur les minerais éventuels recueillis sur le site, sur les scories, le fer brut ou les outils en fer.

CONCLUSION

Le site gallo-romain de la Démardais s'est révélé, à l'issue des sondages, extrêmement intéressant à plusieurs titres:

- Sa position topographique est remarquable. Localisé sur les crêtes de schiste rouge qui dominent la vallée de l'Oyon, il est environné de landes incultes peu propices, à priori, à l'installation d'établissements agricoles antiques. La présence de l'eau paraît avoir été le facteur déterminant de l'implantation du site dont les vestiges épousent de manière très étroite le flanc nord du thalweg autrefois alimenté par une source située plus au nord.

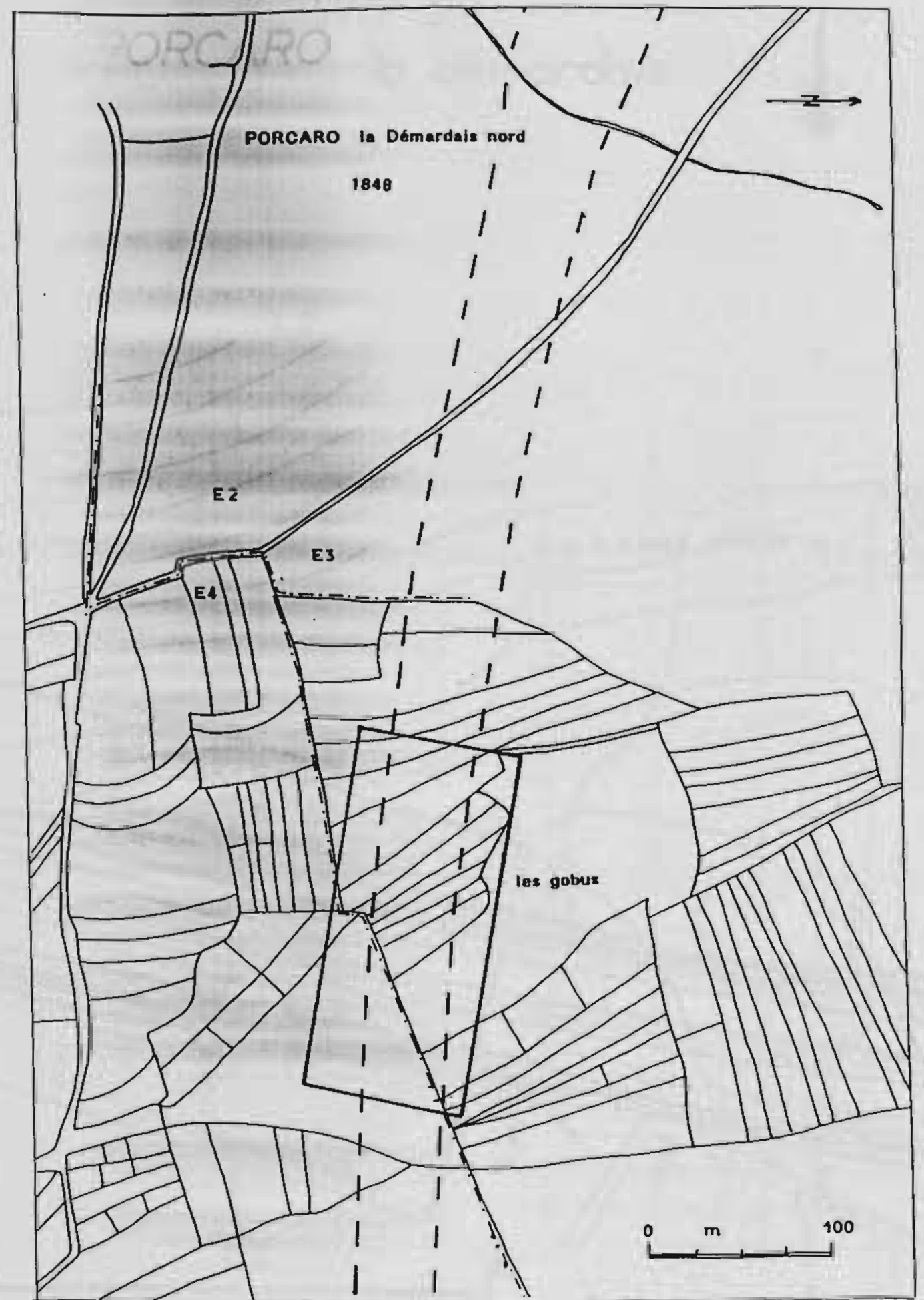
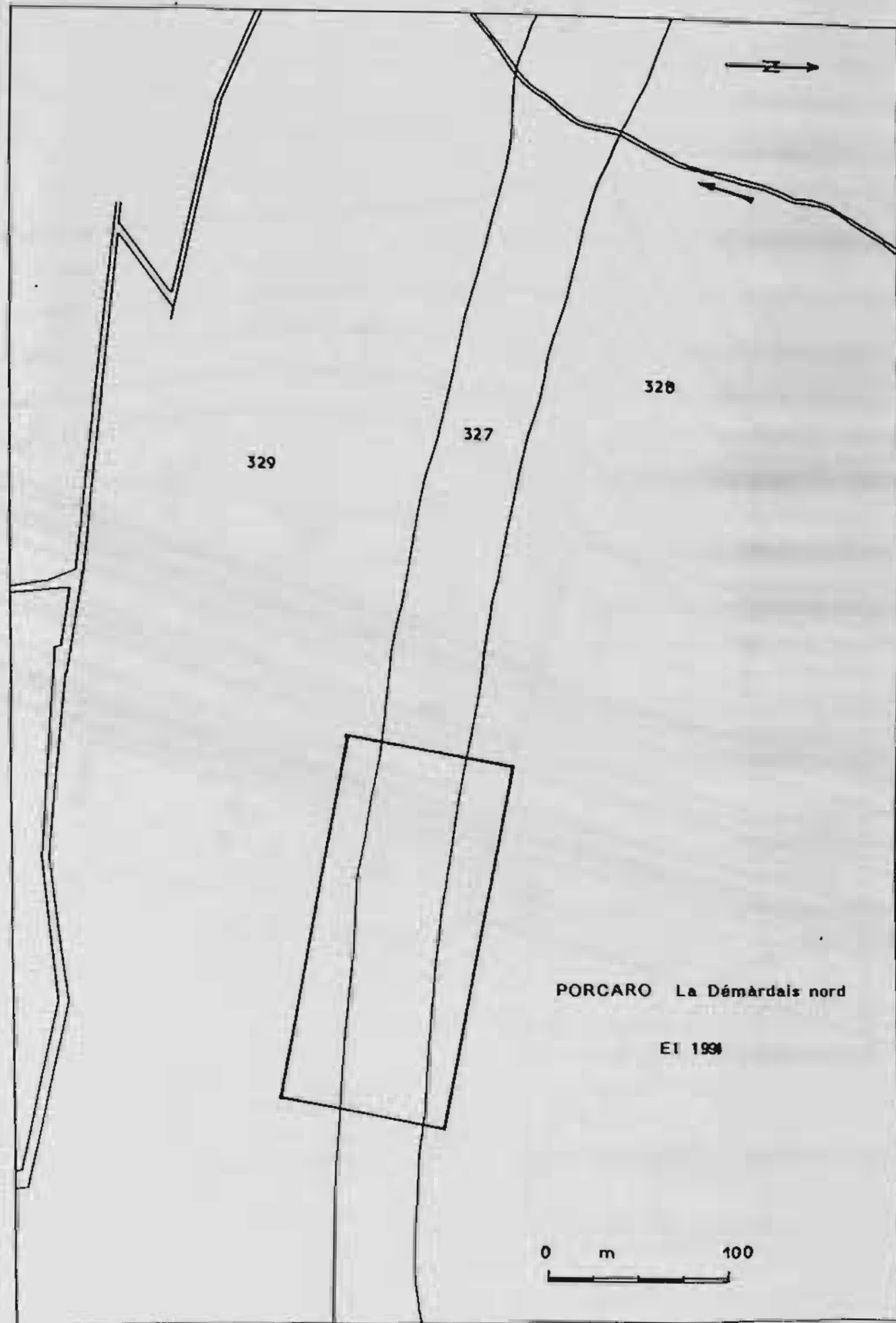
-La conservation de niveaux stratifiés, présents sur une superficie évaluée à 3000 m², est un autre facteur exceptionnel dans le cadre des fouilles de sauvetage en milieu rural, où les niveaux anciens ont généralement été progressivement détruits par les pratiques culturales. Le colluvionnement dans la zone dépressionnaire, allié à l'absence apparente de labours dans ce secteur après l'abandon de l'établissement, explique cette conservation exceptionnelle.

-On notera enfin la présence de nombreuses scories et de fragments de fer -brut ou travaillé- qui, associée à un petit four, semble bien témoigner d'une activité de métallurgie au moins privilégiée sur ce site. En prenant en compte le caractère particulier de la position topographique, on pourrait même avancer l'hypothèse d'un site exclusivement voué à la fabrication du fer.

L'étude d'un tel atelier, qui serait une première dans l'ouest, s'intégrerait naturellement dans le programme de recherches sur la métallurgie en Forêt de Paimpont, programme mis en place depuis quelques années et qui a permis d'aborder l'étude des ateliers gaulois, médiévaux et modernes.

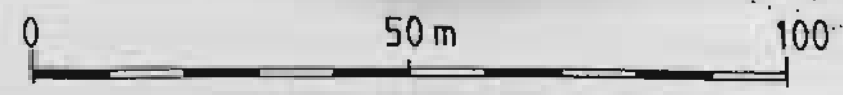
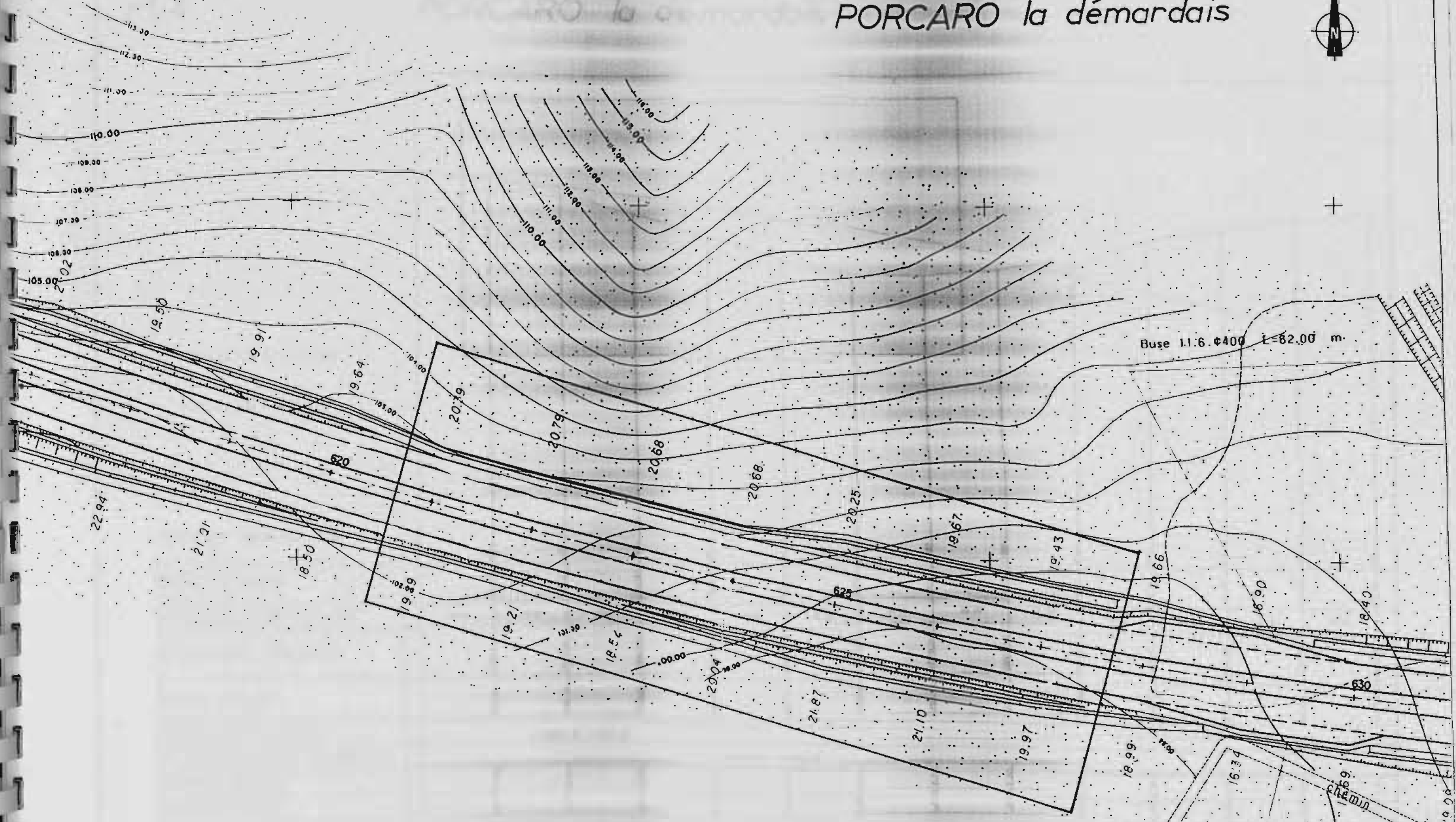
Toutes ces données concourent pour justifier la mise en place d'une fouille exhaustive de ce site menacé par le tracé de la déviation.





Pl. 3

RN 24
PORCARO la démardais





AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PORCARO SITE DE LA DEMARDAIS NORD

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DRAC - MINISTERE DE LA CULTURE

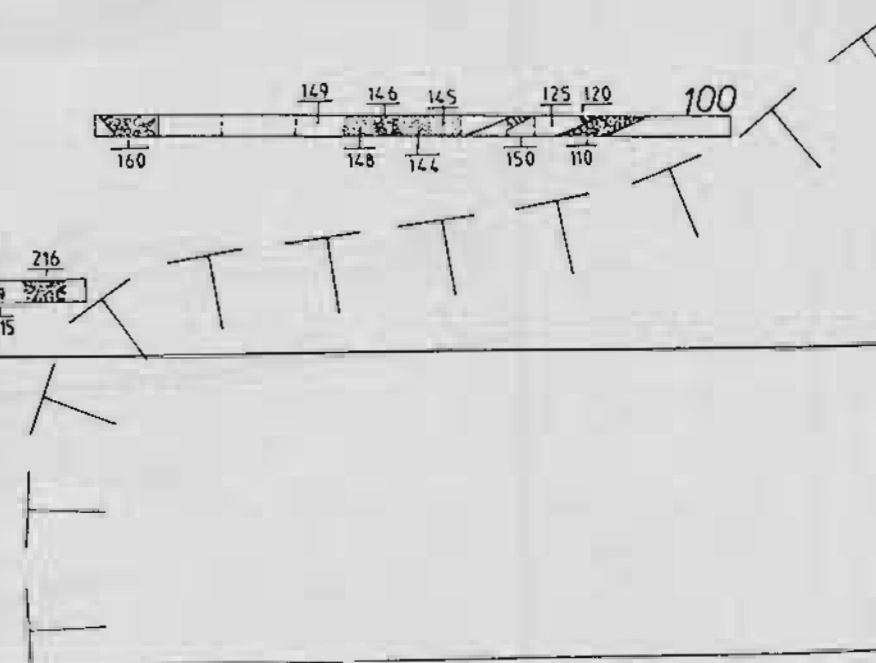
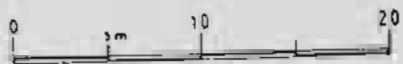
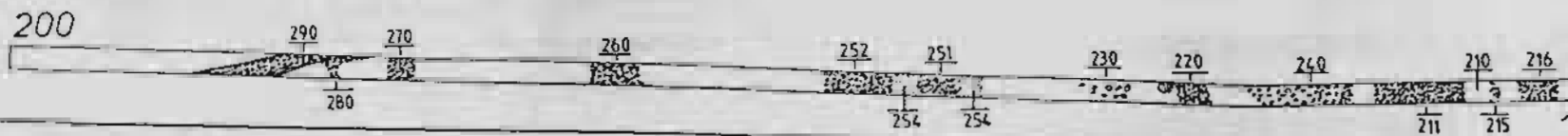
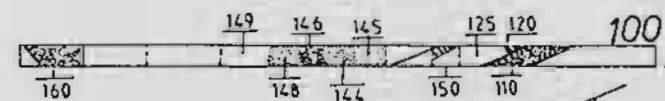
Pl. 5



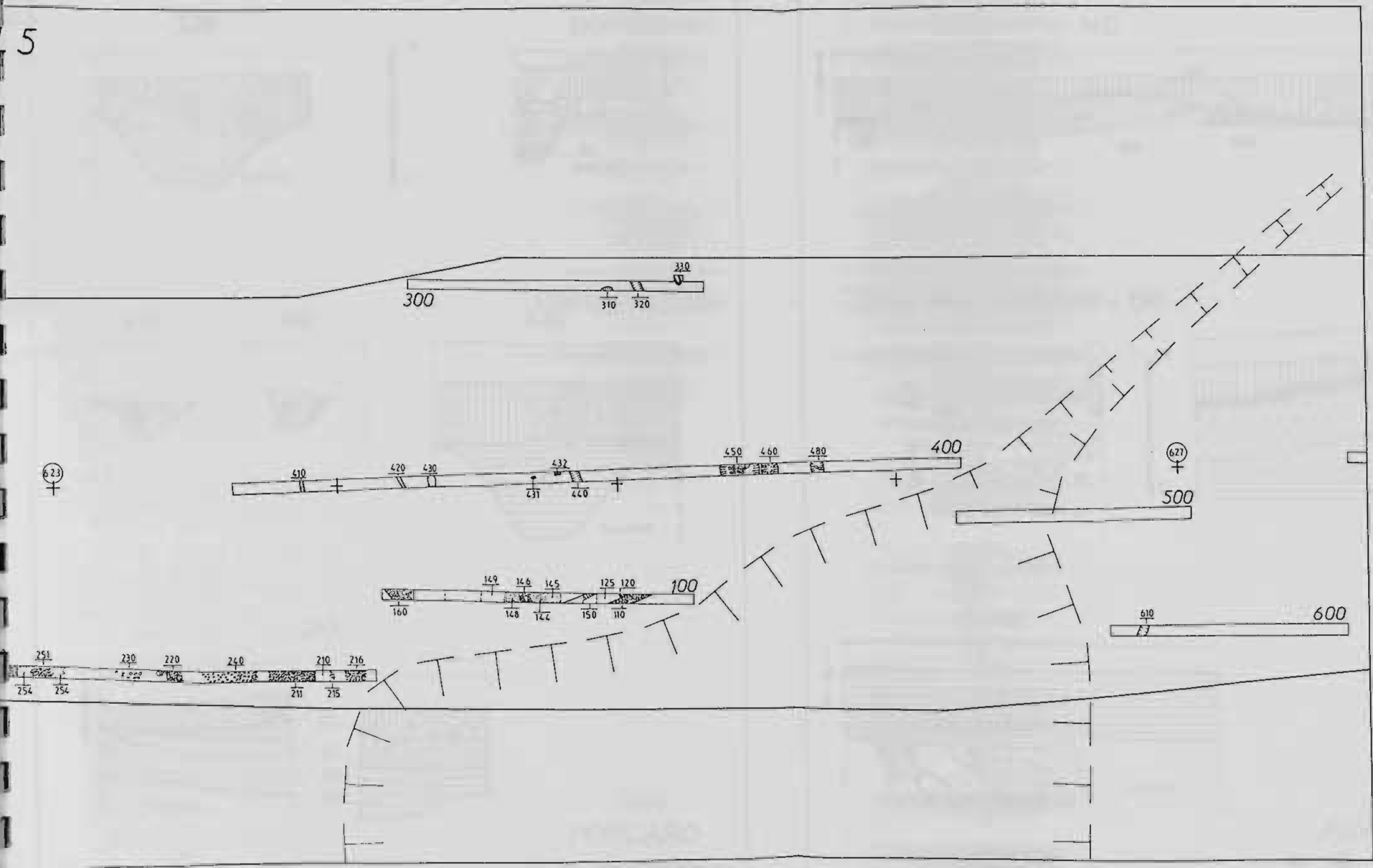
621

622

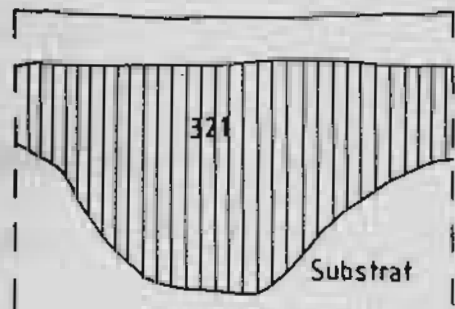
623



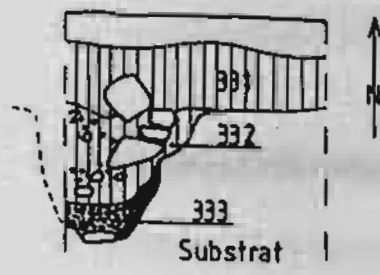
5



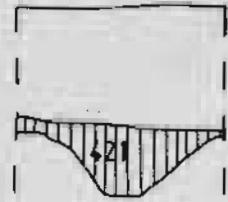
320



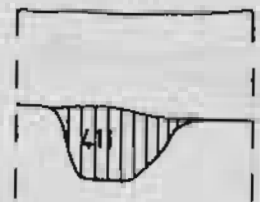
330



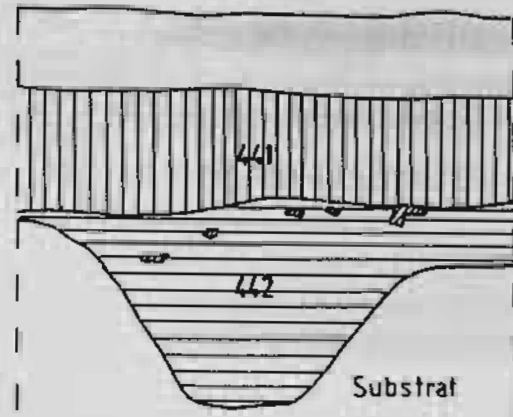
420



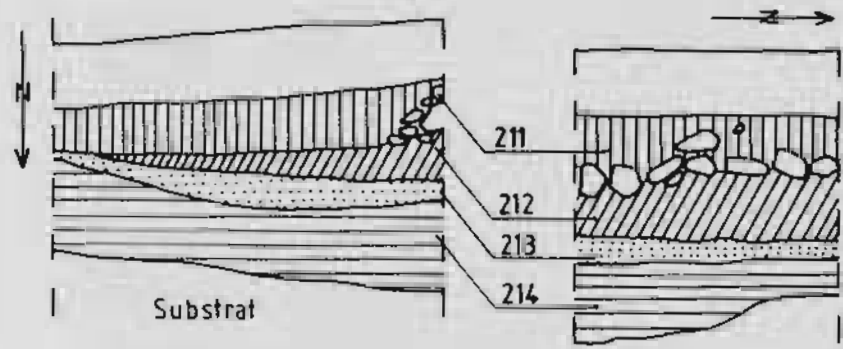
410



440



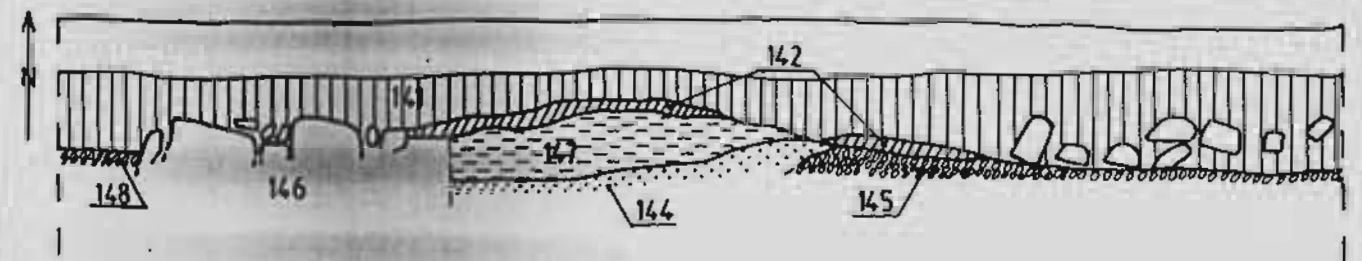
210



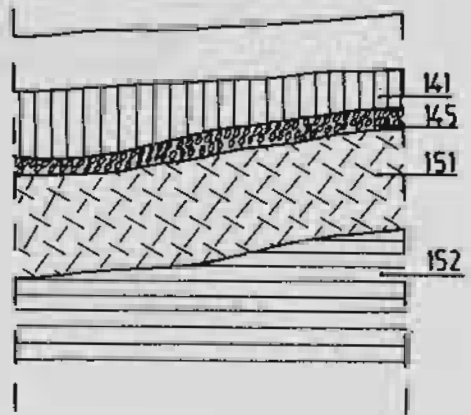
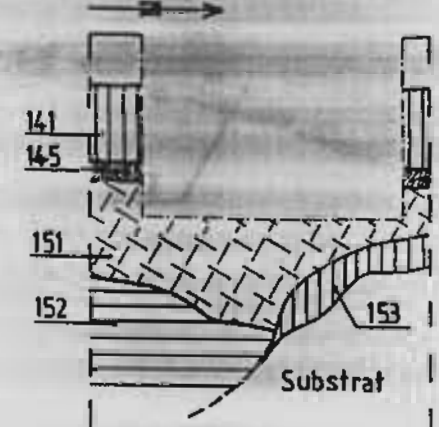
PORCARO
la demardais

Pl. 6

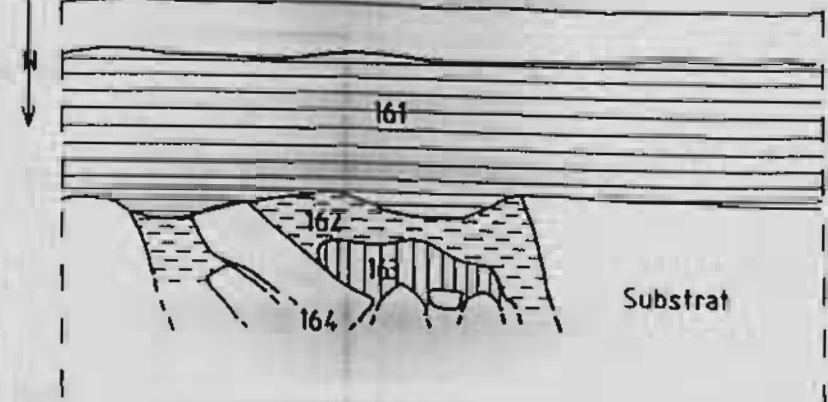
140



150

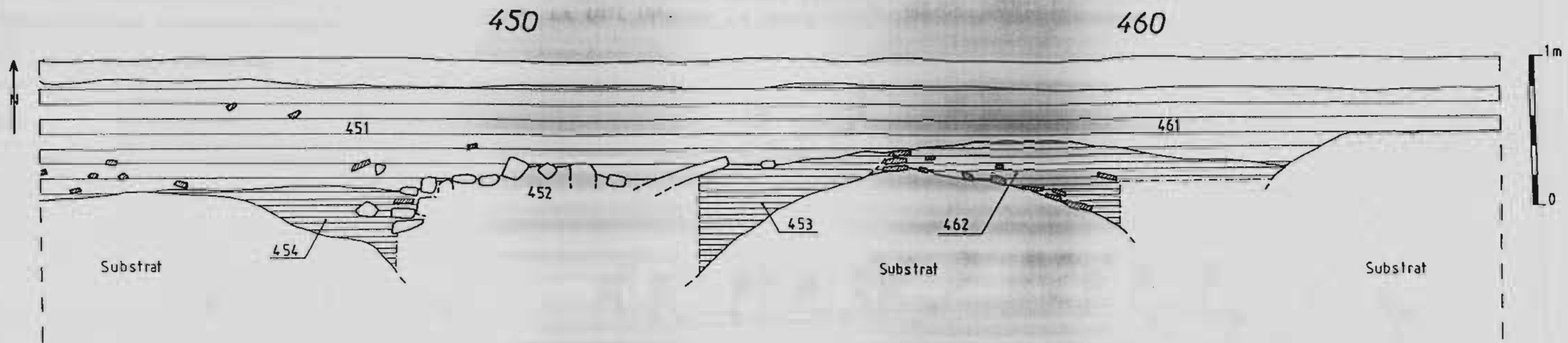



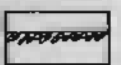

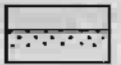

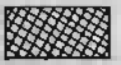
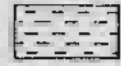
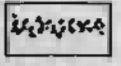
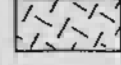

160



PORCARO
la demardais

Pl. 8



- | | |
|---|---|
|  LIMON |  SOL DE PIERRAILLES |
|  ARGILE |  SOL GRAVELEUX OU A SCHISTE PILE |
|  TUILES |  RUBEFIE |
|  SCHISTE EN PLAQUETTES |  CHARBON DE BOIS |
|  REMBLAI COMPOSITE |  TERRE VEGETALE |



AXE RENNES - LORIENT
RN 24
DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

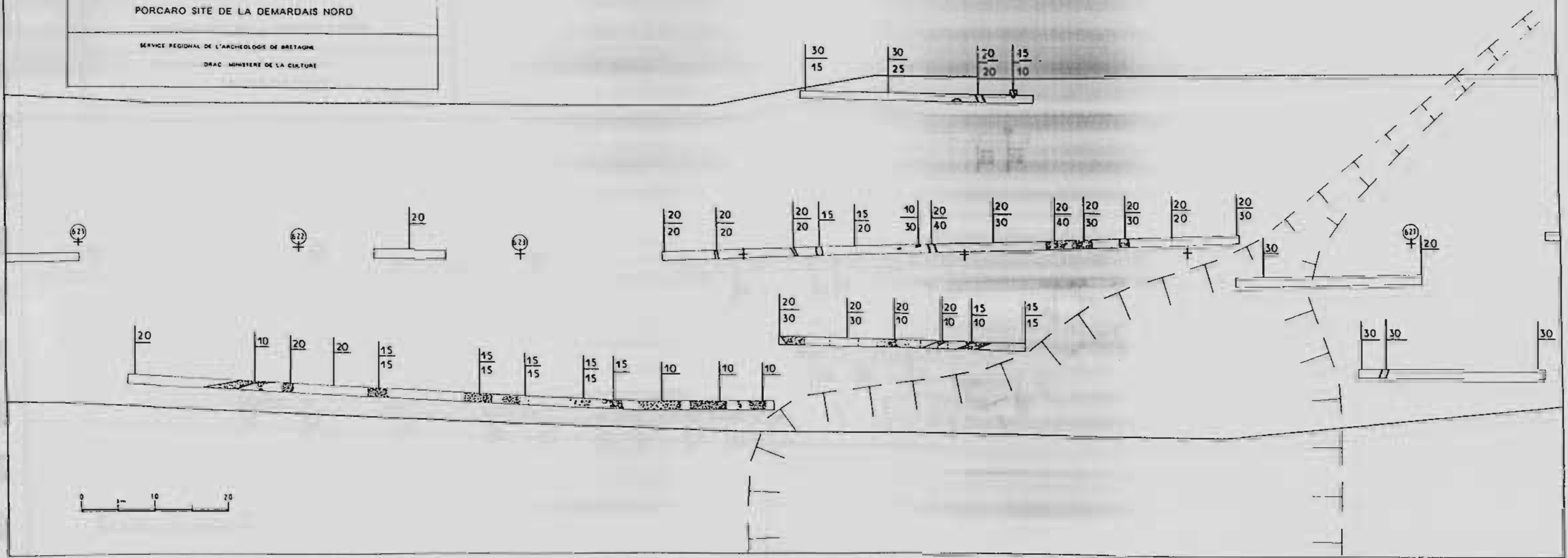
PORCARO SITE DE LA DEMARDAIS NORD

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE
DRAC - MINISTERE DE LA CULTURE

Pl. 9

Plan de décapage

LA COTE SUPERIEURE INDIQUE L'ÉPAISSEUR DE LA TERRE VEGETALE EN CM.
LA COTE INFERIEURE, LA COUCHE SOUS-JACENTE STERILE (COLLUVIONS...)



Pl. 10 Puissance des sédiments archéologiques

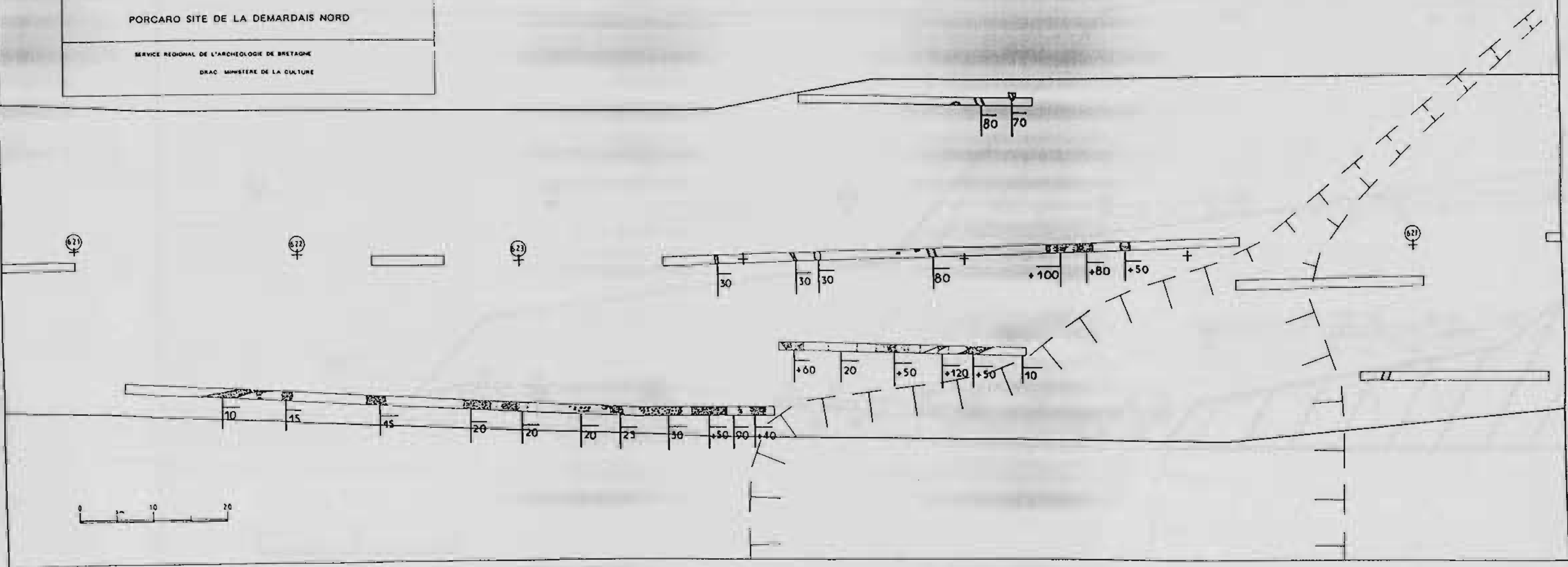


AXE RENNES - LORIENT
RN 24
DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PORCARO SITE DE LA DEMARDAIS NORD

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE
DRAC MINISTRE DE LA CULTURE





AXE RENNES - LORIENT

RN 24

DEVIATION DU CAMP DE COETQUIDAN

EVALUATION ARCHEOLOGIQUE

PORCARO SITE DE LA DEMARDAIS NORD

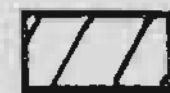
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

DRAC MINISTRE DE LA CULTURE

Pl. 11 Sectorisation du site



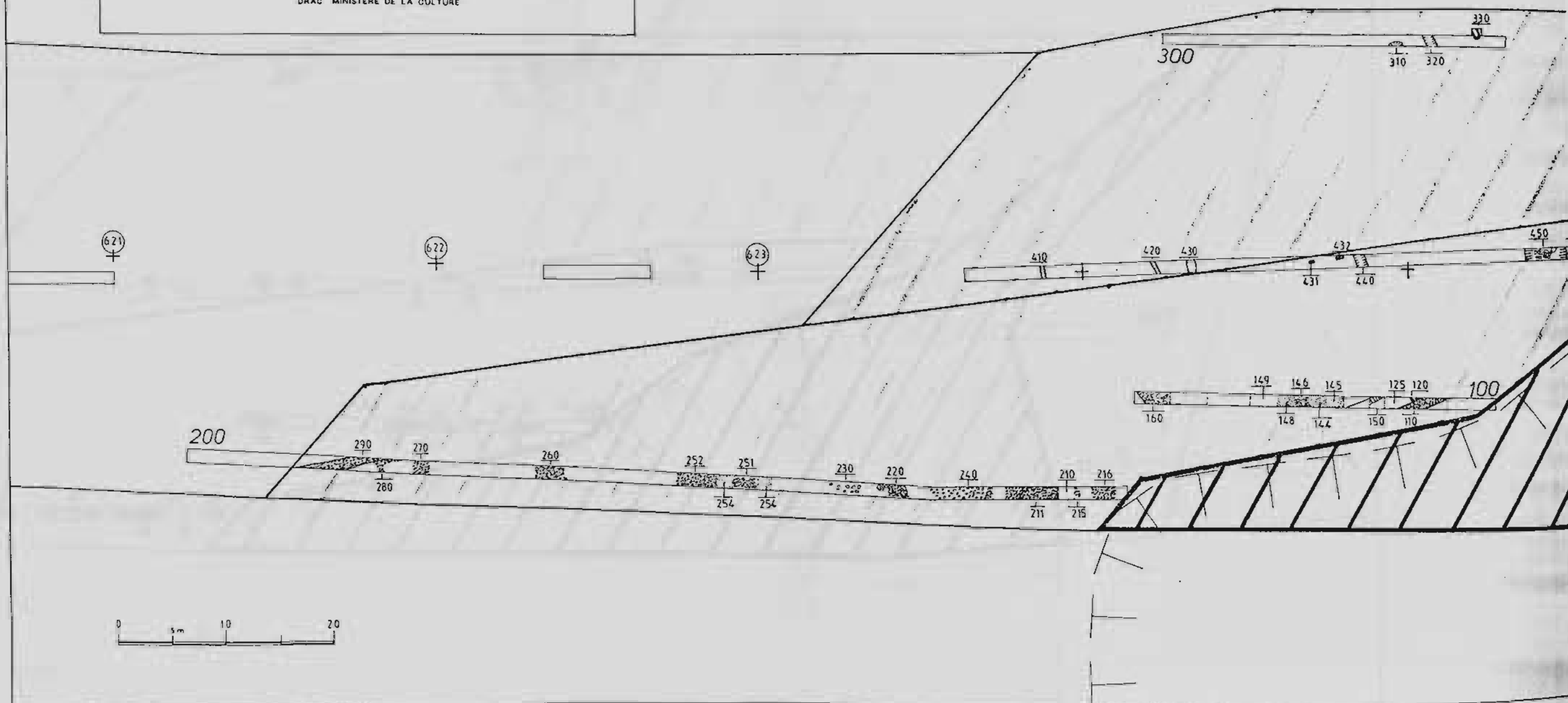
ZONE A STRUCTURES EN CREUX



DEPR




ZONE STRATIFIEE

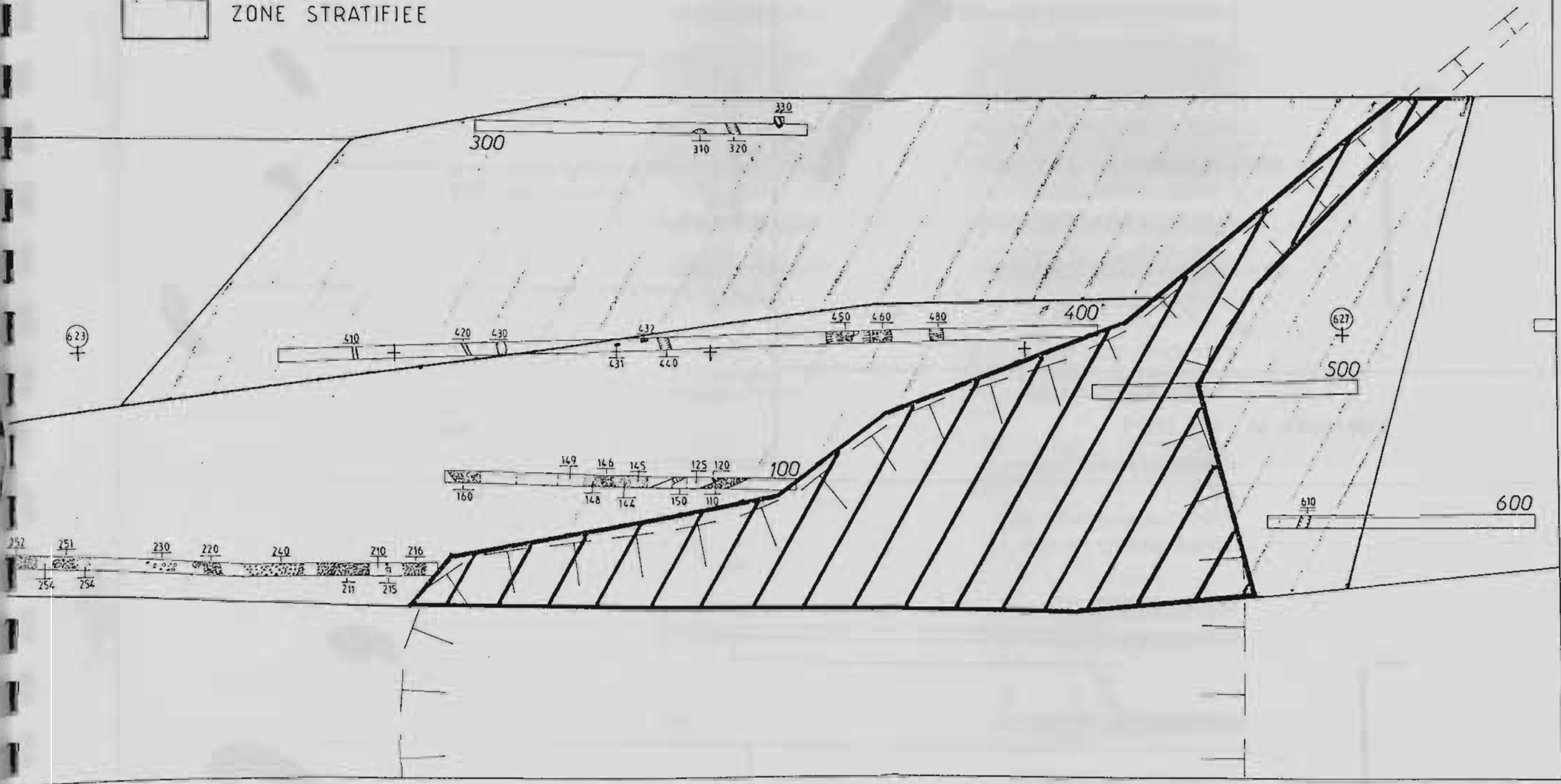


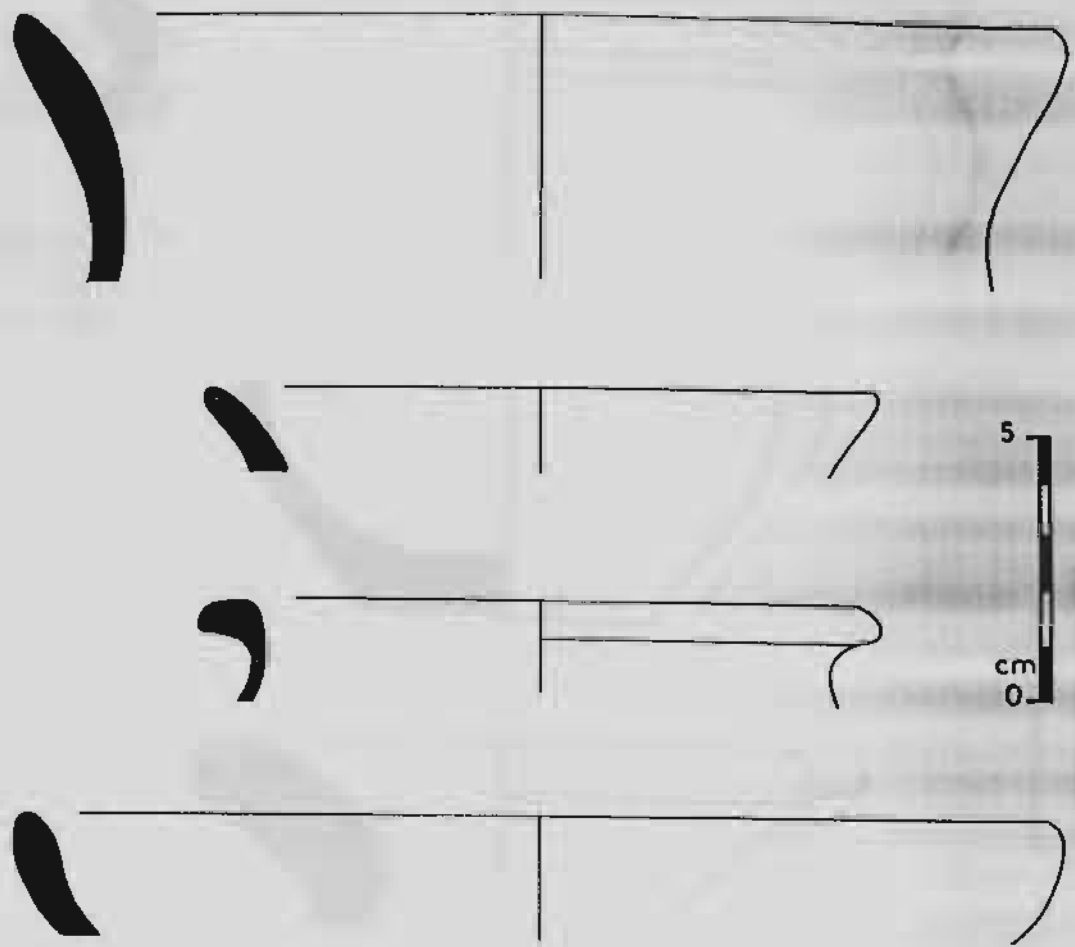
1. 11 Sectorisation du site

 ZONE A STRUCTURES EN CREUX

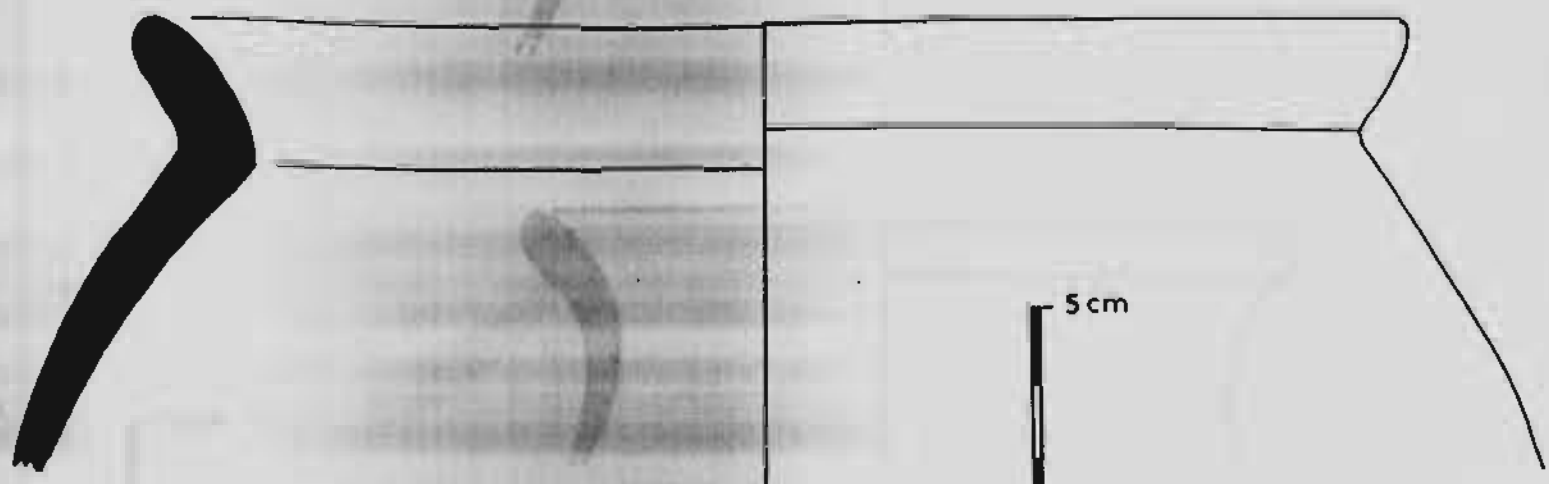
 DEPRESSION

 ZONE STRATIFIEE



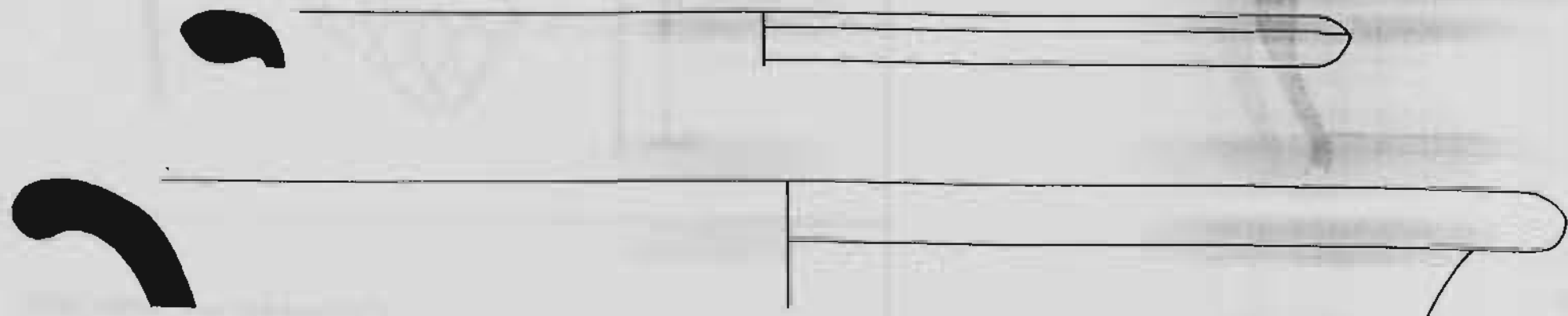


454

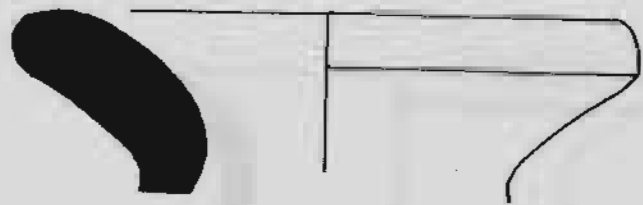
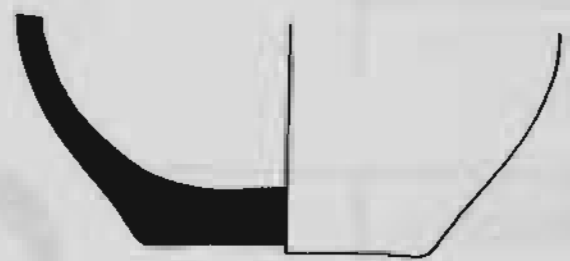
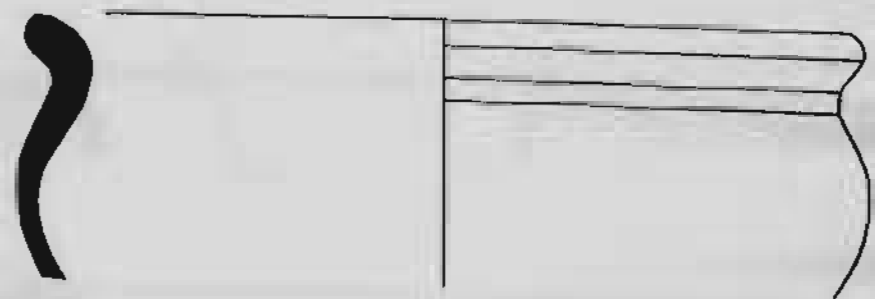


147

PORCARO la demardais



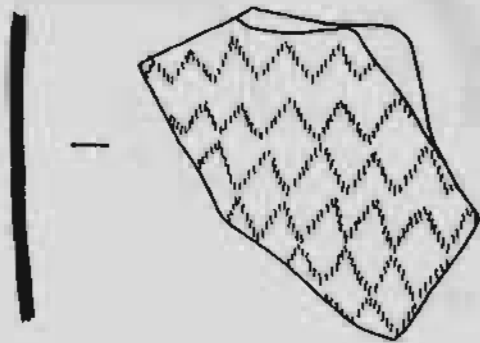
461



5 cm
0

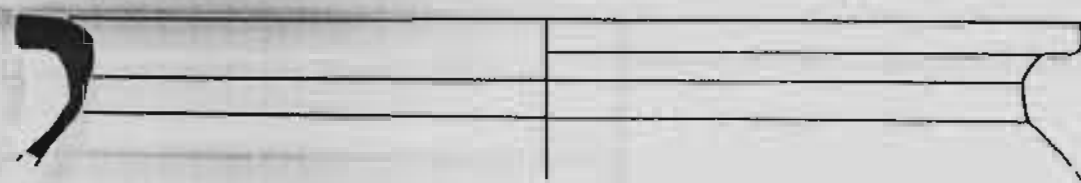
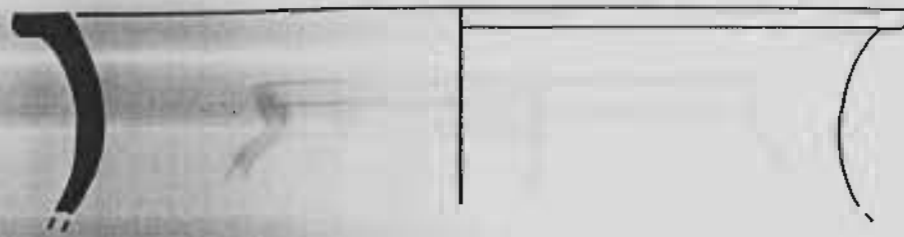
152

151

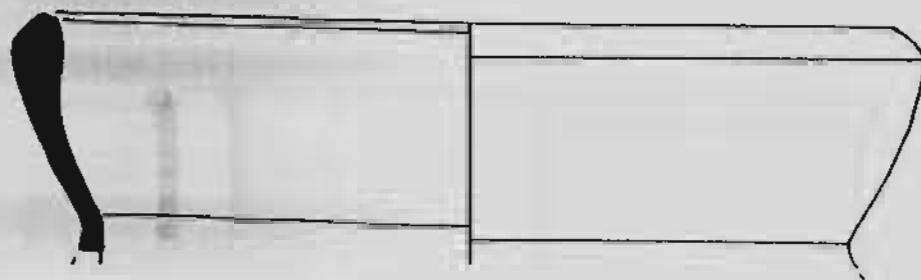


5 cm
0

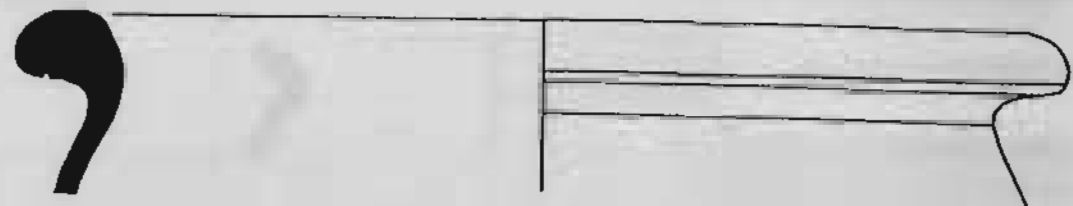
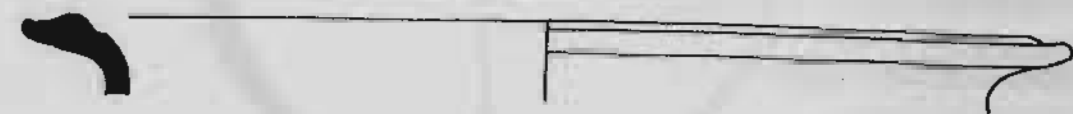
PORCARO la demardais



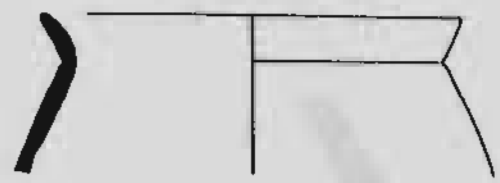
5 cm
0



253



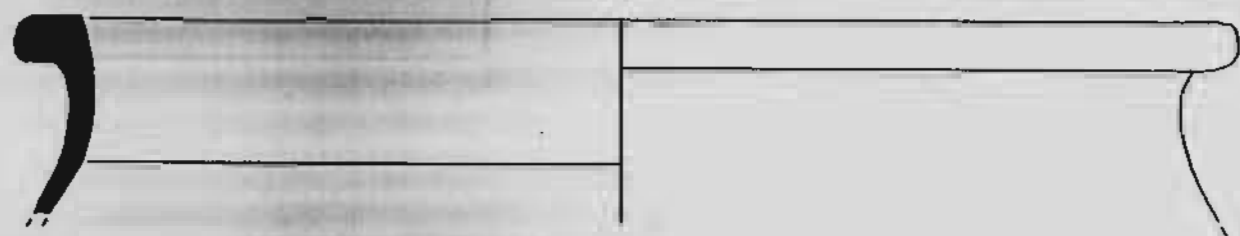
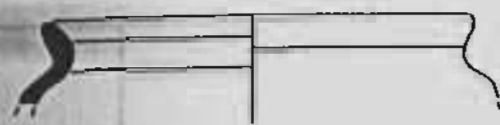
5 cm
0



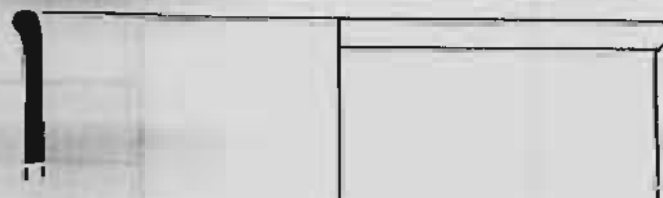
241



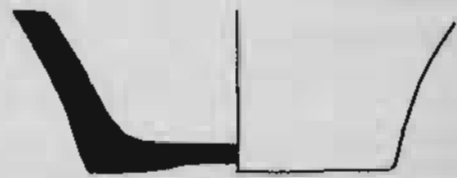
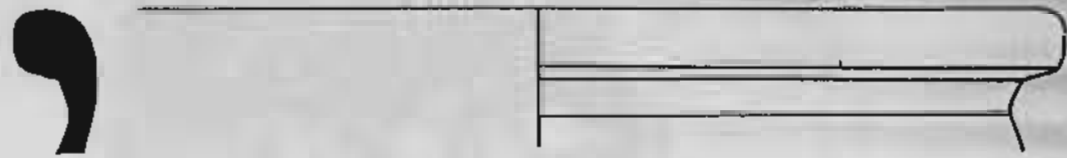
PORCARO
la demardais



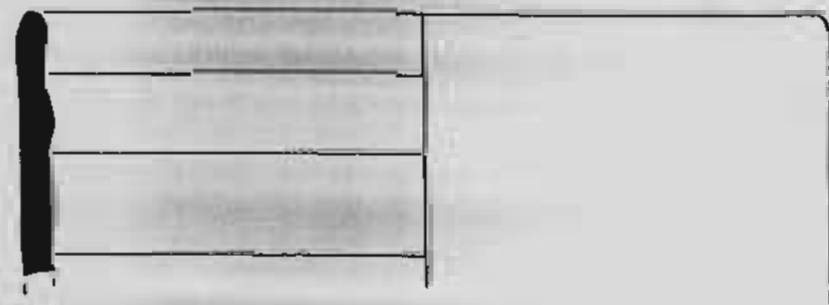
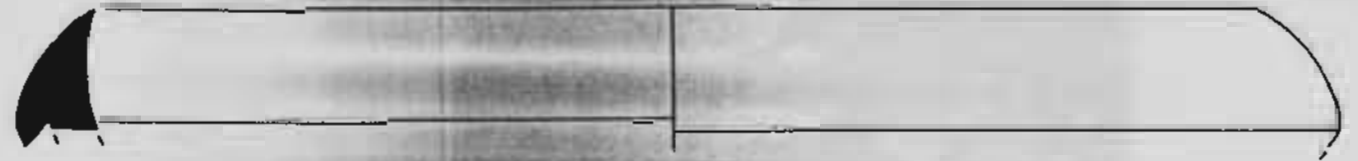
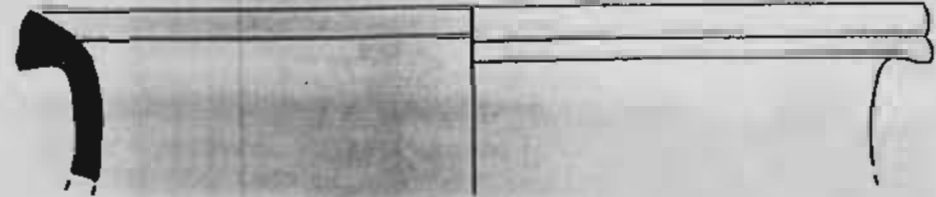
5 cm
0



242



PORCARO la demardais

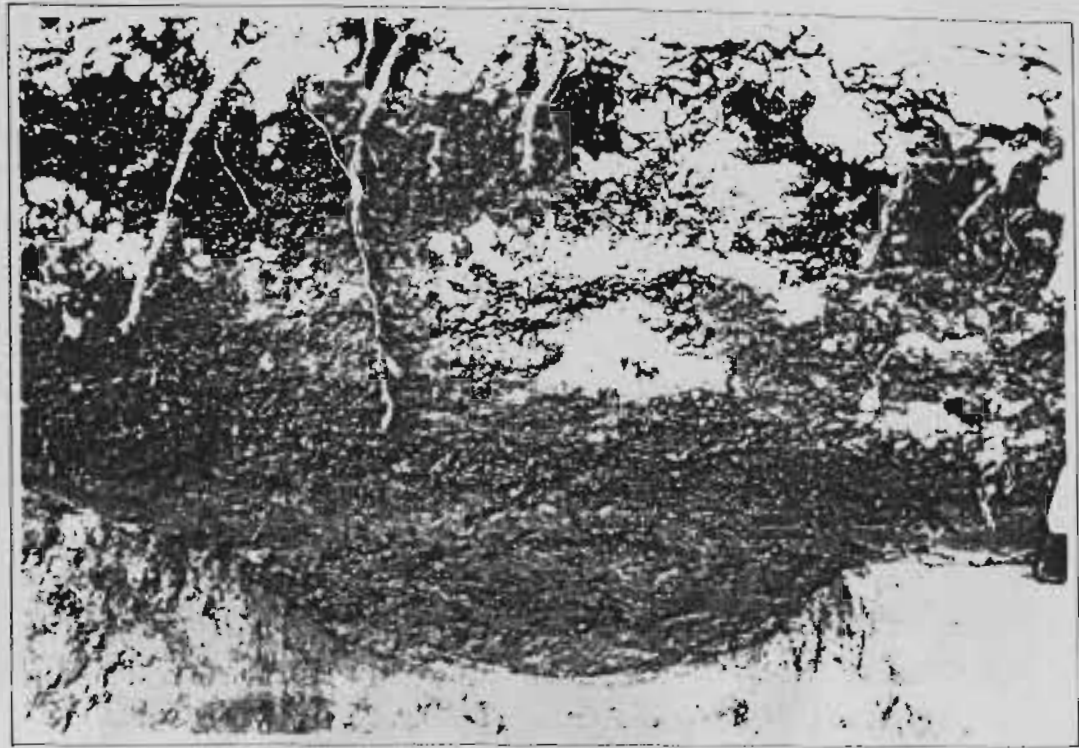




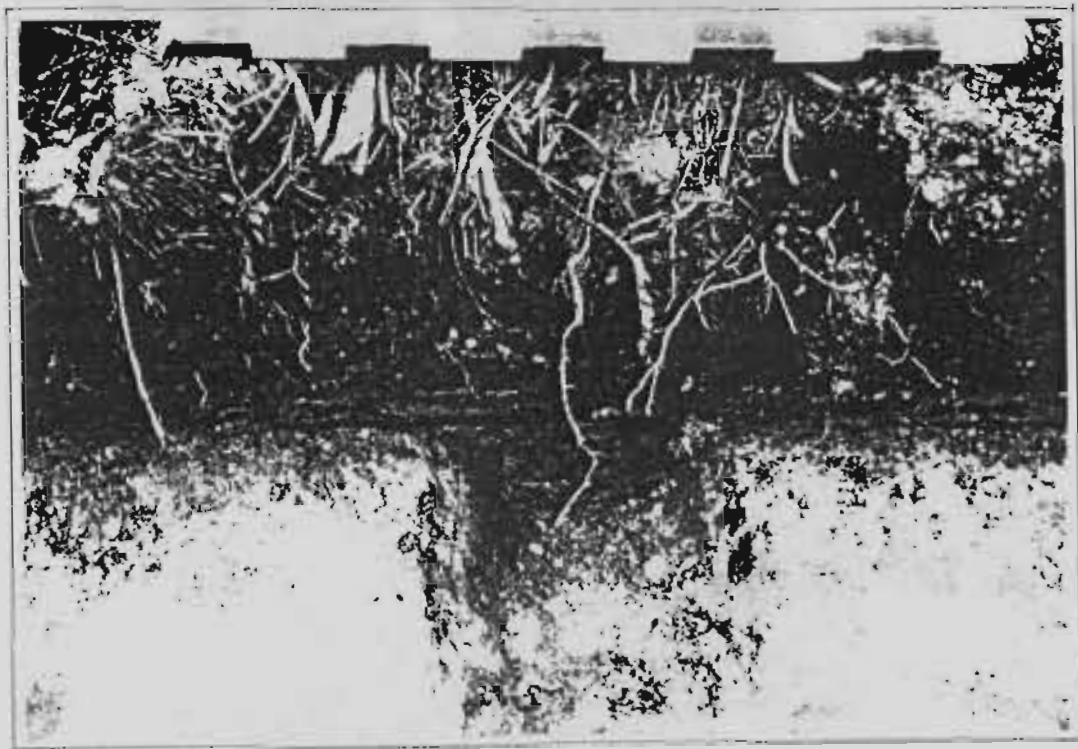
330



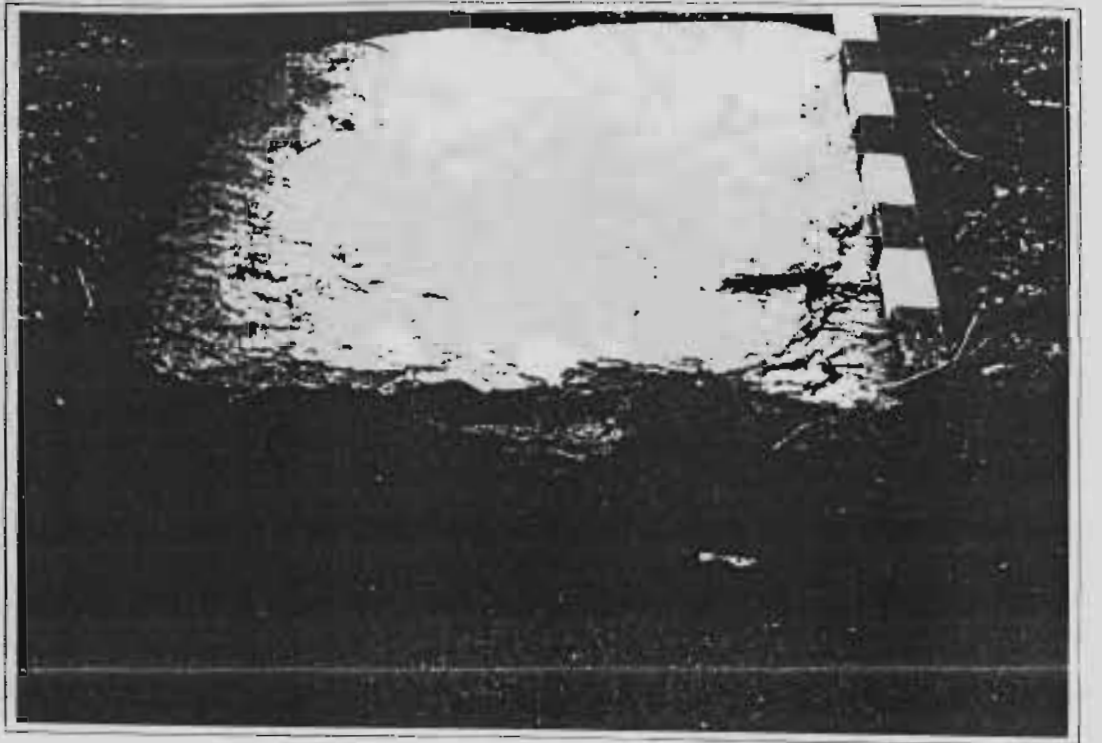
330



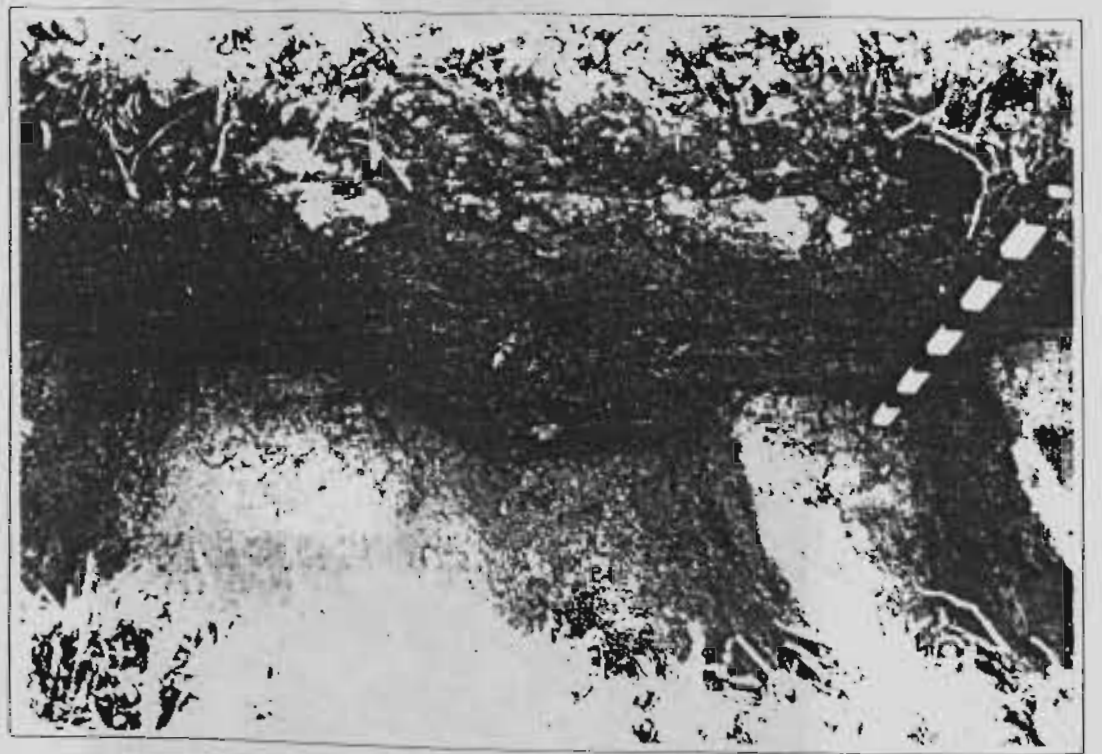
370



410



430

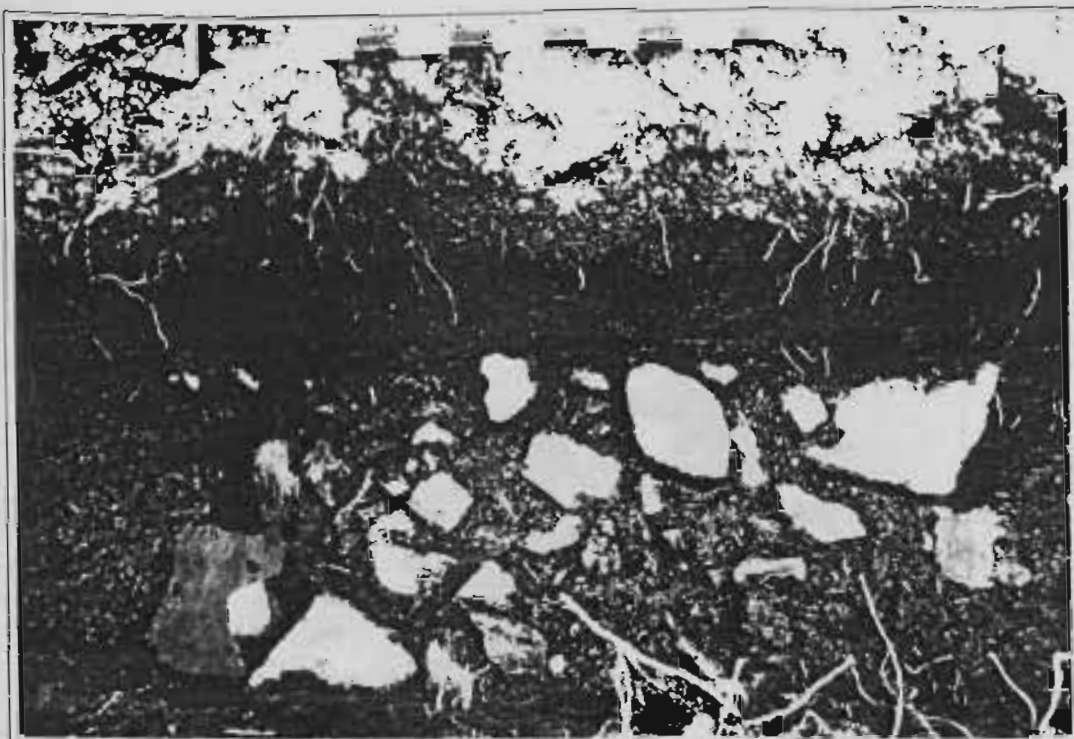


450



450

461

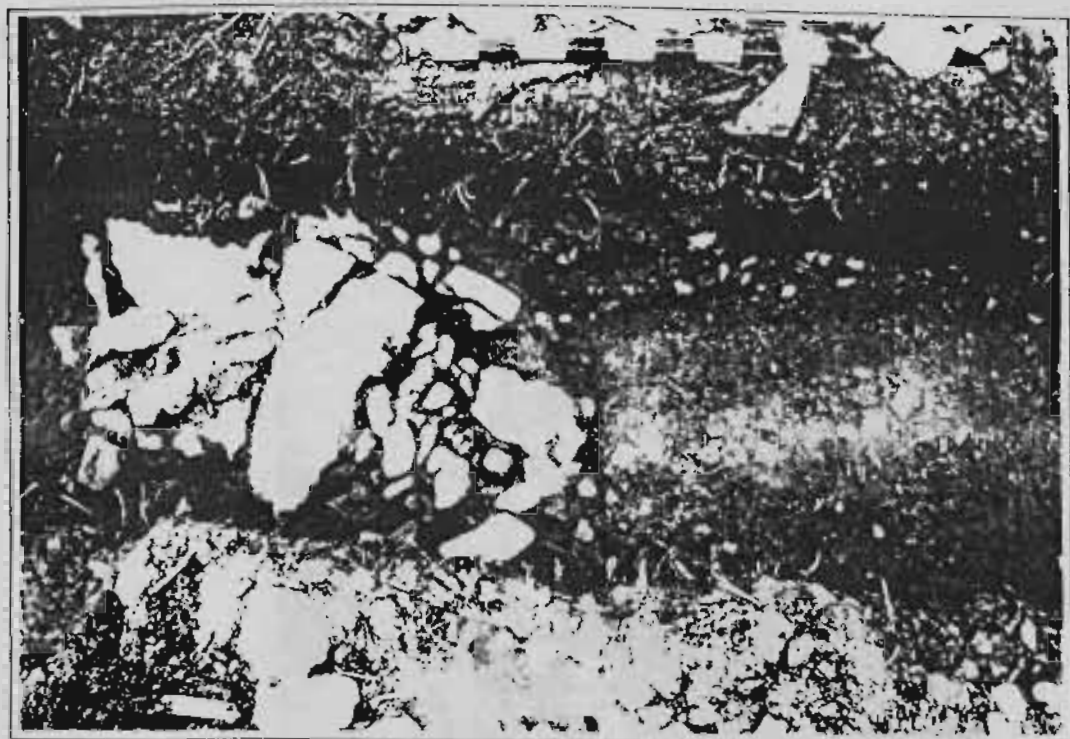


451



452

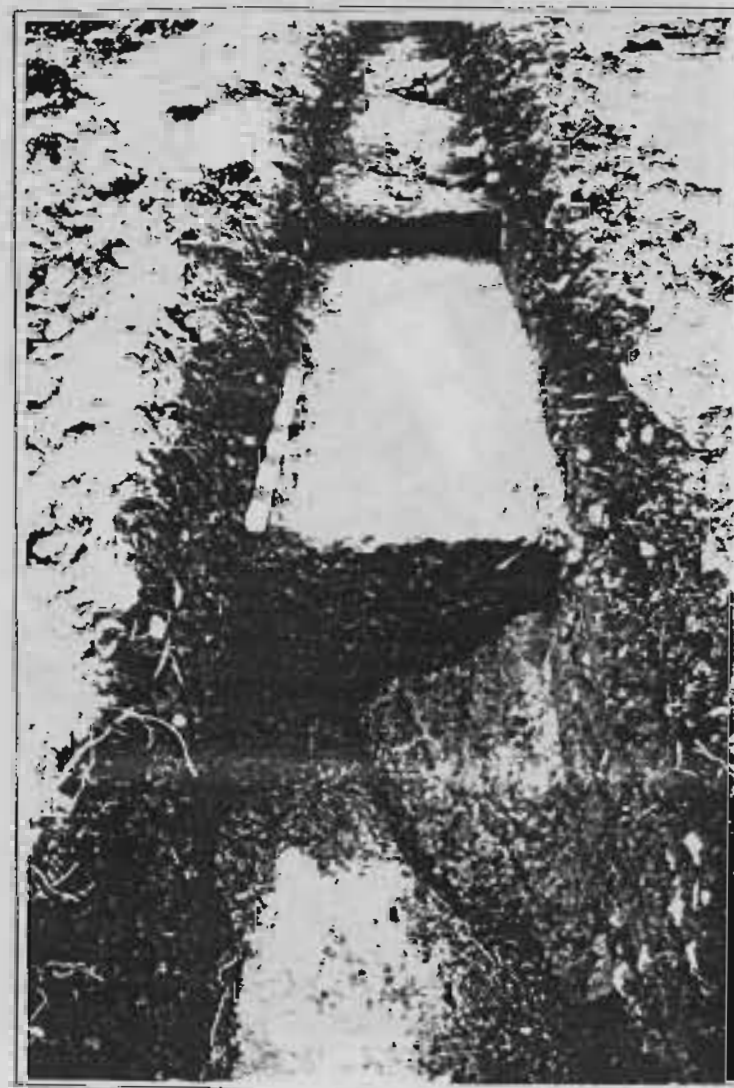
146



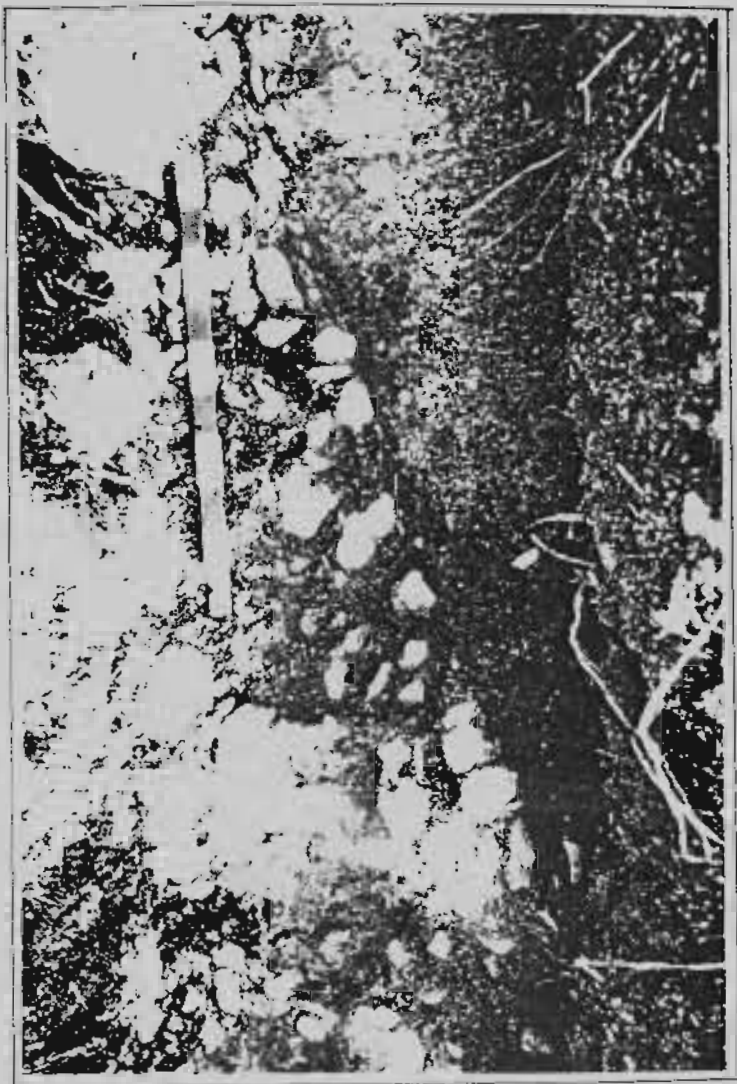
144



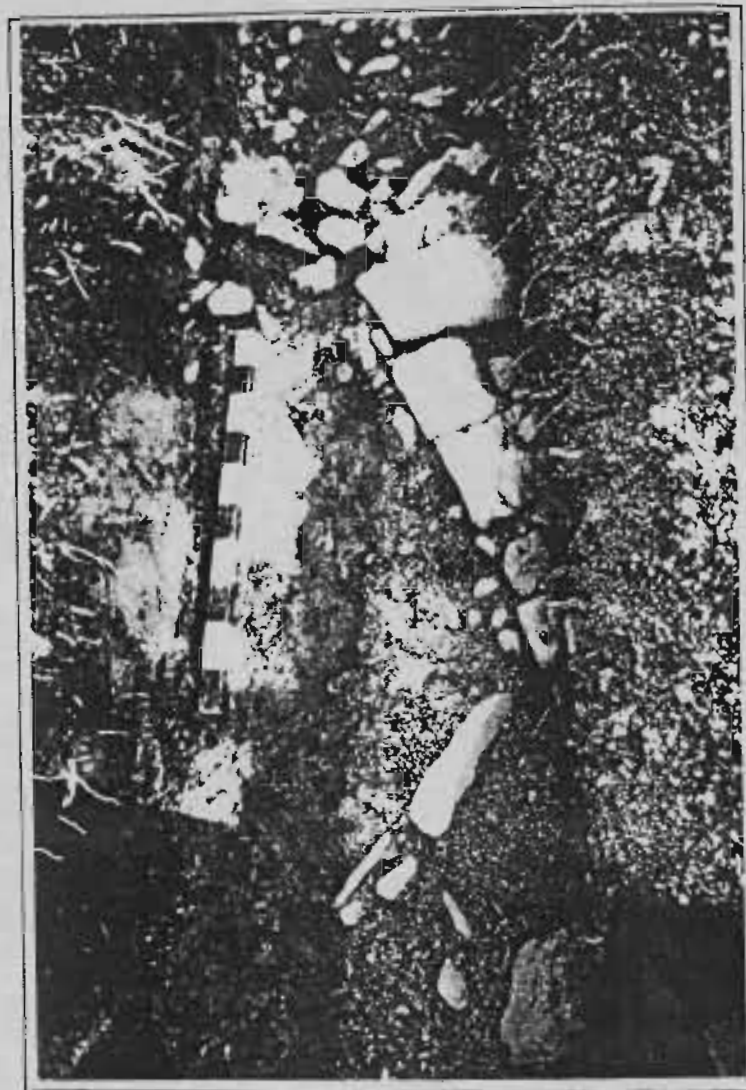
146



150



110 EST



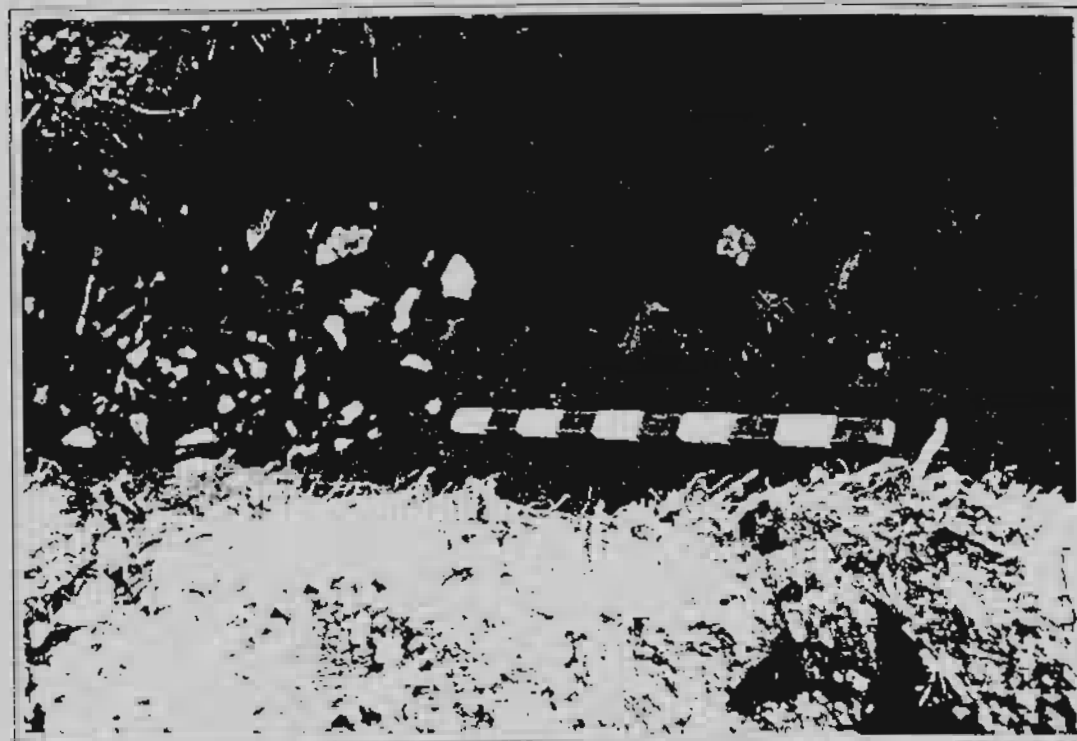
110

170

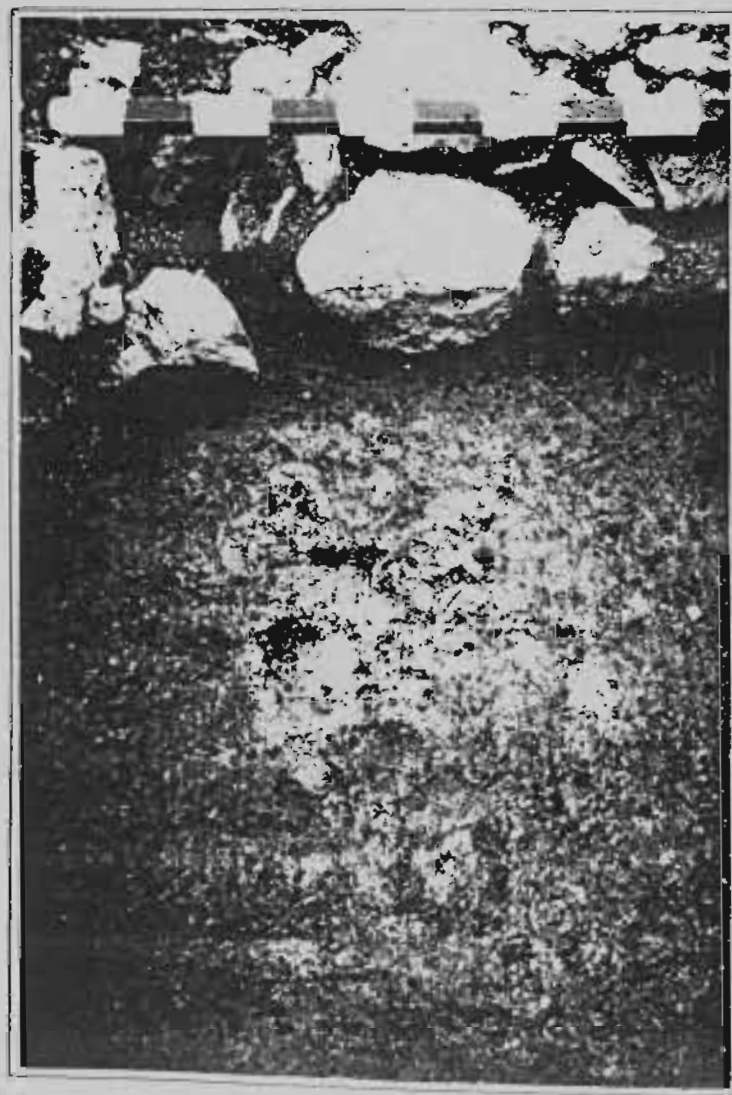
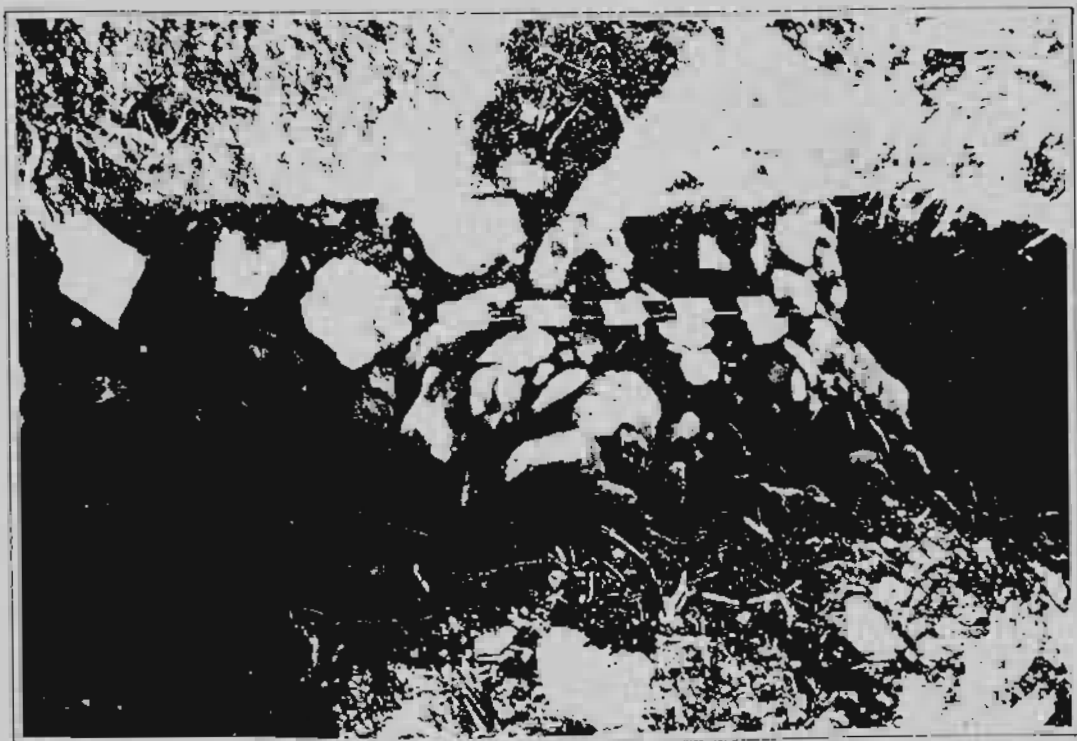


254

254



254



254

254